

FORMATIONS

POUR LES ACTEURS
DE LA SANTÉ AU TRAVAIL



CERTIFICATION, RÉFÉRENCIEMENT, HABILITATION



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification de qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTION DE FORMATION - ACTION DE VAE

Qualité

L'AFOMETRA est certifié ISO 9001 version 2015.

L'AFOMETRA est certifié Qualiopi (formation et VAE) ce qui lui confère la capacité d'assurer des actions de formation financées par les fonds publics, ceux des OPCO notamment.

DPC

Développement professionnel continu (DPC) —
L'AFOMETRA est un organisme enregistré par l'Agence Nationale du développement professionnel continu (ANDPC).



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr

Ce catalogue mentionne à titre indicatif les actions de formation DPC des professionnels de santé soumises à validation par l'ANDPC qui les examine une à une. Pour être reconnues validant les obligations DPC, ces formations doivent répondre à des orientations nationales et à des critères pédagogiques et scientifiques (publiés pour 3 ans). L'ANDPC est susceptible de refuser l'habilitation de la formation. Tout stagiaire ayant suivi une formation DPC recevra une attestation en début d'année suivant la formation.

L'AFOMETRA indique DPC pour les formations qui sont soumises. Leur liste est maintenue à jour sur le site www.afometra.org en fonction des réponses de l'ANDPC et selon les publics concernés (médecins du travail ou infirmiers).

Avertissement

ADAPTATION AUX PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

Adaptation et accompagnement

L'AFOMETRA adapte ses prestations et ses modalités d'accueil, d'accompagnement ou de suivi aux besoins des services et à la situation spécifique des stagiaires :

- › En créant des formations sur mesure pour coller strictement à votre besoin.
- › En adaptant les formations déjà au catalogue (durée, contenu, format, etc.).
- › En prenant en compte la situation spécifique du stagiaire : ajustement de la durée d'apprentissage dans un cycle de formation, adaptation des supports pédagogiques à un handicap visuel, propositions de formations complémentaires, etc.

Adaptation et accessibilité

L'AFOMETRA est sensible à ce que ses formations soient accessibles au public le plus large, notamment les personnes en situation de handicap. C'est pourquoi nos locaux sont labellisés PMR.

Par ailleurs, nous cherchons à adapter le contenu et/ou les supports quelque soit la déficience quand un service ou un stagiaire nous en fait la demande.

Nous prenons également en compte les allergies alimentaires pour les repas.

Pour toute demande ou information, vous rapprocher de la référente handicap de l'Afometra.



Répartition par public en ouverture de chapitre

En introduction de chaque grande rubrique thématique du catalogue, la liste de toutes les formations proposées avec un classement par public est précisée :

DIR	Directeurs (rice)s de SPST, DRH
MED	Médecins du travail et aux médecins de prévention
INF	infirmiers ou infirmières exerçant en santé au travail, en service interentreprises ou en entreprise.
IPRP	psychologues du travail, ergonomes, toxicologues, ingénieur(e)s hygiène et sécurité, chimistes, épidémiologistes et également technicien(ne)s hygiène et sécurité ou conseiller(e)s en prévention
CPRP	conseillers en prévention des risques professionnels en santé au travail (ex ATST)
ASM	assistants/secrétaires médicaux en santé au travail
ASS	assistants sociaux en santé au travail
AUTRE	tout autres métiers et/ou personnel administratif

VOS INTERLOCUTEURS À L'AFOMETRA



Marie-Hélène BAILLY
mh.bailly@afometra.org
01 53 95 38 56

Directrice



En cours de recrutement

Médecin conseil
Réfèrent handicap



Sultana ROMIEUX
s.romieux@afometra.org
01 53 95 38 58

Assistante de direction



Nora BOURCHAK
n.bourchak@afometra.org
01 53 95 38 97

Encadrante pédagogique



Mélanie THIRION
m.thirion@afometra.org
01 53 95 38 60

Assistante de formation
Ouest, Sud Ouest, Île-de-France, DOM-TOM



Susete VIEIRA
s.vieira@afometra.org
01 53 95 38 93

Assistante de formation
Nord, Est, Sud Est, Centre-Val de Loire



Stéphanie CAZAL
s.cazal@afometra.org
01 53 95 38 47

Responsable de formation cycles



Julie CAMILOTTO
j.camilotto@afometra.org
01 53 95 38 95

Assistante administrative cycles



Julie GARINEAUD
secretariat@afometra.org
01 53 95 38 91

Assistante administrative cycles



Fatima FERNANDES
f.fernandes@afometra.org
01 53 95 38 61

Assistante comptable

NOS STAGIAIRES ONT LA PAROLE...

Très bon formateur qui a conscience de la réalité du terrain et qui, repartant des bases, permet de donner des conseils pratiques aux équipes.

Siéger en CMT ★★★★★

Satisfaction totale aussi bien pour le déroulement en visio que le contenu de la formation. Formation pratico-pratique interactive avec des explications très claires, des exercices d'application.

Lecture avancée des FDS - Sources d'informations réglementaires et scientifiques

Le formateur a été très pédagogue, a su s'adapter. Les exemples étaient clairs. Transmission d'outils.

Bruit : mesurage des expositions et prévention

★★★★★

Beaucoup de conseils et d'explications. Parfait.

Formation très intéressante formateur très pédagogue et intéressant permettant d'échanger

Très satisfaite

Méthodes de visite des lieux de travail et rédaction de la fiche d'entreprise

Formation très intéressante avec des outils concrets que je vais pouvoir appliquer auprès des entreprises. Merci!

Techniques d'analyse d'un poste de travail : risques physiques

★★★★★

Contenu dense mais très enrichissant avec un formateur qui maîtrise son domaine.

Amiante - Rôle et place du SPST

★★★★★

Beaucoup d'écoute et de soutien ainsi que de l'entraide. Je repars de cette formation avec plus d'aisance pour dire NON et utiliser mes émotions pour renforcer ma communication. Chacun a accueilli l'autre tel qu'il est avec ses forces et faiblesses.

L'homogénéité du groupe était parfaite et la formatrice a su répondre à nos attentes. Les locaux répondent aux besoins des stagiaires.

S'affirmer dans sa communication

★★★★★

Verbatims extraits des questionnaires de satisfaction stagiaires en 2024.

SIGLES ET ACRONYMES UTILISÉS

AES	accident d'exposition au sang	IST	infirmier de santé au travail (anciennement IDEST – infirmier diplômé d'État en santé au travail)
AGEFIPH	Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées	MDPH	maison départementale des personnes handicapées
AMT	action en milieu de travail	MEE	maintien en emploi
ATAES	accident d'exposition au sang	MP	maladie professionnelle
AMT	action en milieu de travail	NTIC	nouvelles technologies de l'information et de la communication
AT	accident du travail	OEM	ondes électromagnétiques
BU	bandelette urinaire	OETH	obligation d'emploi d'un travailleur handicapé
CMT	commission médico-technique	PDP	prévention de la désinsertion professionnelle
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie	QVCT	qualité de vie et des conditions de travail
CPOM	Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens	RCP	responsabilité civile professionnelle
CSE	Comité social économique	RPIB	repérage précoce et intervention brève
DAE	défibrillateur automatisé externe	RPS	risques psychosociaux
DMST	Dossier médical santé travail	RQTH	reconnaissance en qualité de travailleurs handicapé
DPC	Développement personnel continu	Samu	service d'aide médicale urgente
DUERP	Document unique d'évaluation des risques professionnels	SPST	service de prévention et de santé au travail (anciennement SST)
ECG	électrocardiogramme	SPSTA	service de prévention et de santé au travail autonome
EPC	équipement de protection collective	SPSTI	service de prévention et de santé au travail interentreprises
EPI	équipement de protection individuelle	TMS	troubles musculosquelettiques
FIPHPF	Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique.	VAS	voies aériennes supérieures
FDS	fiche de donnée de sécurité	VLE	valeur limite d'exposition
FDR	facteur de risque	VLT	visite des lieux de travail
FE	fiche d'entreprise		
FPT	fonction publique territoriale		
HAS	Haute autorité de santé		
IBE	indice biologique d'exposition		
IPRP	intervenant en prévention des risques professionnels		

100 % e-learning

Le cœur du métier

Relations avec l'entreprise
Communication

Réglementation
et harmonisation des pratiques

Actions en milieu de travail
et prévention en entreprise

Clinique médicale et infirmière
Prévention en suivi individuel

Les missions d'expertise

Prévention de la désinsertion professionnelle
Maintien en emploi

Addictions
et travail

Risques chimiques
Toxicologie

Risques psychosociaux
Qualité de vie et des conditions de travail

Cycles métiers
Cycles thématiques

DIR	MED	INF	IPRP	CPRP	ASM	ASS	AUTRE
-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-------

100 % E-LEARNING

Les fondamentaux de la santé au travail 100 % e-learning p. 11		●	●	●	●	●	●	
Connaissance de l'entreprise 100 % e-learning p. 12		●	●	●	●	●	●	
Fonctionnement et gouvernance des SPSTI 100 % e-learning p. 13	●	●	●	●	●	●	●	●
Les thésaurus en santé au travail - 100 % e-learning p. 14		●	●	●	●	●	●	
Les fondamentaux du suivi individuel des salariés 100 % e-learning p. 15		●	●					
Notions de droit social - 100 % e-learning p. 16	●	●	●	●	●	●	●	●
Déclaration et reconnaissance des maladies professionnelles 100 % e-learning p. 17		●	●					
Les fondamentaux du risque chimique 100 % e-learning p. 18		●	●	●	●			
Les accidents prépondérants au travail 100 % e-learning p. 19		●	●	●	●			

N

N Nouveau contenu

R Refonte importante

LE 100 % E-LEARNING EN QUESTIONS

Qui conçoit les formations 100% e-learning de l'Afometra ?

- Les contenus sont élaborés et validés par des experts de la thématique, en collaboration avec le médecin conseil de l'Afometra.
- La scénarisation, le développement et l'administration des modules sont assurés par l'Afometra.

Et comment ça fonctionne au juste ?

- Les formations sont constituées de plusieurs parcours e-learning autoformatifs accessibles 24/24h et 7/7j pendant 4 semaines sur notre plateforme de formations en ligne Campus Afometra.
- Ces parcours sont consultables autant de fois que nécessaire par le stagiaire. C'est pourquoi les durées indiquées sont des durées estimées, variables selon les stagiaires.
- Les unités d'apprentissage alternent autodiagnostic, activités de mémorisation, mises en situation et applications pratiques.
- Tout au long de la formation, les stagiaires ont accès à une documentation variée : liens externes, ressources à télécharger en PDF, documents juridiques, etc.
- Un modèle de fiche de prise de notes active est à disposition des stagiaires pour les aider à prendre des notes efficaces.
- À la fin de chaque parcours, les stagiaires ont à leur disposition des fiches de synthèse téléchargeables. Elles servent de support de formation.

Qui assure l'assistance pédagogique ?

Et l'assistance technique ?

- Un guide d'utilisation est mis à disposition des stagiaires dès le début de leur formation pour expliquer le fonctionnement de la plateforme Campus Afometra.
- Tout au long de leur formation, les stagiaires peuvent poser des questions et s'exprimer par posts via la plateforme Campus Afometra.
- Notre équipe assure l'assistance technique et pédagogique et répond dans un délai de 48 h maximum (jours ouvrés uniquement).

Comment les stagiaires sont-ils évalués ?

Comment sait-on qu'ils ont bien suivi leur formation ?

- À l'issue de chaque parcours, les stagiaires sont soumis à un test de connaissances suivi d'un bilan.
- Le certificat de réalisation de la formation est délivré si ces deux conditions sont remplies :
 - le stagiaire a obtenu au moins 50% de bonnes réponses aux tests de fin de parcours.
 - Il affiche 70% de taux de complétion.

Les fondamentaux de la santé au travail

100 % e-learning



Tout métier de l'équipe
pluridisciplinaire

E-LEARNING Réf. 22b102_EL



7 heures sur 4 semaines
1 session par mois



250 € HT

ANIMATION

Assistance technique et pédagogique tout au long de la formation.

DÉROULEMENT

Accès 24 h/24 h et 7 j/7 pendant 4 semaines sur Campus Afometra

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Évaluation des acquis: autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Cette formation permet d'acquérir les notions de base pour bien débiter dans un SPST. Elle est constituée de parcours e-learning autoformatifs.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Disposer d'un ordinateur équipé d'une sortie son et d'une connexion internet.

Objectifs

- Décrire les principes et la méthodologie de la prévention des risques professionnels.
- Définir les 5 axes de la mission des services de prévention et de santé au travail.
- Expliquer le fonctionnement et l'organisation des services de prévention et de santé au travail.
- Appliquer ses connaissances en santé au travail à des situations concrètes.

Programme

- Parcours 1 – La prévention des risques professionnels.
 - › Les risques professionnels.
 - › Les principes fondamentaux de la prévention des risques professionnels.
 - › Les niveaux de prévention des risques professionnels.
 - › Les acteurs de la prévention des risques professionnels.
- Parcours 2 – La mission des SPST.
 - › Les enjeux et la mission des services de prévention et de santé au travail.
 - › Les 5 axes de la mission des SPST.
 - › L'approche collective en santé au travail.
- Parcours 3 – Le SPST aujourd'hui.
 - › SPSTA et SPSTI. Le fonctionnement général des SPSTI.
 - › L'équipe pluridisciplinaire en santé au travail.
- Parcours 4 – Cas pratique.

Modalités pédagogiques

- Autodiagnostic, activités de mémorisation, mises en situation et applications pratiques.
- Une documentation variée tout au long de la formation: liens externes, ressources à télécharger, documents juridiques...
- Par parcours: fiche de prise de notes active, test de connaissances avec feedbacks et bilan, fiche de parcours servant de support de formation.
- Suivi pédagogique via un forum pendant la durée de la session.
- Compléments à consulter et à télécharger, pour renforcer ses connaissances tout au long de la formation.

Avertissement

L'essentiel du contenu de cette formation est inclus dans les cycles.

Connaissance de l'entreprise

100 % e-learning



Tout métier de l'équipe
pluridisciplinaire

E-LEARNING Réf. 22b105_EL



7 heures sur 4 semaines
1 session par mois



250 € HT

ANIMATION

Assistance technique et pédagogique tout au long de la formation.

DÉROULEMENT

Accès 24 h/24 h et 7 j/7 pendant 4 semaines sur Campus Afometra

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Évaluation des acquis: autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Cette formation aborde les notions fondamentales de l'univers de l'entreprise afin de faciliter la communication avec les interlocuteurs dans le cadre des interventions en santé travail. Elle est constituée de parcours e-learning autoformatifs.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Disposer d'un ordinateur équipé d'une sortie son et/ou d'écouteurs. d'une connexion internet.

Objectifs

- Déterminer les différents domaines de gestion d'une entreprise.
- Distinguer les différents types d'entreprise selon leur taille et leur forme juridique.
- Identifier les interlocuteurs santé/sécurité au travail au sein des entreprises et préciser les missions des instances de représentation du personnel en matière de santé au travail.

Programme

- Parcours 1 – La gestion des entreprises.
 - › Définitions : entreprise et secteurs d'activités économiques
 - › Les 4 domaines de gestion de l'entreprise : production, relations avec le marché, main d'œuvre et financement.
- Parcours 2 – Les différents types d'entreprise.
 - › Classification des entreprises de l'INSEE, lexique courant de l'entreprise (capital, actionnaire, associé...).
 - › Les différents types d'entreprise selon leur forme juridique.
- Parcours 3 – Les interlocuteurs en entreprise.
 - › Les interlocuteurs santé/sécurité au travail au sein des entreprises.
 - › Les instances de représentation du personnel (CPRI, CSE) et leurs missions en santé au travail.

Modalités pédagogiques

- Autodiagnostic, activités de mémorisation, mises en situation et applications pratiques.
- Une documentation variée tout au long de la formation : liens externes, ressources à télécharger, documents juridiques...
- Par parcours : fiche de prise de notes active, test de connaissances avec feedbacks et bilan, fiche de parcours servant de support de formation.
- Compléments à consulter et à télécharger, pour renforcer ses connaissances tout au long de la formation.

Avertissement

L'essentiel du contenu de cette formation est inclus dans les cycles.

Fonctionnement et gouvernance des SPSTI

100 % e-learning



Tout métier de l'équipe pluridisciplinaire

Membres des commissions de contrôle

E-LEARNING Réf. 22b103_EL



7 heures sur 4 semaines
1 session par mois



250 € HT

ANIMATION

Assistance technique et pédagogique tout au long de la formation.

DÉROULEMENT

Accès 24 h/24 h et 7 j/7 pendant 4 semaines sur Campus Afometra

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Cette formation permet de répondre à l'obligation de formation de la commission de contrôle et de donner aux membres des instances de gouvernance des outils leur permettant de remplir leur mission au sein des SPSTI conformément au Code du travail.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Disposer d'un ordinateur équipé d'une sortie son et/ou d'écouteurs. d'une connexion internet.

Objectifs

- Définir les enjeux essentiels de la santé au travail et la place des SPSTI.
- Déterminer l'organisation et le fonctionnement des SPSTI.
- Présenter l'activité des différents membres de l'équipe pluridisciplinaire.
- Identifier le rôle des instances de la gouvernance des SPSTI et préciser les missions de la commission de contrôle.

Programme

- Parcours 1 – La santé au travail.
 - L'histoire et les grandes étapes législatives de la santé au travail.
 - L'employeur, responsable de la sécurité et de la santé des travailleurs.
 - Les acteurs de la santé au travail. Cadre de l'exercice des SPSTI.
- Parcours 2 – Organisation et fonctionnement des SPSTI.
 - L'organisation des SPSTI. Projet de service et rôle de la CMT.
 - Réglementation des SPSTI : certification, agrément et CPOM.
 - Les services rendus aux entreprises adhérentes.
- Parcours 3 – Les activités de l'équipe pluridisciplinaire.
 - Les membres de l'équipe pluridisciplinaire.
 - Les AMT. Les modalités du suivi individuel de l'état de santé.
- Parcours 4 – La gouvernance des SPSTI.
 - Composition et attributions de l'assemblée générale.
 - Composition et attributions du conseil d'administration.
 - Composition, fonctionnement et missions de la commission de contrôle. Le rôle du directeur.

Modalités pédagogiques

- Autodiagnostic, activités de mémorisation, mises en situation et applications pratiques.
- Une documentation variée tout au long de la formation : liens externes, ressources à télécharger, documents juridiques... .
- Par parcours : fiche de prise de notes active, test de connaissances avec feedbacks et bilan, fiche de parcours servant de support de formation.
- Compléments à consulter et à télécharger, pour renforcer ses connaissances tout au long de la formation.

Avertissement

L'essentiel du contenu de cette formation est inclus dans les cycles.

Les thésaurus en santé au travail

100 % e-learning



Tout métier de l'équipe
pluridisciplinaire

E-LEARNING Réf. 22b101_EL



7 heures sur 4 semaines
1 session par mois



250 € HT

ANIMATION

Assistance technique et pédagogique tout au long de la formation.

DÉROULEMENT

Accès 24 h/24 h et 7 j/7 pendant 4 semaines sur Campus Afometra

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Évaluation des acquis: autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Cette formation propose de découvrir et s'approprier les différents thésaurus disponibles, d'en cerner l'intérêt collectif. Elle est constituée de parcours e-learning autoformatifs.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Disposer d'un ordinateur équipé d'une sortie son et/ou d'écouteurs et d'une connexion internet.

Objectifs

- Argumenter sur l'intérêt de l'utilisation des thésaurus au sein de l'équipe du SPST et à plus grande échelle.
- Identifier les thésaurus utilisables à la conjonction des deux univers (univers santé et univers entreprise) et leur utilité.
- Déterminer les données à saisir grâce aux thésaurus qui sont strictement intégrées dans la partie médicale du DMST.
- Utiliser les thésaurus permettant de saisir les données recueillies lors des interventions en entreprise.
- Mettre en œuvre une méthodologie pour utiliser concrètement les thésaurus dans le cadre de son activité en SPST.

Programme

- Parcours 1 – Présentation des thésaurus.
 - › Définition et historique.
 - › Utilité des thésaurus dans la mission des SPST et leur utilisation.
- Parcours 2 – Les thésaurus à la conjonction des 2 univers.
 - › Les thésaurus administratifs de l'entreprise.
 - › Les thésaurus liés aux risques.
- Parcours 3 – Les thésaurus de l'univers santé.
 - › Données couvertes par le secret médical. Vaccins.
- Parcours 4 – Le thésaurus spécifique des actions en entreprise.
 - › Univers entreprise et AMT. La saisie des actions de l'entreprise.
- Parcours 5 – Synthèse et applications pratiques.
 - › Synthèse de la formation.
 - › 2 exemples concrets de saisie AMT.
 - › Cas pratique.

Modalités pédagogiques

- Autodiagnostic, activités de mémorisation, mises en situation et applications pratiques.
- Une documentation variée tout au long de la formation: liens externes, ressources à télécharger, documents juridiques... .
- Par parcours: fiche de prise de notes active, test de connaissances avec feedbacks et bilan, fiche de parcours servant de support de formation.
- Compléments à consulter et à télécharger, pour renforcer ses connaissances tout au long de la formation.

Avertissement

L'essentiel du contenu de cette formation est inclus dans les cycles.

Les fondamentaux du suivi individuel des salariés

100 % e-learning



Médecins
Infirmier(e)s

E-LEARNING Réf. 22b106_EL



7 heures sur 4 semaines
1 session par mois



250 € HT

ANIMATION

Assistance technique et pédagogique tout au long de la formation.

DÉROULEMENT

Accès 24 h/24 h et 7 j/7 pendant 4 semaines sur Campus Afometra

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Évaluation des acquis: autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Cette formation permet d'acquérir un premier niveau de connaissances sur la législation française et le suivi de la santé. Elle est constituée de parcours e-learning autoformatifs.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Disposer d'un ordinateur équipé d'une sortie son et/ou d'écouteurs. d'une connexion internet.

Objectifs

- Situer les étapes du suivi individuel de la santé.
- Se référer à la réglementation du travail.
- Repérer les possibilités de rupture de contrat, en cas d'impossibilité de reclassement pour inaptitude du salarié.
- Expliquer le processus judiciaire de résolution d'un litige entre un salarié et son employeur, notamment en cas de litige lié à un licenciement suite à l'inaptitude au poste.

Programme

- Parcours 1 – Le suivi individuel de l'état de santé.
 - Objectif et les modalités de suivi individuel de l'état de santé.
 - Modalités d'aménagement des postes de travail.
 - Les grandes étapes de la déclaration d'inaptitude au poste de travail.
 - Les particularités du suivi de la santé dans la Fonction publique.
- Parcours 2 – La réglementation du travail.
 - L'organisation du droit français. La hiérarchie des normes.
 - La réglementation dans l'exercice en SPST.
 - Les sources professionnelles du droit du travail.
- Parcours 3 – Le contrat de travail.
 - Contrat de travail: modification et suspension. Les différents types.
 - Possibilités de rupture, conséquences pour l'employeur et le salarié.
- Parcours 4 – Les procédures judiciaires opposant salarié et employeur.
 - Juridiction compétente en cas de litige entre l'employeur et le salarié.
 - Procédures prud'homales, Cour d'appel, Cour de cassation.

Modalités pédagogiques

- Autodiagnostic, activités de mémorisation, mises en situation et applications pratiques.
- Une documentation variée tout au long de la formation: liens externes, ressources à télécharger, documents juridiques...
- Par parcours: fiche de prise de notes active, test de connaissances avec feedbacks et bilan, fiche de parcours servant de support de formation.
- Compléments à consulter et à télécharger, pour renforcer ses connaissances tout au long de la formation.

Avertissement

L'essentiel du contenu de cette formation est inclus dans les cycles.

Notions de droit social

100 % e-learning



Tout acteur de SPST

E-LEARNING Réf. 22b104_EL



7 heures sur 4 semaines
1 session par mois



250 € HT

ANIMATION

Assistance technique et pédagogique tout au long de la formation.

DÉROULEMENT

Accès 24 h/24 h et 7 j/7 pendant 4 semaines sur Campus Afometra

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Cette formation permet d'identifier les dispositifs mobilisables par les salariés du secteur privé en incapacité de travail temporaire ou permanente, ou dans le cadre de leur départ en retraite. Elle est constituée de parcours e-learning autoformatifs.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Disposer de : d'un ordinateur équipé d'une sortie son et/ou d'écouteurs, d'une connexion internet.

Objectifs

- Définir les principes de la Sécurité sociale, de la prévoyance employeur et de la mutuelle d'entreprise.
- Identifier les dispositifs sociaux à mobiliser dans le cadre des incapacités de travail temporaires ou permanentes.
- Expliquer le principe des droits à la retraite des salariés du régime général de la Sécurité sociale.

Programme

- Parcours 1 – La Sécurité sociale, la prévoyance, la mutuelle.
 - Protection de base de la Sécurité sociale et protection mise en place par l'employeur.
 - La Sécurité sociale : principes, différents régimes, organisation et fonctionnement du régime général.
 - Principes des contrats de protection collective de l'employeur.
 - Les notions fondamentales : incapacité de travail, invalidité, inaptitude, accidents de travail, maladies professionnelles, consolidation de l'état de santé.
- Parcours 2 – Les dispositifs mobilisables en cas d'incapacité de travail des salariés
 - Les principaux dispositifs sociaux de la Sécurité sociale.
 - Les dispositifs complémentaires de la prévoyance et de la mutuelle.
- Parcours 3 – Les droits à la retraite
 - Le cadre général de la retraite en France.
 - Les dispositifs de départ à la retraite dans le régime général de la Sécurité sociale.

Modalités pédagogiques

- Autodiagnostic, activités de mémorisation, mises en situation et applications pratiques.
- Une documentation variée tout au long de la formation : liens externes, ressources à télécharger, documents juridiques... .
- Par parcours : fiche de prise de notes active, test de connaissances avec feedbacks et bilan, fiche de parcours servant de support de formation.
- Compléments à consulter et à télécharger, pour renforcer ses connaissances tout au long de la formation.

Avertissement

L'essentiel du contenu de cette formation est inclus dans les cycles.

Déclaration et reconnaissance des maladies professionnelles

100 % e-learning



Médecins
Infirmier(e)s

E-LEARNING Réf. 23b107_EL



7 heures sur 4 semaines
1 session par mois



250 € HT

ANIMATION

Assistance technique et pédagogique tout au long de la formation.

DÉROULEMENT

Accès 24 h/24 h et 7 j/7 pendant 4 semaines sur Campus Afometra

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Cette formation permet de définir les procédures de déclaration et de reconnaissance de maladie professionnelle, et d'identifier les conséquences pour le travailleur. Elle est constituée de parcours e-learning autoformatifs.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Disposer d'un ordinateur équipé d'une sortie son et d'une connexion internet.

Objectifs

- Définir et distinguer les notions de maladie professionnelle et maladie professionnelle indemnisable (MPI).
- Repérer les grandes lignes de la démarche de reconnaissance des maladies professionnelles et identifier les conséquences sur l'indemnisation.

Programme

- Parcours 1 – Maladie professionnelle : vue d'ensemble.
 - Définitions essentielles.
 - Déclaration et reconnaissance des MPI.
- Parcours 2 – Les maladies professionnelles indemnissables (MPI).
 - L'article L.461-1 du Code de la sécurité sociale (CSS).
 - Les tableaux des maladies professionnelles (TMP).
 - Les maladies à caractère professionnel (MCP).
- Parcours 3 – Déclaration et reconnaissance des MP.
 - Procédure de déclaration.
 - Procédure de reconnaissance.
- Parcours 4 – Indemnisation et réparation.
 - Les prestations de l'Assurance maladie.
 - Les fonds d'indemnisation des victimes en France.
 - La retraite anticipée pour AT/MP.
 - Quelques mots sur la prévention des maladies professionnelles.
- Parcours 5 – Cas pratique.

Modalités pédagogiques

- Autodiagnostic, activités de mémorisation, mises en situation et applications pratiques.
- Une documentation variée tout au long de la formation : liens externes, ressources à télécharger, documents juridiques...
- Par parcours : fiche de prise de notes active, test de connaissances avec feedbacks et bilan, fiche de parcours servant de support de formation.
- Compléments à consulter et à télécharger, pour renforcer ses connaissances tout au long de la formation.

Avertissement

L'essentiel du contenu de cette formation est inclus dans les cycles.

Les fondamentaux du risque chimique

100 % e-learning



Médecins
Infirmier(e)s
CPRP (ex ATST)
IPRP

E-LEARNING Réf. 24b108_EL

 **7 heures sur 4 semaines**
1 session par mois

 **250 € HT**

ANIMATION

Assistance technique et pédagogique tout au long de la formation.

DÉROULEMENT

Accès 24 h/24 h et 7 j/7 pendant 4 semaines sur Campus Afometra

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation permet de développer une sensibilité « risques chimiques » pour améliorer le recueil de l'information en entreprise. Elle est constituée de parcours e-learning autoformatifs.

Objectifs

- Présenter le risque chimique et repérer les points clés de la réglementation encadrant la prévention des risques d'origine chimique.
- Repérer les effets sur la santé de l'exposition aux agents chimiques.
- Analyser l'étiquetage et la fiche de données de sécurité d'un produit chimique pour repérer les risques liés à son utilisation.
- Décrire la démarche d'évaluation des risques d'origine chimique.

Programme

- Parcours 1 – Les produits chimiques.
 - Quelques idées reçues sur les produits chimiques.
 - Agent/produit chimique, agent chimique dangereux, agent CMR...
 - Prévention des risques d'origine chimique dans le Code du travail.
- Parcours 2 – Effets sur la santé.
 - ADME : un peu de toxicologie.
 - Les voies de pénétration.
 - Effets aigus, chroniques et allergiques.
 - Tableaux des maladies professionnelles.
 - Zoom sur les agents reprotoxiques.
- Parcours 3 – Étiquetage et FDS.
 - Réglementation de l'UE (Reach et CLP).
 - Les pictogrammes.
 - Les phrases H, EUH et P.
 - Étiquetage des agents CMR.
 - La fiche de données de sécurité.
- Parcours 4 – Évaluation des risques d'origine chimique
 - Avant la visite d'entreprise : connaître l'activité.
 - Pendant la visite : inventaire des produits, identification des conditions de manipulation et repérage des moyens de prévention.
 - Après la visite : analyse de la toxicité et mise en évidence des dangers.
- Parcours 5 – Cas pratique.

Modalités pédagogiques

- Autodiagnosics, activités de mémorisation, mises en situation et applications pratiques.
- Une documentation variée tout au long de la formation : liens externes, ressources à télécharger, documents juridiques...
- Par parcours : fiche de prise de notes active, test de connaissances avec feedbacks et bilan, fiche de parcours servant de support de formation.
- Compléments à consulter et à télécharger, pour renforcer ses connaissances tout au long de la formation.

Avertissement

L'essentiel du contenu de cette formation est inclus dans les cycles.

Les accidents prépondérants au travail

100 % e-learning



Médecins
Infirmier(e)s
CPRP (ex ATST)
IPRP

E-LEARNING Réf. 25b109_EL



7 heures sur 4 semaines
1 session par mois



250 € HT

ANIMATION

Assistance technique et pédagogique tout au long de la formation.

DÉROULEMENT

Accès 24 h/24 h et 7 j/7 pendant 4 semaines sur Campus Afometra

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



N

Cette formation permet d'acquérir les notions de base pour repérer et prévenir les risques d'accidents prépondérants en contexte professionnel (chutes, accidents liés aux machines/outils, électrisation, incendie/explosion, accidents de la route).

Objectifs

- Caractériser les facteurs de risques d'accidents prépondérants et leurs conséquences sur la santé.
- Identifier la réglementation existante.
- Repérer les mesures de prévention à mettre en œuvre.

Programme

- Parcours 1 : Les risques de chute.
 - Chutes de plain-pied et chutes de hauteur.
 - Effets sur la santé.
 - Prévention des risques professionnels
- Parcours 2 : Les risques liés aux machines/outils.
 - Différents types d'accidents.
 - Effets sur la santé.
 - Prévention des risques professionnels.
- Parcours 3 : Les risques d'origine électrique
 - Notions de base sur l'électricité.
 - Effets de l'électrisation sur la santé.
 - Prévention des risques professionnels.
 - Zoom sur l'habilitation électrique.
- Parcours 4 : Les risques d'incendie/explosion
 - Qu'est-ce qu'un incendie ?
 - Effets sur la santé.
 - Prévention des risques professionnels.
- Parcours 5 : Les risques routiers
 - Accidents de trajet et accidents de mission.
 - Facteurs de risques d'accident de la route et dommages sur la santé.
 - Prévention des risques professionnels.

Modalités pédagogiques

- Autodiagnosics, activités de mémorisation, mises en situation et applications pratiques.
- Une documentation variée tout au long de la formation : liens externes, ressources à télécharger, documents juridiques...
- Par parcours : fiche de prise de notes active, test de connaissances et/ou cas pratique, fiche de parcours servant de support de formation.
- Compléments à consulter et à télécharger, pour renforcer ses connaissances tout au long de la formation.

Avertissement

L'essentiel du contenu de cette formation est inclus dans les cycles.

Relations avec l'entreprise

Communication

2

DIR	MED	INF	IPRP	CPRP	ASM	ASS	AUTRE
-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-------

OPTIMISER LA RELATION SPST-ENTREPRISE

N Les 3 piliers de l'offre socle p. 23		●	●	●	●	●	●	●
Présenter et promouvoir l'offre de service des SPST p. 24			●		●	●		●
Promouvoir et développer une culture de prévention p. 25		●	●	●	●			

TRAVAILLER EN ÉQUIPE EN SPST

Les fondamentaux du management p. 26	●	●	●	●				●
Les fondamentaux de la conduite de projet p. 27	●	●	●					●
Travailler en équipe p. 28		●	●	●	●	●	●	
Mobiliser et animer les équipes dans la complexité p. 29		●	●					
Travailler en équipe pluridisciplinaire p. 30		●						
R Animation d'équipe pour les infirmier(e)s référent(e)s p. 31			●					
Le tutorat en santé au travail p. 32		●	●	●	●			

COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Développer ses capacités en communication orale p. 33		●	●		●	●		
Développer ses capacités en communication écrite p. 34			●		●	●		
Mieux écouter pour mieux décoder ses interlocuteurs p. 35		●	●	●	●	●	●	
Développer une communication d'influence p. 36		●						
Développer son leadership p. 37	●	●	●	●				●
Développer l'estime de soi p. 38		●	●	●	●	●	●	
S'affirmer dans sa communication p. 39		●	●	●	●	●	●	

COMMUNICATION EN SITUATION DE CONFLIT

Désamorcer les conflits relationnels p. 40		●	●	●	●	●	●	
Savoir communiquer avec les personnalités difficiles p. 41		●	●	●	●	●	●	
Communication en situations de conflit ou de complexité relationnelle p. 42		●	●	●	●	●	●	
Médiations et régulations en situation de conflit p. 43		●						●

N Nouveau contenu

R Refonte importante

LES FORMATEURS

● **Frédéric AUBRY**

consultant en management

● **Nathalie BARTHÉLÉMY**

consultante en management

● **Laurent CHIOZZOTTO**

consultant en management

● **Isabelle DENOUEIX**

consultante en management

● **Emmanuel DESERCY**

consultant en management et communication

● **Dr Johan JULY**

médecin du travail, spécialiste en psychopathologie du travail

● **Anne-Gabrielle LE PAPE**

médiatrice, consultante en management et relations collaboratives

● **Vanessa PAULIN**

consultante en management

● **Amandine PELISSOU**

psychologue du travail

● **Dr Pascal RUMÈBE**

médecin du travail, médecin coordonnateur, épidémiologiste

Les 3 piliers de l'offre socle



Tout métier de l'équipe pluridisciplinaire

EN PRÉSENTIEL Réf. 25b001



7 h
28 novembre



590 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

> 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- > Supports de cours inclus.
- > Tests de positionnement.
- > Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- > Évaluation à froid.



Formation à destination de l'équipe pluridisciplinaire d'un SPSTI, pouvant également être proposée pour un métier en particulier, auquel cas, le formateur focalisera sur les problématiques rencontrées pour la typologie concernée.

N

Prérequis

Exercer en SPSTI.

Objectifs

- Relier les points clés des évolutions liées à la loi du 2 août 2021 avec l'activité de l'équipe pluridisciplinaire.
- Identifier le contenu et les objectifs de l'offre socle du SPSTI assurée par l'équipe pluridisciplinaire.
- Répondre efficacement aux demandes des adhérents du SPSTI.

Programme

- Introduction : les enjeux de la santé au travail.
- La mission du SPSTI.
 - > La réforme du 2 août 2021, les points clés, la certification, l'agrément.
 - > L'article L4622-2 du Code du travail et les 5 axes de la mission.
 - > L'offre des services : quelles prestations, pour qui ?
- L'offre socle des SPSTI :
 - > La prévention des risques professionnels : quel rôle, quelles actions ?
 - > Le suivi de la santé des travailleurs :
 - Principes de suivi et responsabilités.
 - Les différentes visites et les nouveautés.
 - La délégation.
 - > La prévention de la désinsertion professionnelle : quel signalement et par qui ?
 - La cellule PDP du SPSTI.
 - Les actions de PDP.
 - La particularité de l'entretien de liaison.
- Synthèse et conclusion.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Présenter et promouvoir l'offre de service des SPST



Infirmier(e)s
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux
Administratifs

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b111

14 h
5.6 mars

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Consultant en santé travail ou consultant en management

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Entre l'argumentaire nécessaire à la présentation des missions des SPST et leur offre de service, ce stage prépare à gérer les interactions et situations difficiles ou non.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Mener efficacement, optimiser un entretien et développer un argumentaire avec les employeurs et les acteurs de l'entreprise.
- Assurer une présentation positive des SPST en fonction des types d'entreprises et des divers interlocuteurs.
- Gérer les interactions difficiles.

Programme

Jour 1

- Techniques d'entretien pour mieux connaître et comprendre l'entreprise :
 - Identifier les différents types d'entretien.
 - Pratiquer l'empathie et l'assertivité.
 - Cadrer, conduire et conclure un entretien.
 - Développer une communication interpersonnelle efficace.
 - Déjouer les pièges de la communication.
- Situations d'entretien difficiles vécues.

Jour 2

- Missions du SPST et rôle des membres de l'équipe pluridisciplinaire.
- Visualiser les missions, les services et l'équipe à travers les situations de travail vécues par l'entreprise et ses salariés.
- Arguments pour construire un discours positif, cohérent et ciblé.
- Réponses aux incompréhensions et aux objections.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas. Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz et exercices de présentation des SPST.

Avertissement

Ce stage pourra, à la demande, être complété par une journée d'analyse des pratiques.

Promouvoir et développer une culture de prévention



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b112



14 h
8.9 décembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Consultant en management

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Cette formation destinée aux intervenants en entreprise permet de construire un argumentaire solide pour convaincre employeurs et salariés des aspects positifs de la prévention des risques professionnels.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Sensibiliser les responsables d'entreprise à l'intérêt de la prévention pour les salariés et pour l'entreprise.
- Convaincre les employeurs d'intégrer la prévention dans l'entreprise.
- Démontrer que les obligations de prévention ne sont pas des charges mais des investissements.
- Expliquer et mettre en perspective le rôle nouveau et important des services de prévention et de santé au travail dans les démarches de prévention.

Programme

Jour 1

- Missions actuelles des SPST et des principaux axes du Plan Santé Travail actuel.
- Législations sur la responsabilité des entreprises : les normes européennes sociétales, environnementales et organisationnelles, les diverses obligations en termes de santé et sécurité.
- Aides et subventions.
- Interlocuteurs et partenaires.

Jour 2

- Préoccupations et attentes des employeurs et des salariés en termes de santé et sécurité.
- Représentations des employeurs et des salariés sur les notions de risques professionnels, sécurité et prévention.
- Sensibilisation de l'ensemble du personnel.
- Argumentaire type, ciblé et modulable.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Les fondamentaux du management



Personnes en situation d'encadrer des équipes en santé travail

EN PRÉSENTIEL Réf. 22b011



21 h
15 au 17 septembre



1200 € HT - Repas inclus

Cette formation s'adresse à toute personne en position récente d'encadrement ou qui s'apprête à devenir manager pour la première fois dans un SPST.

Prérequis

Être manager ou en projet pour devenir manager dans un SPST.

Objectifs

- Situer son rôle de manager dans l'environnement spécifique de la santé au travail.
- Acquérir les fondamentaux du management et construire son identité managériale.
- Mettre en œuvre un management de motivation et de coopération.
- Incarner un management responsable combinant bienveillance et exigence.

Programme

- Rôle du manager dans le SPST.
 - Visions, valeurs, organisation et actions du SPST.
 - Dresser la cartographie des rôles et missions de chacun.
- Appréhender les typologies et profils managériaux.
 - Types de management : du hiérarchique au transversal.
 - Styles de management, identités du manager et impacts sur l'organisation.
 - Identité managériale et évaluation de son potentiel.
- Manager une équipe.
 - Diagnostiquer le fonctionnement de l'équipe et son stade de développement.
 - Qualifier l'équipe dans les champs de la motivation, de l'autonomie et de la coopération.
 - Susciter l'adhésion et la coopération pour construire une dynamique collective vertueuse.
- Asseoir sa légitimité de manager par une posture bienveillante et exigeante vers l'efficacité.
 - Se programmer pour réussir.
 - Développer l'assertivité et adopter une communication non violente.
 - Analyser les jeux psychologiques pour mieux réguler les situations relationnelles complexes.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Consultant en management

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Les fondamentaux de la conduite de projet


 Directeurs
 DRH
 RRH
 Médecins
 Médecins coordinateurs
 Infirmier(e)s coordinateurs
 Managers

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b124
 **14 h**
26.27 juin
 **930 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Consultant en management

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

› Supports de cours inclus.

› Tests de positionnement.

› Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.

› Évaluation à froid.


fometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

La conduite de projet est devenue incontournable avec les enjeux de certification.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Intégrer les « fondamentaux » de la conduite de projet et de la conduite du changement.
- Cerner les enjeux de la démarche.
- Identifier les principaux outils et méthodologies.

Programme

- Définir le projet : se poser les bonnes questions.
- Situer le projet dans l'organisation.
- Rédiger le cahier des charges.
- Identifier les phases et les acteurs du projet. Planifier le projet (les différentes étapes).
- Définir les méthodes et l'organisation :
 - › Structures organisationnelles.
 - › Indicateurs.
 - › Tableaux de bord.
 - › Les outils de la qualité.
- Budgéter les coûts.
- Analyser les risques.
- Constituer l'équipe : le rôle et les compétences du chef de projet.
- Communiquer et prévenir les conflits en gestion de projet.
- Piloter le projet :
 - › Accompagner le changement.
 - › Mesurer l'avancement.
 - › Gérer le déroulement.
- Finaliser et clôturer le projet.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

À la suite de cette formation, une journée de retour d'expériences sous forme d'analyse de pratiques peut être mise en place.

Travailler en équipe

 Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux
Assistants sociaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b117

 **14 h**
Nous consulter

 **930 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Consultant en management

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Le programme sera adapté en fonction des spécificités de chaque structure et de l'analyse du besoin réalisé en amont de la formation.

Prérequis

Exercer en service de santé au travail.

Objectifs

- Favoriser la coopération interne et l'efficacité collective en santé travail.
- Appréhender et intégrer les mécanismes essentiels du travail en équipe.
- Acquérir des clefs et des techniques de communication simples et efficaces.
- Prendre du recul sur ses émotions pour une meilleure efficacité relationnelle.
- Repérer et dénouer les situations de difficultés relationnelles.

Programme

- Se situer en tant qu'acteur-contributeur au sein d'un collectif de travail.
 - Établir un diagnostic des pratiques collaboratives.
 - Consolider les bonnes pratiques, repérer les axes de progrès.
 - Appréhender les enjeux, avantages et obstacles au travail en équipe pluridisciplinaire.
 - Identifier les principaux piliers du travail collaboratif.
- Définir et appliquer des règles de fonctionnement pour un travail en équipe efficace.
 - Repérer les conditions préalables à l'émergence du dialogue au sein d'un collectif de professionnels.
 - Préparer sa prise de parole.
 - Acquérir des méthodes et des règles individuelles et collectives de fonctionnement au sein d'un groupe.
- Veiller à une communication facilitante et assertive au sein d'un collectif de travail.
 - Auto diagnostiquer son style de communication dominant.
 - Savoir cadrer et donner du sens à ses prises de parole.
 - Agir avec assertivité en cas de désaccord de point de vue ou d'incompréhension.
 - Repérer les situations de difficultés relationnelles au sein de l'équipe et impulser une dynamique.
- Prendre du recul sur ses émotions pour une meilleure efficacité relationnelle.
- Élaborer son plan de progrès personnalisé.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Mobiliser et animer les équipes dans la complexité



Médecins / Médecins
coordinateurs
Infirmier(e)s
coordinateurs

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b122

14 h
19.20 juin

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Consultant en
communication ou
consultant en management

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Comment faire du collectif un levier pour mieux gérer la complexité et les défis de la santé au travail.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Adopter une posture managériale pertinente et cohérente.
- Créer les conditions d'une co-construction réussie avec ses équipes.
- Impulser et maintenir une dynamique d'équipe performante (apprenante).

Programme

- Incarner sa mission managériale avec discernement, efficacité et bienveillance
 - › Se connaître en tant que manager et développer une posture réflexive.
 - › Adapter sa communication en fonction de ses interlocuteurs.
 - › Influencer sans lien hiérarchique.
- Générer une adhésion et une coopération durables
 - › Accompagner les équipes dans la gestion de la complexité des contextes internes et externes.
 - › Rassembler les équipes autour des valeurs et de la raison d'être du service de santé au travail.
 - › Susciter et pérenniser la contribution des équipes dans les activités quotidiennes et les projets du service.
 - › Faciliter et entretenir une dynamique d'équipe coopérative positive et active.
- Progresser ensemble
 - › Développer les pratiques apprenantes pour s'adapter.
 - › Accompagner la réflexivité des équipes pour réguler et évoluer.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Travailler en équipe pluridisciplinaire



Médecins

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b119



14 h
Nous consulter



930 € HT - Repas inclus

Le programme sera adapté en fonction des spécificités de chaque structure et de l'analyse du besoin réalisé en amont de la formation.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Se situer en tant que pilote d'une équipe pluridisciplinaire.
- Adapter son leadership en fonction des situations et des contextes.
- Favoriser la coopération et l'efficacité collective en adoptant une communication facilitante.
- Acquérir des clefs et des techniques d'animation simples et efficaces d'un collectif.
- Repérer et dénouer les situations de difficultés relationnelles.

Programme

- Se situer en tant que pilote-facilitateur dans un écosystème collaboratif.
 - Établir un diagnostic de pratiques : mode de fonctionnement (décision, coordination, animation, posture et comportement).
 - Définir les attendus d'une équipe pluridisciplinaire.
 - Coopérer avec le médecin coordinateur.
 - Consolider les bonnes pratiques, repérer les axes de progrès.
 - Appréhender les enjeux, avantages et obstacles à la coopération.
- Privilégier un mode de management collaboratif au quotidien.
 - Évaluer son style de management dominant et connaître les styles existants.
 - Passer d'une posture de pilote-expert à celle de pilote-facilitateur au service d'une dynamique collective.
 - Adapter son style en fonction du niveau d'autonomie des collaborateurs.
 - Définir et communiquer sur son niveau d'exigence aux collaborateurs et autres membres du SPSTI.
 - Définir et faire adhérer aux objectifs individuels/collectifs et autres directives de travail.
 - Comprendre et sortir de ses automatismes de défense
- Animer un collectif en véritable chef d'orchestre.
- Élaborer son plan de progrès personnalisé.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Consultant en management

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Animation d'équipe pour les infirmier(e)s référent(e)s



Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b012

14 h
24.25 juin

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Consultant(e) en santé travail ou consultant en management

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Formation qui donne les clés de l'animation une équipe IST et permet de prendre en compte les besoins des IST et ceux du SPSTI dans un objectif de performance individuelle et collective.

R

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Gérer une équipe.

Objectifs

- Contribuer à l'atteinte des objectifs du SPSTI.
- Acquérir les fondamentaux du rôle de l'infirmier(e) animateur(rice) d'équipe en santé au travail.
- Accompagner le changement.

Programme

- Enjeux de la CMT, du conseil d'administration et indicateurs utiles.
- La place de l'infirmier(e) animateur(rice) dans une organisation.
 - › Recrutement, accueil et intégration des collaborateurs(rices) infirmier(e)s.
 - › Organiser l'équilibrage des ressources infirmières sur l'ensemble des équipes.
 - › Veiller à la cohérence des actions des infirmiers tant sur le volet du suivi individuel de l'état de santé des salariés, que sur les actions en milieu du travail.
 - › Contribuer à la rédaction de la synthèse du rapport annuel du service en appui du médecin coordinateur.
- Utiliser une communication facilitante.
 - › Communiquer et rappeler les protocoles et/ou action du service.
 - › S'approprier des techniques et des outils d'animation.
 - › S'articuler avec le médecin coordinateur / les médecins du travail.
 - › Tutorer les infirmier(e)s en cours de formation santé travail.
- Analyser le changement et intégrer les impacts sur le métier et la performance IST.
- Accompagner les équipes IST à se mobiliser dans un contexte de changement.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Le tutorat en santé au travail

 Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b115

 **14 h**
31 mars et 1^{er} avril

 **930 € HT - Repas inclus**

Cette formation permet à tout acteur en charge d'accueillir et accompagner un collaborateur dans le cadre d'un processus d'apprentissage de réussir cette étape.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier le rôle du tuteur dans la totalité du processus que représente la situation d'apprentissage et le changement engagé dans le parcours professionnel.
- Appréhender la dimension du rôle de tuteur à travers les différentes missions du tutorat : accueil, pédagogie et évaluation.
- S'approprier les outils de motivation, les étapes du changement et de l'apprentissage.
- Choisir ou élaborer les différents supports écrits nécessaires à la fonction tutorale.
- Gérer son temps et sa planification pour respecter de vrais rendez-vous d'évaluation formative.

Programme

- Rôle du tuteur dans ses différentes composantes.
- Les différentes missions du tuteur :
 - Accueil : sécurisation du tuteur dans le nouvel environnement à l'aide d'outils d'accueil de communication, présentation du déroulement du tutorat.
 - La mission pédagogique à travers la différenciation des savoirs.
 - Coordination des enseignements suivis et avec les différents partenaires.
 - Évaluation des acquis et de la progression. Outils de suivi.
- Organisation du tuteur : planification, disponibilité.
- Les différents entretiens de la fonction tutorale à l'aide de mises en situation.

Modalités pédagogiques

- Pédagogie affirmative et active. Utilisation des jeux de rôle et des mises en situation, travail en sous-groupes.
- Nombreux échanges entre les participants.
- Utilisation de la vidéo suivant la démarche des stagiaires.

ANIMATION

Consultant en management

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Développer ses capacités en communication orale



Médecins
Infirmier(e)s
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 18b015

14 h
5.6 juin

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Consultant en management

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

La réussite de l'activité des acteurs des SPST dépend beaucoup des qualités d'expression. Ce stage permet d'analyser la structure du discours avec un objectif principal : adapter son message à son auditoire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Acquérir les bases de la communication orale pour renforcer la clarté, l'aisance et l'efficacité du message.
- S'approprier les différentes structures de discours et choisir celle qui correspond à chaque type de situation.
- Identifier l'auditoire et adapter la forme du message à celui-ci
- Reconnaître et gérer ses émotions pour retrouver sa fluidité mentale et sa force de conviction.
- Se préparer efficacement pour atteindre ses objectifs de communication.

Programme

- Les concepts fondamentaux de la communication.
 - Les différents niveaux et règles de communication : le verbal et le non verbal.
 - Les obstacles à la communication.
 - Quelques outils de communication orale efficace et apaisée.
- La structuration du discours : le fond et la forme.
 - Objectif : informer, convaincre, faire passer à l'action.
 - L'enchaînement des idées en fonction de la situation et de l'objectif.
 - Le choix du vocabulaire en fonction des interlocuteurs.
- Les différentes situations de communication.
 - La préparation physique et mentale pour se mettre dans les meilleures conditions.
 - L'identification et la gestion des émotions qui peuvent parasiter la communication.
 - L'importance de la posture en communication orale.
 - Entretien téléphonique et visio. Entretien en présentiel.
 - Entretien simultané avec employeur et salarié en présentiel.
 - Présentation en public.
 - La vérification de l'impact de la communication.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas. Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Ce stage requiert une connaissance de la langue française orale.

Développer ses capacités en communication écrite



Infirmier(e)s
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 18b016

7 h
Nous consulter

€ 590 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Consultant en management

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



La qualité des écrits est essentielle dans le cadre de la pluridisciplinarité. Ce stage permet de passer de l'analyse à une synthèse écrite. Les différents écrits sont abordés, en particulier les lettres, les mails, les comptes rendus et les rapports.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Différencier et cerner l'objectif des types d'écrits de l'entreprise.
- Être plus à l'aise dans la rédaction, savoir passer de l'analyse à la synthèse.
- Intégrer la finalité d'un compte rendu et les différentes formes qu'il peut revêtir.
- Appréhender la structure d'un rapport.

Programme

- Définir les différents écrits.
 - › Les différents écrits de l'entreprise : la lettre, le mail, le compte rendu et le rapport.
 - › La définition de l'objectif.
 - › L'utilisation adaptée de ces écrits.
- Structurer les différents écrits :
 - › La lettre et ses dérivés : le fond et la forme, la méthode SPRI, les courriels.
 - › Le compte rendu : la structure, les types de plans, les types de comptes rendus, le procès-verbal, le rôle du rédacteur.
 - › Le rapport : la procédure, la collecte d'informations, la rédaction, les idées, le plan, le style, la présentation, les annexes.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Ce stage requiert une connaissance de la langue française écrite.

Mieux écouter pour mieux décoder ses interlocuteurs



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux
Assistants sociaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b100

14 h
6.7 novembre

930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Consultant en management

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.

fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Comment écouter et entendre pour comprendre son interlocuteur ? À partir de cas concrets, l'intervenant(e) déroule les techniques permettant de cultiver la position d'écoute et de découvrir les bases de l'affirmation de soi.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Écouter, entendre et comprendre son interlocuteur.
- Faire un état des lieux de sa propre qualité d'écoute.
- Identifier les obstacles inhérents à la communication.
- Utiliser de nouveaux outils pour mieux communiquer (écoute active du verbal et du non verbal).

Programme

- Identifier et réduire les niveaux d'interférence dans la communication.
- Repérer les distorsions cognitives (généralisation, distinguer opinions et faits, expression des opinions et des émotions...).
- Acquérir les techniques d'écoute active (reformuler, poser des questions, faire préciser...).
- Utiliser la métacommunication.
- Cultiver la position de l'écouter.
 - Mise à distance de soi et centration sur l'autre (verbal, non verbal, paraverbal).
 - Repérer le cadre de référence de son interlocuteur.
 - Accepter et chercher à comprendre l'autre dans son unicité (sa position, ses attentes, le message caché dans son discours).
 - Être chaleureux, empathique, authentique.
- Découvrir les bases de l'affirmation de soi.

Modalités pédagogiques

- Tests et exercices (mises en situations, photolangage, travail en sous-groupes...).
- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

À la demande, ce stage pourra être complété par une journée d'analyse des pratiques.

Développer une communication d'influence



Médecins

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b102

14 h
5.6 mai

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Consultant en management

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Destiné à des médecins du travail, ce stage permet de maîtriser les enjeux et contraintes d'échanges professionnels afin de favoriser la prise de décision entre différentes parties prenantes.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser la dimension « d'influence » et de conviction de sa communication pour favoriser les décisions des interfaces internes ou externes.
- Percevoir et aller chercher les enjeux, contraintes et réalités de ses interlocuteurs et parler « leur langage ».
- Cadrer les échanges, savoir aller et revenir sur son terrain et sur celui de son interlocuteur.
- Maîtriser les principes d'une communication intègre et efficace.

Programme

- Mesurer la nécessité d'une communication d'influence.
 - › Comment les décisions se prennent-elles vraiment entre différentes parties prenantes ?
 - › Les bénéfices d'une communication d'influence.
 - › Discerner: influence et information.
 - › Construire un réseau de relations pour avoir un relais d'influence.
- Préparer ses entretiens.
 - › Définir son objectif et sa stratégie.
 - › Être au clair sur son rôle, le cadre, les règles, la loi.
 - › Les points non négociables.
 - › Diagnostic de la situation et des interlocuteurs.
 - › Déterminer ses arguments, être conscient de ses zones aveugles.
 - › Anticiper les pièges et « attaques ».
- Développer une communication d'influence.
 - › Présenter des faits, sortir des jugements, sanctions et opinions : une posture adulte/adulte.
 - › Répondre ou questionner ?
 - › Pourquoi ou comment ? Comment aller vers la coopération et une négociation gagnant/gagnant ?
 - › Authenticité et bienveillance pour des relations pérennes.
- Partage et analyse de pratiques sur cas réels en format codéveloppement.

Modalités pédagogiques

- Présentation d'exemples vidéo.
- Mises en situation personnalisées (avec un DRH, avec un employeur...) en mode codéveloppement.

Développer son leadership



Personnes en situation d'encadrer des équipes en santé travail

EN PRÉSENTIEL Réf. 22b012



14 h
18.19 septembre



930 € HT - Repas inclus

Cette formation s'adresse à toute personne en position d'encadrement qui cherche à développer ses qualités de communication, d'organisation, de négociation et son aisance relationnelle.

Prérequis

Personnes en situation d'encadrer des équipes en santé travail

Objectifs

- Repérer son style de leadership.
- Développer son intelligence de situation.
- Élaborer une communication positive et impactante.
- Fédérer autour d'une vision et d'objectifs communs.
- Mesurer ses progrès et ceux de son équipe.

Programme

- Analyser son leadership à travers la réalisation d'un autodiagnostic.
- Appréhender les concepts fondamentaux du leadership.
 - Définir le leadership.
 - Intégrer les 3 formes d'intelligence indispensables pour bien gérer les situations.
- Être un leader au quotidien.
 - Développer son assertivité.
 - Accroître sa capacité d'écoute active.
 - Donner du sens à l'action pour obtenir l'adhésion.
 - Être une ressource pour son équipe.
- Leadership et communication : intégrer les bases.
- Construire une stratégie de communication.
 - Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication efficace.
 - Comment mesurer l'impact d'une communication.
- Leadership et conduite du changement.
 - S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.
 - Passer de la stratégie au plan d'action.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Consultant(e)
en management

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Développer l'estime de soi



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux
Assistants sociaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b109

 **14 h**
1.2 avril

 **930 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Consultant(e) management
ou en développement
collaboratif

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis :
autoévaluations, quiz,
analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Pour mieux connaître ses qualités, s'appuyer sur ses points forts, communiquer avec confiance.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Consolider son socle de confiance afin de constituer la première étape vers un relationnel fructueux.
- Mieux se connaître.
- Accroître la confiance en soi.
- Développer son intelligence émotionnelle.
- Interagir avec plus de sérénité.

Programme

- Découvrir les 3 piliers de l'estime de soi : amour de soi, confiance en soi, vision de soi.
- Reconnaître ses qualités et points forts, définir son système de valeurs.
- Explorer ses succès pour déceler ses facteurs de réussite.
- Identifier ses émotions, leur rôle positif.
- Repérer ses besoins et les prendre en compte.
- Déjouer les jeux psychologiques victime / sauveur / persécuteur.
- Développer sa stabilité émotionnelle.
- Donner et recevoir des signes de reconnaissance.
- Prendre conscience de ses messages contraignants et les alléger.
- Définir ses axes de progression.

Modalités pédagogiques

- Des exercices de relaxation et de visualisation ponctuent les séquences.
- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

S'affirmer dans sa communication

 Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux
Assistants sociaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 20b016

 **14 h**
12.13 juin

 **930 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Consultant en management

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

› Supports de cours inclus.
› Tests de positionnement.
› Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
› Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation permet d'acquérir les techniques d'affirmation de soi pour nouer des relations constructives.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- S'exprimer avec confiance dans le respect de soi et de l'autre.
- S'affirmer sans agresser et écouter sans s'effacer.
- Interagir de façon fluide.
- S'exprimer en sécurité dans les situations de tension.

Programme

- Faire de ses émotions ses alliées, écouter les informations qu'elles transmettent.
- Oser s'exprimer avec authenticité.
- Aligner le verbal, l'émotionnel et le corporel.
- Faire une demande recevable en situation de tension.
- Cerner les obstacles au dialogue.
- Donner davantage d'impact à sa communication.
- Mieux comprendre l'autre grâce à l'écoute empathique.
- Acquérir des techniques de centrage et d'auto-empathie.
- Agir de façon adaptée au lieu de réagir en mode réflexe.
- Dire non avec fermeté et bienveillance.
- Vivre les désaccords avec plus de sérénité.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Désamorcer les conflits relationnels



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux
Assistants sociaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b104

 **14 h**
3.4 juin
ou 6.7 novembre

 **930 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Consultant(e)
en management

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

À travers des exercices pratiques, l'intervenant(e), consultant(e) en management, donne aux stagiaires les moyens de trouver les réponses adaptées aux diverses situations de conflits en s'adaptant à son interlocuteur.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Analyser la mise en place des situations conflictuelles au travers de concepts clés de l'analyse transactionnelle (états du moi, positions de vie, jeux psychologiques...).
- Découvrir son mode relationnel privilégié.
- Trouver des réponses adaptées pour désamorcer les conflits relationnels dans différents cas du monde du travail.

Programme

- S'approprier les positions de vie et le triangle dramatique (victime, sauveur, persécuteur).
- Découvrir les 3 états du moi et la mécanique des jeux psychologiques.
- Exercices pratiques.
 - Savoir faire face à l'agression.
 - Désarmer l'adversaire en douceur.
 - Neutraliser les sous-entendus.
 - S'adapter à son interlocuteur.
 - Bien gérer l'ensemble de ses relations avec autrui.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Savoir communiquer avec les personnalités difficiles

 Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux
Assistants sociaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b107

 **21 h**
23 au 25 septembre

 **1200 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Consultant(e)
en management

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis :
autoévaluations, quiz,
analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui permet l'identification et la compréhension des personnalités difficiles et l'élaboration de stratégies de communication avec chacune d'elles, dans le but de rester maître de la communication.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier et comprendre les personnalités difficiles à partir de leurs croyances sur elles-mêmes, le monde et les autres.
- Identifier les émotions intenses suscitées par ces personnalités.
- Favoriser leur intégration dans le collectif de travail.
- Se mettre à distance du jugement de valeur et rester en maîtrise de la communication.

Programme

- Tour de table centré sur les difficultés répétitives de communication avec certaines personnes (toujours les mêmes).
- Analyser son propre comportement dans ces situations (évitement ou colère).
- S'approprier des éléments de sa propre personnalité.
- Identifier et comprendre les personnalités difficiles.
- Définir les stratégies de communication avec chacune de ces personnalités difficiles.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

À noter que si nécessaire, et à la demande ce stage peut être complété par une journée d'analyse des pratiques, réalisée plusieurs semaines après le stage initial.

Communication en situations de conflit ou de complexité relationnelle

 Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux
Assistants sociaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 20b017

 **14 h**
3.4 février

 **930 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Consultant(e)
en management

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui permet de s'approprier des techniques de communication et de faire face à des situations conflictuelles ou relationnelles complexes.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Appréhender les différentes émotions et le schéma de relations entre émotions et sentiments pour renforcer son intelligence émotionnelle.
- Apprendre à réguler ses émotions en situation de complexité relationnelle et à retrouver sa capacité d'agir pour limiter le risque d'escalade.
- Identifier les facteurs susceptibles de complexifier les relations voire de générer de l'agressivité.
- Utiliser les techniques de communication permettant de fluidifier les échanges.

Programme

- Identifier ses émotions et celles de ses interlocuteurs en situation de complexité relationnelle voire de conflit.
- Acquérir les techniques de régulation pour retrouver la capacité d'agir sur la situation et éviter qu'elle ne se complexifie.
- Comprendre les causes d'un comportement agressif et adopter une démarche de pacification de la relation.
- Prendre la mesure des stresseurs internes et externes pouvant concourir à la dégradation d'une relation, agir pour les réduire.
- Prendre conscience du rôle de nos valeurs et de nos croyances pouvant induire un comportement inadapté en situation de complexité relationnelle.
- Qualifier le conflit.
- Faire émerger des solutions durables.
- Développer l'empathie, l'assertivité, l'écoute active et la communication positive.

Modalités pédagogiques

- Formation action favorisant les approches participatives, actives et expérientielles.
- Mises en situation.
- Échanges de pratique et analyse réflexive.
- Apports théoriques.

Médiations et régulations en situation de conflit



Médecins
Psychologues du travail

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b098

14 h
13.14 novembre

€ 930 € HT - Repas inclus

Destinée exclusivement à des médecins, cette formation se fixe pour objectifs de réfléchir au rôle et à la place du médecin du travail face aux situations nécessitant une médiation.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier et clarifier les conflits vers le mode de règlement de conflits adéquats.
- Maîtriser l'escalade et les risques des conflits.
- Être acteur de la régulation de conflits.
- Se servir des outils du médiateur dans son métier de médecin du travail et de psychologue du travail.

Programme

- Cartographie et typologies des différends et conflits de votre métier
- Sources et indicateurs du conflit.
- Les stratégies des parties prenantes face au conflit.
- Adapter les modalités de régulation et résolutions selon les situations et parties prenantes.
- Comprendre le rôle, les enjeux et risques pour les acteurs, tiers régulateur/médiateur/le médecin du travail.
- Le processus de la médiation.
- Explorer le différend, co-construire la solution et sortir de la crise.
- Utiliser les outils de la médiation et de la résolution de crise : questionnement, formulation.
- Pratiquer collectivement au travers d'entretiens et cas d'entraînement.
- La médiation, un changement de pratique dans les SPST.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Consultant en management
ou médecin du travail

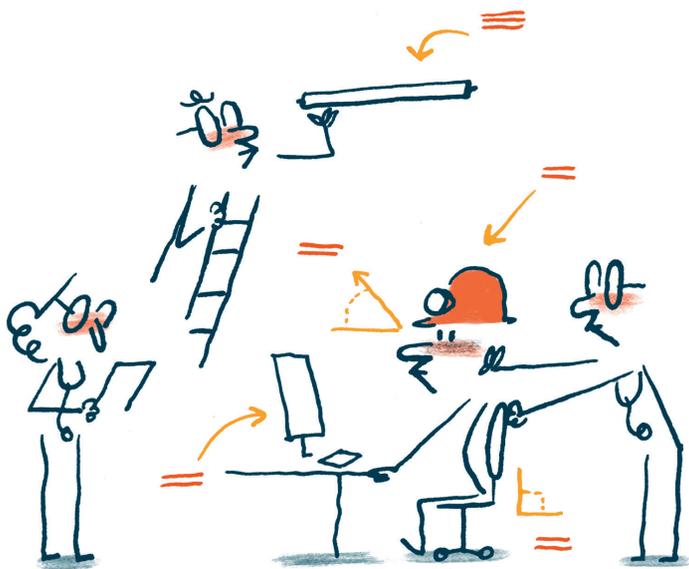
DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR



SUR MESURE

Le saviez-vous ?

25 % des formations dispensées par l'AFOMETRA sont confectionnées sur mesure à votre demande.

Vous avez un besoin qui ne trouve pas de réponse dans le catalogue ? Appelez-nous !

Nous vous proposerons une pédagogie, une durée et des outils en fonction de vos objectifs.

Pour toute demande, pour tout conseil, pour connaître nos tarifs :
info@afometra.org ou 0153 95 38 63

DIR	MED	INF	IPRP	CPRP	ASM	ASS	AUTRE
-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-------

BASES LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

Découverte de la santé au travail en SPSTI p. 49	●	●	●	●	●	●	●	●
Président de SPSTI p. 50								●
La santé au travail - La réglementation pour une pratique quotidienne (pour professionnels de santé) p. 51		●	●					
La santé au travail - La réglementation pour une pratique quotidienne (pour non professionnels de santé) p. 52				●	●	●	●	
Mission et rôle des instances de gouvernance d'un SPSTI p. 53	●							●
Siéger en CMT p. 54								●
Adopter un positionnement efficace lors des CSE / CCSCT p. 55		●	●	●	●	●	●	

SUIVI RÉGLEMENTAIRE DE LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS

Suivi individuel de l'état de santé et inaptitude au poste de travail p. 56		●						
Rôle de l'IST dans l'inaptitude au poste de travail p. 57			●					
Visite médicale de fin de carrière - surveillance médicale post-exposition ou post-professionnelle p. 58		●	●					
Suivi des travailleurs temporaires - (CDD, intérimaires et saisonniers) p. 59		●	●					
Suivi de l'état de santé et conduite professionnelle p. 60		●	●					
Télétravail - réglementation et application pratique p. 61	●	●	●	●	●	●	●	●
La clinique infirmière dans le suivi individuel de la santé p. 62			●					
Suivi de la santé par l'IST - Visite de pré-reprise, visite de reprise, visite de mi-carrière p. 63			●					
Règles spécifiques de la fonction publique en santé au travail p. 64		●	●			●		

Réglementation et harmonisation des pratiques

DIR	MED	INF	IPRP	CPRP	ASM	ASS	AUTRE
-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-------

RESPONSABILITÉS ET ÉCRITS

Responsabilités juridiques du médecin du travail p. 66		●					
Responsabilités juridiques de l'infirmier(e) de santé au travail p. 67			●				
R Le DMST, digitalisation des données dans le SPSTI p. 68		●	●			●	●
Certificats et écrits du médecin du travail p. 69		●					
Les écrits du médecin du travail en lien avec les RPS p. 70		●					

APPROCHE COLLECTIVE DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Échanges de pratiques entre pairs en équipe pluridisciplinaire p. 71		●	●	●			●
Projet de service et indicateurs en SPSTI p. 73	●						●
Les thésaurus en santé au travail - Des outils indispensables p. 74		●	●	●	●	●	
Épidémiologie en santé au travail - Notions indispensables p. 75	●	●	●	●	●	●	●

N Nouveau contenu

R Refonte importante

LES FORMATEURS

- **Marie BLANCHARD**
infirmière de santé au travail
- **Dr Hélène CADÉAC**
médecin du travail
- **Dr Laurence COLLIGNON**
médecin du travail, médecin coordonnateur
- **Émilie CORNU**
infirmière de santé au travail, psychologue
du travail
- **Dr Jacques DEBLAUWE**
médecin du travail, référent juridique
- **Benoît DEKERLE**
consultant, ex-directeur de SPST
- **Dr André DUBOIS**
médecin du travail, médecin coordonnateur
- **Julie FARGEOT**
infirmière de santé au travail
- **Virginie GENTY**
docteur en droit
- **Laurence LE BRAS**
infirmière de santé au travail coordinat
- **Nicolas LESUR**
infirmier de santé au travail
- **Dr Gérald MAGALLON**
médecin du travail
- **Laurence MARTIN**
juriste en droit social
- **Dr Philippe MEUNIER**
médecin du travail, ergonome, médecin du sport
- **Dr Murielle MONGE**
médecin du travail, ergonome
- **Frédéric MOREAU**
IPRP, ingénieur hygiène et sécurité
- **Jean-Baptiste PERIÉ**
directeur de SPST
- **Virginie PERINETTI**
avocate
- **Cécile PUIROUX**
infirmière de santé au travail
- **Dr Virginie ROIG**
médecin du travail, médecin coordonnateur
- **Dr Pascal RUMÈBE**
médecin du travail, médecin coordonnateur,
épidémiologiste
- **Jean-Marie SURIREY**
juriste, ex-DRH de SPST
- **Thierry VÉZIÉ**
responsable pôle hygiène et sécurité
- **Marine VIALATTE-KHODR**
infirmière de santé au travail

Découverte de la santé au travail en SPSTI



Tout acteur de
SPST nouvellement
embauché

EN PRÉSENTIEL Réf. 20b001



14 h
Nous consulter



Nous consulter

À DISTANCE Réf. 20b001_D



14 h
Nous consulter

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Destinée à tout nouvel arrivant en SPSTI, cette formation offre une vision globale de la santé au travail : outre les missions du service et de ses acteurs, elle détaille la prévention des risques, les responsabilités des parties et analyse les éléments de réussite d'un projet de service.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Découvrir le fonctionnement actuel d'un service de prévention et de santé au travail.
- Identifier les missions du service et de chacun de ses acteurs.
- Analyser les enjeux de la santé au travail dans le paysage réglementaire actuel.

Programme

- Réglementation(s) en santé du travail.
 - › Enjeux de la santé au travail.
 - › Fonctionnement d'un SPST de nos jours, instances réglementaires et acteurs.
- Prévention des risques professionnels aujourd'hui.
 - › Risques, responsabilités et obligations de chacun dans la prévention.
 - › La mission du service de santé au travail et l'art. L.4622-2 du Code du travail.
- Les 5 axes de la mission du service.
 - › L'action en milieu de travail.
 - › Le conseil.
 - › Le suivi de la santé des travailleurs depuis le 2 août 2021.
 - › La traçabilité.
 - › La santé publique.
- Le fonctionnement d'un projet de service, le passage de l'individuel au collectif.
 - › Médecin du travail et équipe pluridisciplinaire.
 - Les différents acteurs et les protocoles.
 - Les professionnels de santé et la déontologie.
 - La particularité de l'indépendance du médecin.
 - › Projet de service : les buts et les acteurs.
 - › Données, indicateurs, traçabilité.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
 - › Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Président de SPSTI



Présidents de SPST

À DISTANCE Réf. 20b023_D



2 x 3h30

Nous consulter



490 € HT

Destinée à tout nouveau président en SPSTI, cette formation permet de comprendre les enjeux de la santé au travail. Elle détaille les missions d'un administrateur avec un focus sur le rôle du président.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser les connaissances fondamentales de la santé au travail.
- Comprendre les enjeux d'un projet de service.
- Aborder les grandes missions d'un président de SPSTI.

Programme

Première partie (0,5 j.)

- Concourir à la compréhension des enjeux de la santé au travail par la découverte du contexte et des généralités concernant le fonctionnement d'un service de santé au travail interentreprises.
 - Fonctionnement d'un SPSTI de nos jours, instances réglementaires et acteurs.
 - La mission du service de santé au travail : Art L.4622-2 du code du travail et les 5 axes de la mission.

Deuxième partie (0,5 j.)

- Les grandes missions d'un administrateur, focus sur le rôle de président.
 - Comprendre le mandat de président dans un réseau national et régional.
 - Maîtriser la délégation de pouvoir : principes et responsabilités.
 - Appréhender les spécificités du statut de médecin du travail en matière d'indépendance et de protection.
 - Piloter et suivre le projet de service : les finalités, le périmètre d'action, la détermination d'objectifs et les indicateurs associés

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Directeur de SPSTI

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



La santé au travail

La réglementation pour une pratique quotidienne (pour professionnels de santé)



Médecins
infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b042



14 h
26.27 mai



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail ou juriste

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Tout particulièrement destiné aux médecins et infirmier(e)s, ce stage détaille dans son ensemble le paysage réglementaire de l'activité d'un service de santé au travail.

Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative ou réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Acquérir ou actualiser ses connaissances législatives et réglementaires en santé au travail pour une application pratique en SST.

Programme

- Définir l'organisation et le fonctionnement du système de santé au travail actuel.
 - Activités en milieu de travail, pluridisciplinarité et évolution des différents métiers.
 - Suivi de l'état de santé des salariés, bonnes pratiques : visite d'information et de prévention, suivi individuel renforcé et aptitude, autres visites...
 - Documents réglementaires (fiche d'entreprise, rapport d'activité...).
- Les partenaires et les services institutionnels (service social, CARSAT, ministères, ARS).
- Aspects réglementaires de l'évaluation des risques professionnels – pénibilité au travail.
- Surveillance post-professionnelle.
- Emplois réservés, handicap et travail.
- Accidents du travail et maladies professionnelles.
- Les vaccinations en milieu de travail.
- Le CSE.
- Le secret professionnel et la responsabilité.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

La santé au travail

La réglementation pour une pratique quotidienne (pour non professionnels de santé)



IPRP
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux
Assistants sociaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b043



14 h
Nous consulter



Nous consulter

ANIMATION

Médecin du travail ou juriste

DÉROULEMENT

> 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- > Supports de cours inclus.
- > Tests de positionnement.
- > Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- > Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation est à destination des non professionnels de santé. Les différents aspects de l'activité des services de santé au travail sont analysés sous l'angle réglementaire et l'activité pluridisciplinaire est détaillée.

Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectif

Acquérir ou actualiser ses connaissances législatives et réglementaires en santé au travail pour une application pratique en SST.

Programme

- Définir l'organisation et le fonctionnement du système de santé au travail actuel.
 - > Activités en milieu de travail, pluridisciplinarité et évolution des différents métiers.
 - > Suivi de l'état de santé des salariés, bonnes pratiques : visite d'information et de prévention, suivi individuel renforcé et aptitude, autres visites...
 - > Documents réglementaires (fiche d'entreprise, rapport d'activité...).
- Les partenaires et les services institutionnels (service social, CARSAT, ministères, ARS).
- Aspects réglementaires de l'évaluation des risques professionnels – pénibilité au travail.
- Surveillance post-professionnelle.
- Emplois réservés, handicap et travail.
- Accidents du travail et maladies professionnelles.
- Le CSE.
- Le secret professionnel et la responsabilité.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Mission et rôle des instances de gouvernance d'un SPSTI



Directeurs
Membres de CA
Membres de
commission de contrôle

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b044



7 h
Nous consulter



Nous consulter

ANIMATION

Directeur(rice) de SPSTI

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


 fometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Ce stage donne aux membres des conseils d'administration, des commissions de contrôle et aux directeurs de services les éléments clés de l'organisation des services et du rôle de chacun de ses membres et instances.

Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPSTI.

Objectifs

- Répondre à l'obligation de formation des membres de la commission de contrôle et donner aux membres des instances de gouvernance les outils leur permettant de remplir leur mission conformément au Code du travail.
- Maîtriser les dispositifs législatifs et réglementaires du fonctionnement d'un SPSTI.
- Appréhender :
 - › Les enjeux essentiels de la santé au travail.
 - › L'organisation, fonctionnement et missions d'un SSSI.
 - › Les missions de la commission de contrôle.

Programme

- Parcourir les aspects réglementaires.
 - › L'organisation et le fonctionnement des services : agrément, direction et gestion, instances de gouvernance et de contrôle, obligations vis-à-vis des entreprises adhérentes, contenu de la prestation santé-travail.
 - › L'organisation, le rôle et les missions de la commission de contrôle.
 - › Les documents réglementaires : l'article D.4622- 22, la fiche d'entreprise, le rapport annuel, le rapport administratif et financier...
 - › Les obligations essentielles relatives aux missions des acteurs en santé au travail : le service, le médecin et l'équipe pluridisciplinaire, le projet de service.
- Analyser les tenants et aboutissants de la prévention des risques professionnels.
 - › Les acteurs de la prévention des risques en France.
 - › Les enjeux de l'évaluation des risques.
 - › De la responsabilité de l'employeur à celle du SSSI.
- Définir le cadre de la gestion du conseil au bénéfice de la santé au travail.
 - › Le champ de la santé au travail. La logique de prévention.
 - › La gestion des missions au quotidien.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Siéger en CMT



Tous les membres de la CMT, élus et suppléants

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b013



14 h
Nous consulter



Nous consulter

La commission médico-technique est un lieu de dialogue et d'échange entre les représentants de l'équipe de santé au travail. Avec la loi santé travail, son bon fonctionnement est essentiel, notamment dans l'élaboration du projet de service. Cette formation donne les clés aux membres de la CMT pour jouer efficacement leur rôle.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectif

Utiliser les outils juridiques et communicationnels permettant de jouer efficacement son rôle au sein de la CMT ainsi qu'avec les autres instances du SPSTI.

Programme

- Maîtriser la réglementation en vigueur : mission de chaque membre au sein de la CMT, missions de la CMT au sein du SPSTI.
- Appréhender les spécificités de ce mandat.
- Comprendre le fonctionnement d'un projet de service, le passage de l'individuel au collectif, les objectifs, les acteurs.
- Les différents acteurs, les professionnels de santé et la déontologie, la particularité de l'indépendance du médecin du travail.
- Travailler en équipe : la pratique collaborative, communication au sein d'un collectif de travail (fonctionnelle, hiérarchique).
- Organiser et mener des CMT efficaces.
- Analyser des cas pratiques.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Travail en sous-groupes.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Médecin du travail
coordinateur

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Adopter un positionnement efficace lors des CSE / CCSCT



Tout membre
de l'équipe
pluridisciplinaire qui
assiste au CSE/CCSCT

EN PRÉSENTIEL Réf. 21b014



14 h
12.13 juin



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Responsable pôle hygiène
et sécurité

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation donne aux membres de l'équipe pluridisciplinaire les connaissances nécessaires pour exercer pleinement leur rôle de conseil au nom du SPST qu'ils représentent.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Déterminer les missions et le fonctionnement d'un CSE et d'une CCSCT.
- Exercer son rôle.

Programme

- Repérer les différents modes de fonctionnement du CSE / CCSCT et ses missions.
 - Périodicité et modalités d'organisation des réunions.
 - Identifier les membres et leur rôle.
 - Les missions du CSE.
- Utiliser les documents officiels du CSE.
 - Convocation, ordre du jour, PV.
 - Programme annuel d'actions de prévention (loi du 2 août 2021).
- Identifier les temps forts du CSE pour y apporter sa contribution.
 - Bilan et analyse des AT, dont la méthode de l'arbre des causes.
 - Les inspections.
 - Cas d'une consultation avec vote.
- Proposer des actions de prévention en tant que membre d'une équipe pluridisciplinaire de SPST.
- Définir son positionnement et ses limites d'intervention.
 - Un rôle exclusif de conseil.
 - Dissocier l'individuel du collectif.
 - Les thématiques sur lesquelles intervenir : le champ de la Santé au travail.
 - Les atouts de l'intervenant santé au travail.
 - Les pièges à éviter.
- Adopter le bon comportement : 5 conseils pour devenir un interlocuteur clé.
- Échanges à partir des retours d'expériences des stagiaires sur des situations vécues en CSE.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partages de pratique et mise en situation.
- Travail en sous-groupes.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Les stagiaires peuvent apporter des cas concrets (à transmettre au formateur via l'Afometra 15 jours avant le début de la formation).

Suivi individuel de l'état de santé et inaptitude au poste de travail



Médecins

DPC MED (soumis à validation)

À DISTANCE Réf. 12b046_D

14 h
27.28 mars

€ 750 € HT

ANIMATION

Médecin du travail
Juriste

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Le médecin du travail juriste qui anime cette formation détaille les principes de l'inaptitude et les modalités de réalisation d'une procédure d'inaptitude.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Réaliser une procédure d'inaptitude conforme à la réglementation en vigueur (y compris dans les cas particuliers : AT/MP, invalidité, RPS).
- Rédiger des avis et courriers en sécurité juridique dans le cadre de l'inaptitude.
- Maîtriser les implications des avis d'inaptitude pour l'employeur dans le cadre de sa recherche de reclassement.
- Appréhender le contentieux juridique de l'impossibilité de reclassement suite à l'inaptitude.

Programme

- Parcourir les notions juridiques de base.
 - › Organisation judiciaire en France – Le conseil des prud'hommes.
 - › Droit du contrat de travail et de sa rupture : règles essentielles.
- Cadrer les propositions d'aménagement de poste.
 - › Les modalités pour le médecin du travail et les échanges avec le salarié et l'employeur.
 - › Les obligations de l'employeur et du salarié.
- Définir le rôle du médecin du travail dans l'inaptitude.
 - › Constat d'inaptitude et responsabilité du médecin.
 - › La procédure d'inaptitude et des conditions de travail.
 - › L'étude de poste – Les capacités médicales restantes.
 - › La dispense de recherche de reclassement.
- Définir le rôle de l'employeur dans l'inaptitude.
 - › L'étendue de l'obligation de recherche de reclassement.
 - › L'avis du CSE.
 - › La reprise du versement du salaire.
 - › Le refus de poste et la procédure de licenciement pour impossibilité de reclassement.
- Analyser les cas particuliers : invalidité 2^e catégorie, fin d'IJ, RPS).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Rôle de l'IST dans l'inaptitude au poste de travail



Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 24b001

14 h
4.5 mars

930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail
Juriste

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Cette formation donne aux IST les connaissances pour comprendre leur rôle dans le cadre d'une procédure d'inaptitude : étude de poste, suivi des préconisations du médecin du travail.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Comprendre la procédure d'inaptitude définitive au poste.
- Agir en tant qu'IST avant ou après l'inaptitude.
- Faire le lien avec le maintien en emploi.

Programme

- Procédure d'inaptitude définitive :
 - Réglementation.
 - Rôle et responsabilité du médecin du travail.
 - Rôle de la cellule PDP.
 - Cas particuliers : invalidité 2e catégorie, fin d'IJ, RPS.
- Rôle de l'IST dans l'étude de poste pré inaptitude et exemples pratiques :
 - Réalisation de l'étude.
 - Rédaction du rapport.
 - Échanges avec le médecin du travail.
- Rôle de l'IST dans le cadre du suivi post inaptitude avec reclassement du salarié.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives, expérientielles.
- Études de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Les stagiaires peuvent apporter des cas concrets (à transmettre au formateur via l'Afometra, 15 jours avant le début de la formation).

Visite médicale de fin de carrière

surveillance médicale post-exposition ou post-professionnelle



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b002



14 h
6.7 février
ou 8.9 septembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Docteur en droit ou
médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

L'introduction de visites médicales pour le suivi post-exposition / post-professionnel, nécessite la maîtrise du cadre législatif et réglementaire associé : c'est ce que vous apprendrez dans cette formation.

Le programme de ce stage sera adapté à l'activité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser la réglementation consacrée à la visite médicale de fin de carrière.
- Maîtriser la réglementation consacrée à la surveillance médicale post-exposition et post-professionnelle.
- Organiser le suivi de santé des salariés.

Programme

- La visite médicale post-exposition / visite médicale de fin de carrière auprès du médecin du travail :
 - Les salariés concernés : réglementation et recommandations de la Société française de médecine du travail.
 - Initiative de la visite et organisation pratique.
 - Les objectifs de la visite : traçabilité et état des lieux des expositions à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels et surveillance post-exposition / post-professionnelle.
 - La rédaction par le médecin du travail de l'état des lieux des expositions aux facteurs de risques professionnels : comment procéder en pratique ?
 - Les documents à remettre au salarié à l'issue de la visite.
- La surveillance médicale post-exposition / post-professionnelle :
 - Personnes concernées, expositions professionnelles permettant de bénéficier de la surveillance médicale.
 - Modalités de preuve de l'exposition auprès de la sécurité sociale.
 - Modalités de mise en place de la surveillance médicale.
 - Recommandations de la Haute Autorité de Santé pour le suivi post-professionnel de certaines expositions.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Suivi des travailleurs temporaires

(CDD, intérimaires et saisonniers)



Médecins
Infirmier(e)s

À DISTANCE Réf. 21b002_D

7 h
17 juin

€ 490 € HT

Formation consacrée au suivi de catégories de travailleurs dont le suivi est spécifique.

Le programme de ce stage sera susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser la réglementation consacrée aux travailleurs temporaires (CDD, intérimaires et saisonniers) en santé au travail.
- Organiser le suivi de santé de ces salariés.
- Pour les intérimaires, maîtriser les spécificités des relations et des obligations entre entreprise de travail temporaire et entreprise utilisatrice.

Programme

- Analyser les modalités de suivi des travailleurs par le médecin et l'IST.
 - Contrats, travaux interdits.
 - Suivi de la santé, traçabilité des expositions.
 - Rôle des IST.
- Cas particuliers des intérimaires : relation entreprise utilisatrice, travail temporaire et SPST.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.
- Cas pratiques de décisions de commission à analyser et commenter

ANIMATION

Médecin du travail
Juriste

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Suivi de l'état de santé et conduite professionnelle



Médecins
Infirmier(e)s

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b047



14 h
24.25 septembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Ce stage s'adresse aux médecins et infirmier(e)s de santé au travail désireux de maîtriser les bonnes pratiques et responsabilités en matière de suivi de l'état de santé des conducteurs professionnels.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les facteurs de surrisque routier et de conduite dangereuse et leurs conséquences pour le professionnel.
- Maîtriser la réglementation des permis de conduire et les sanctions prévues en cas de conduite dangereuse.
- Appréhender les responsabilités des différents acteurs dans l'aptitude à la conduite.
- Concilier le suivi de santé des conducteurs professionnels (suivi simple – suivi individuel renforcé) avec l'arrêté du 28 mars 2022 et les décisions des commissions médicales du permis de conduire.

Programme

Jour 1

- Définir la réglementation, identifier les responsabilités et contre-indications à la conduite de véhicules.
 - L'accidentologie.
 - Définir les conduites dangereuses.
 - Différencier le permis de conduire et l'autorisation de conduire.
 - Cerner conduite et responsabilité.
 - Les contre-indications médicales officielles à la conduite.
 - Affections médicales incompatibles avec le maintien du permis pour le groupe léger (permis A et B) et le groupe lourd (permis C et D) : affections cardiaques, visuelles, auditives et locomotrices.

Jour 2

- Analyser le suivi des conducteurs professionnels du groupe léger et du groupe lourd présentant des pathologies induisant des troubles de la vigilance.
 - Épilepsies et pathologies neurologiques (AVC, SEP...).
 - Apnées du sommeil.
 - Médicaments et conduite.
 - Addictions et conduite.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Exemples pratiques de décisions et de conséquences
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Télétravail

Réglementation et application pratique



Tout acteur de SPST.

À DISTANCE Réf. 24b002_D



7 h
10 juin



490 € HT

ANIMATION

Docteur en droit

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Formation qui récapitule l'ensemble des points à connaître pour prendre en compte le télétravail dans la prévention des risques professionnels.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Acquérir ou actualiser ses connaissances législatives, réglementaires et jurisprudentielles en matière de télétravail pour une application pratique en SPST.

Programme

- Définition, lieux de télétravail, cadre réglementaire issus des Ordonnances du 22 septembre 2017.
- État des lieux : le télétravail avant, pendant et après la crise sanitaire.
- Mise en place : accord collectif, charte élaborée par l'employeur, accord entre l'employeur et le salarié.
- Mise en place exceptionnelle du télétravail (menace d'épidémie, force majeure).
- Rôle du CSE.
- Obligations de l'employeur (obligations de droit commun et obligations spécifiques vis-à-vis du salarié en télétravail).
- Obligation de sécurité de l'employeur : focus sur les accidents du travail.
- Les équipements de travail nécessaires au télétravail, indemnité de télétravail.
- Droit à la déconnexion, contrôle de la durée du travail.
- Le télétravail sous l'angle de la préconisation du médecin du travail : aménagement de poste, reclassement.
- Particularités du télétravail pour les travailleurs handicapés ou les proches aidants.
- Les avantages et les risques professionnels soulevés par le télétravail.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

La clinique infirmière dans le suivi individuel de la santé



Infirmier(e)s

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b016

21 h
24 au 26 mars
ou 30 sept. au 2 octobre

€ 1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Infirmier(e) de santé
au travail

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Formation qui traite du suivi individuel de l'état de santé du salarié par les IST par la connaissance du cadre juridique et réglementaire de l'entretien infirmier, de la délégation du médecin du travail, du positionnement infirmier.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Connaître le cadre d'intervention de l'IST.
- Distinguer les notions de responsabilité.
- Identifier les étapes du suivi individuel de la santé des travailleurs.
- Repérer les liens entre la santé et le travail au regard des risques professionnels et prodiguer des conseils de prévention adaptés.
- Appliquer les concepts infirmiers et construire un entretien infirmier en mobilisant la démarche clinique infirmière et les connaissances acquises.
- Savoir synthétiser, orienter et transmettre les informations utiles notamment au médecin du travail.
- Analyser sa pratique professionnelle.

Programme

- Se situer dans l'évolution de la profession infirmière et de la santé au travail.
- Identifier la double exigence réglementaire :
 - › Code de la santé publique et code de déontologie : rôle propre, rôle prescrit, secret professionnel.
 - › Code du travail et exercice infirmier en santé travail : place au sein de l'équipe pluridisciplinaire, protocoles de délégation.
- Distinguer la responsabilité civile, pénale, déontologique de l'IST.
- Définir l'objectif et les modalités de suivi individuel des travailleurs.
 - › Cadre réglementaire : visites réalisables par l'IST (loi du 2 août 2021), contenu, périodicité, orientation, attestation.
 - › DMST.
- Conduire l'entretien infirmier en faisant les liens santé travail, en donnant les conseils appropriés et en orientant à bon escient le travailleur.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation (films).
- Évaluation par quiz.

Suivi de la santé par l'IST

Visite de pré-reprise, visite de reprise, visite de mi-carrière

 **Infirmier(e)s**
DPC INF (soumis à validation)

À DISTANCE Réf. 23b014_D

7 h
 **10 mars**
ou 1^{er} juillet
ou 4 décembre

 **490 € HT**

ANIMATION

Infirmier(e) de santé au travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
 ➤ Tests de positionnement.
 ➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
 ➤ Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Les IST peuvent intervenir en délégation lors des visites de pré-reprise, les visites de reprise hors SIR et les visites de mi-carrière. Afin de permettre une bonne prise en charge de ces salariés, il est nécessaire de maîtriser l'ensemble des règles liées à l'organisation et à la réalisation de ces visites par les IST.

Le programme de ce stage sera adapté à l'activité législative et réglementaire.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Connaître les bases de la posture infirmière (rôle propre, rôle prescrit, déontologie).
- Maîtriser la réglementation concernant le suivi des salariés en VIP et visites intermédiaires par l'IST.

Objectifs

- Maîtriser la réglementation consacrée à la visite de pré-reprise, la visite de reprise, la visite de mi-carrière.
- Responsabilités des acteurs et de l'infirmier(e) (rôle propre, rôle prescrit).
- Organiser le suivi de santé des salariés concernés.

Programme

- Identifier les salariés concernés et l'initiative de chaque visite ainsi que l'organisation pratique.
- Décliner les objectifs de la réalisation de cette visite par l'IST, les protocoles.
- Réaliser un diagnostic infirmier.
- Organiser le staff avec le médecin du travail : maintien en emploi, risque d'inaptitude, conclusions médicales nécessaires.
- Faire le lien avec la cellule PDP (essai encadré, rendez-vous de liaison) et la cellule RPS dans un but de prévention de la désinsertion professionnelle.
- Informer les membres de l'équipe pluridisciplinaire pour passer de l'individuel au collectif.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Exemples pratiques de décisions et de conséquences.
- Évaluation par quiz.

Règles spécifiques de la fonction publique en santé au travail



Médecins
Infirmier(e)s
Assistants médicaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b045

14 h
31 mars et 1^{er} avril

€ 930 € HT - Repas inclus

À DISTANCE Réf. 12b045_D

14 h
29.30 septembre

€ 750 € HT

ANIMATION

Docteur en droit ou
médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Ce stage détaille l'organisation de la santé au travail dans la fonction publique, les droits médico-sociaux, les particularités applicables pour l'aptitude, l'inaptitude et le rôle du médecin agréé et du conseil médical.

En intra, le traitement des trois fonctions publiques peut se faire conjointement ou uniquement sur l'une ou l'autre des fonctions publiques, à la demande.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Distinguer les droits médico-sociaux des agents et des salariés travaillant pour la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière, dans le contexte de l'aptitude médicale au travail, du contrôle des droits à congé maladie, de l'indemnisation des pathologies professionnelles.
- Identifier les interrelations médecine de prévention/médecine statutaire.

Programme

- Questionnements lors de la prise en charge d'agents relevant de la fonction publique (fiche pratique à compléter).
- Organisation et statuts de la fonction publique.
- Rôle du médecin du travail et du médecin agréé, notamment en ce qui concerne l'aptitude des agents.
- Fonctionnement du conseil médical et articulation avec le service de prévention et de santé en charge des agents.
- Particularités du suivi en santé au travail (suivi individuel et actions sur le milieu de travail) des agents.
- Échanges entre le médecin du travail et le conseil médical (rédaction obligatoire ou facultative - en fonction des situations - d'un rapport médical pour le conseil médical).
- Particularités des préconisations individuelles d'aménagement de poste dans la fonction publique.
- Particularités de l'inaptitude des agents et du reclassement dans la fonction publique.
- Règles du maintien en emploi, de la PDP dans la fonction publique.
- Particularités liées à la maladie des agents de la fonction publique (les différents types de congés) et règles applicables en matière d'accident de service, maladie professionnelle.
- Fonctionnement de l'allocation temporaire d'invalidité, de l'allocation d'invalidité temporaire, du temps partiel thérapeutique.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.



LES FONDAMENTAUX DU SUIVI INDIVIDUEL DES SALARIÉS

100% E-LEARNING

À distance, en toute autonomie
pour le stagiaire et à moindre coût

**1 session par thème s'ouvre au début de chaque mois,
tout inscrit a 4 semaines pour suivre les apprentissages
à son rythme et tester ses connaissances acquises.**

H24

Pour découvrir le programme détaillé de cette formation,
rendez-vous à la page 15 de ce catalogue.

Responsabilité juridique du médecin du travail



Médecins

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b050



7 h
3 avril



590 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Docteur en droit ou
médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Le formateur qui anime cette formation présente les différents codes et instances où peuvent être analysées et jugées les responsabilités de tout médecin.

Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser les diverses responsabilités du médecin du travail dans le cadre de son exercice professionnel.
- Identifier les contentieux juridiques possibles et les juridictions auprès desquelles le médecin du travail peut être appelé à répondre de ses actes et décisions.

Programme

- Parcourir les notions juridiques de base.
 - La responsabilité juridique - Ses différents aspects : civil, pénal, ordinal.
 - Les textes du droit de la responsabilité : Code civil, Code pénal, Code de la santé publique, Code de déontologie.
 - Les différentes juridictions correspondant à ces responsabilités.
 - La responsabilité civile.
 - Principes de la responsabilité civile - Responsabilité contractuelle et délictuelle.
 - Le préjudice - Le lien de causalité.
 - La RCP du médecin du travail (salarié).
 - La responsabilité pénale.
 - Règles de base du droit pénal et de la procédure pénale.
 - Les infractions pénales susceptibles d'engager la responsabilité du médecin.
 - Atteintes involontaires à la vie ou l'intégrité des personnes.
 - Non-assistance à personne en péril.
 - Violation du secret professionnel.
 - Faux en matière de certificats médicaux.
 - La responsabilité disciplinaire (ordinaire).
 - La procédure de mise en cause auprès de l'Ordre des Médecins.
 - Le Code de déontologie médicale.
 - Les instances disciplinaires de l'Ordre des Médecins.
 - Les dix commandements des certificats médicaux.
 - Exemples de décisions ordinaires récentes pour des confrères (harcèlement moral, maladies professionnelles).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Responsabilité juridique de l'infirmier(e) de santé au travail



Infirmier(e)s

À DISTANCE Réf. 12b051_D



7 h

Nous consulter



490 € HT

Cette formation décrit les responsabilités, les assurances et les sanctions qui peuvent incomber à l'IST en cas de faute.

Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser les bases juridiques nécessaires à sa pratique professionnelle.
- S'approprier le principe et le mécanisme de la responsabilité juridique.
- Appréhender le risque juridique du fait de sa pratique en santé au travail.

Programme

- Définir et analyser les notions de :
 - › Responsabilités civile et pénale.
 - › Responsabilité et double exigence réglementaire pour l'infirmier de santé au travail : Code du travail et Code de la santé publique.
- Analyser les principes de :
 - › Code de déontologie de l'infirmier(e) et responsabilité disciplinaire.
 - › Responsabilités dans la collaboration médecin du travail/infirmier(e) de santé travail.
 - › Rôle propre, rôle sur prescription et missions confiées par le médecin du travail.
 - › L'assurance professionnelle personnelle.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Docteur en droit ou
médecin du travail

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


fometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Le DMST, digitalisation des données dans le SPSTI



Médecins
Infirmier(e)s
Assistants médicaux
Personnel administratif

À DISTANCE	Réf. 20b002_D
7 h 11 juin	
490 € HT	

R

Cette formation permet de maîtriser l'utilisation d'un outil métier informatisé pour le DMST.

Sont abordées les responsabilités inhérentes aux données de santé, les recommandations de bonnes pratiques de la HAS, le décret du 15 nov. 2022, les téléconsultations, ainsi que le passage de l'individuel au collectif par l'exploitation des données des DMST.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser le sens du DMST et la responsabilité des acteurs tout au long de son utilisation.
- Intégrer le changement des pratiques et le choix des thésaurus.
- Donner du sens à la digitalisation pour le travail en équipe.

Programme

- Le DSMT :
 - › Historique ; différences entre dossier médical et DMST.
 - › Liens entre les recommandations de la HAS, celles du CNOM, et le décret du 15 novembre 2022.
 - › La numérisation des données, la digitalisation du DMST : quels enjeux ?
- Le DMST dans le cadre du suivi individuel.
- Le DMST et la traçabilité des expositions professionnelles.
- Le DMST et le passage de l'individuel au collectif.
- Le DMST et les thésaurus.
- Le logiciel métiers et le cahier des charges d'un logiciel métiers.
 - › À l'adhésion
 - › À la prise de rendez-vous
 - › Pour les visites médicales.
 - › Pour les entretiens individuels.
 - › Pour les actions en milieu de travail.
- Conclusion et synthèse de la journée.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.

afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Certificats et écrits du médecin du travail



Médecins

À DISTANCE Réf. 17b002_D



7 h
3 novembre



490 € HT

ANIMATION

Docteur en droit ou
médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Le médecin du travail qui anime cette formation délivre les éléments clés permettant de maîtriser les règles et responsabilités des écrits. Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser la réglementation des divers écrits pour le médecin du travail.
- Maîtriser les règles et l'application du secret professionnel.
- Adapter les écrits au contexte de la demande.

Programme

- Analyser les différentes règles applicables à la rédaction des écrits en santé au travail dont points de vigilance :
- Les écrits individuels.
 - Dossier médical en santé au travail dont conditions de transmission du DMST.
 - Préconisations individuelles d'aménagement de poste, avis d'inaptitude dont respect du secret professionnel.
 - Échanges réglementés :
 - entre le médecin du travail et le(s) médecin(s) du salarié.
 - entre le médecin du travail et le médecin-conseil de la Sécurité sociale (visite médicale de pré-reprise ; instruction d'une maladie professionnelle).
 - Certificats médicaux : aspects réglementaires et recommandations du Conseil de l'Ordre des médecins.
- Les écrits collectifs dont conditions de transmissions.
 - Étude de poste.
 - Devoir de signalement du médecin du travail (alerte collective).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Les particularités des écrits dans le contexte des RPS font l'objet d'une formation spécifique.

Les écrits du médecin du travail en lien avec les RPS



Médecins

DPC MED (soumis à validation)

À DISTANCE Réf. 23b003_D

14 h
3.4 mars

€ 750 € HT

ANIMATION

Docteur en droit ou
médecin du travail juriste

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Dans un contexte où les écrits du médecin du travail font davantage l'objet de contentieux, il est nécessaire de maîtriser les règles de déontologie médicale et de bonnes pratiques afin de sécuriser sa pratique professionnelle.

Le programme de ce stage sera adapté à l'activité législative et réglementaire.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Avoir une bonne connaissance des bases des RPS.

Objectifs

- Maîtriser la réglementation des écrits et certificats dans le cadre des RPS.
- Maîtriser les règles et l'application du secret professionnel dans le cadre des RPS.
- Adapter les écrits au contexte de la demande.
- Connaître les modalités et les implications des écrits du médecin du travail dans le domaine des RPS, tant pour le salarié que pour l'employeur.

Programme

- Face aux risques psychosociaux dans l'entreprise, le médecin du travail peut être amené à utiliser différents supports afin de tracer cette exposition ou d'alerter l'employeur. Le médecin du travail doit être vigilant quant à la rédaction de ses écrits:
 - › Les particularités de rédaction du dossier médical en santé au travail (écrits personnels et délégation aux IST).
 - › La rédaction d'un certificat médical à la demande du salarié.
 - › Les préconisations individuelles d'aménagement de poste ou l'avis d'inaptitude : conseils de rédaction propres aux échanges avec l'employeur, conduite à tenir en cas de refus d'aménagement de poste par l'employeur.
 - › Le devoir de signalement du médecin du travail en lien avec des RPS: quand alerter l'employeur et comment rédiger le courrier d'alerte?
 - › La demande de reconnaissance d'une maladie professionnelle d'origine psychique: particularités liées aux RPS, dossier de déclaration, rédaction de l'avis motivé du médecin du travail à destination de la CPAM.
 - › RPS et accidents du travail : conditions de reconnaissance, étude de jurisprudence.
 - › La traçabilité des RPS dans la fiche d'entreprise.
 - › Étude des plaintes ordinaires en lien avec des écrits du médecin du travail rédigés dans un contexte de RPS: analyse de la jurisprudence.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Échanges de pratiques entre pairs en équipe pluridisciplinaire

 Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
Psychologues du travail

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 19b003

 Durée en fonction de la thématique choisie
Nous consulter

 En fonction de la durée

À DISTANCE Réf. 19b003_D

 Durée en fonction de la thématique choisie
Nous consulter

ANIMATION
En fonction de la thématique

DÉROULEMENT
➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION
➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Ces groupes d'analyses de pratiques entre pairs ont pour finalité d'améliorer et d'harmoniser les pratiques à partir d'une réflexion commune autour de situations cliniques, en se basant sur des données validées et/ou sur des recommandations de bonnes pratiques.

Ils répondent à la méthodologie de la Haute Autorité de santé et aux besoins d'évaluation des pratiques professionnelles de santé dans le cadre du DPC (développement professionnel continu), et toute session (au moins 5 séances) fera l'objet d'un dépôt auprès de l'ANDPC pour validation de l'action de DPC si la thématique s'y prête.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Travaux de préparation de chaque stagiaire :
 - Faire un choix d'au moins un cas clinique concret vécu au cours des semaines précédant la première séance du groupe, dans la thématique abordée par le groupe.
 - Faire des recherches bibliographiques sur le sujet en vue de la constitution d'une base documentaire pour le groupe.

Objectifs

- Apprendre à travailler en profondeur avec des pairs du même métier.
- Harmoniser les pratiques professionnelles au sein d'un même métier et d'un même service.
- Favoriser une expression des acteurs des équipes de santé au travail.
- Contribuer à la prévention et au maintien en emploi.

Programme

- Rappel de la méthodologie des groupes de pairs par le formateur.
- Sélection par le groupe d'un dossier ou d'une situation selon plusieurs critères possibles.
 - Modalités de prise en charge des travailleurs dans une problématique commune rencontrée par tous les stagiaires.
 - Choix d'un cas clinique apporté par les stagiaires.
 - Autre mode de choix par le groupe.
- **Pour la situation clinique abordée**
 - État des lieux des connaissances et bibliographie sur le thème choisi.
 - Appréhender le contexte réglementaire de l'activité.
 - Exposé par un stagiaire de la situation choisie.
 - Évaluer en quoi cette situation pose un ou plusieurs problèmes.
 - Débattre en groupe des solutions et réponses concrètes à apporter aux professionnels de santé impliqués dans le service.
 - Pratiquer des tests en situation selon les solutions choisies.





● Pour chaque séance

- › Compte rendu de la séance par un stagiaire volontaire (changement de stagiaire rédacteur du CR à chaque séance).
- › Liste de présence des stagiaires.
- › Mise en place d'une fiche action par l'animateur de la séance.

● Pour chaque groupe

- › Mise en place d'indicateurs de suivi des actions choisies par le groupe.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Différentes thématiques spécifiques peuvent être abordées sur demande (suivi individuel de l'état de santé, pratiques addictives, maintien en emploi...) et peuvent valider les obligations DPC des médecins ou infirmier(e)s.

Projet de service et indicateurs en SPSTI



Directeurs
Membres de CMT

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b040



14 h
Nous consulter



Nous consulter

À DISTANCE Réf. 12b040_D



14 h
Nous consulter

Cette formation reprend les notions d'indicateurs et de projet permettant de répondre aux besoins de prévention identifiés et de faire le bilan du projet de service en cours afin d'élaborer le projet suivant au sein de la commission médico-technique (CMT).

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Acquérir une vision concrète de la notion de projet de service.
- Définir avec la CMT les priorités du service, les mettre en œuvre et suivre le projet de service.
- Passer du projet de service N au projet de service N+1.
- Renforcer la cohérence des équipes en développant une stratégie commune.

Programme

- Élaborer un projet de service.
 - Contexte réglementaire et projet de service.
 - De la prévention tertiaire à la prévention primaire : concept du changement, rapports et rôle des différents acteurs.
 - Rôle de la commission médico-technique.
 - Différencier le projet de service du CPOM.
- Construire des indicateurs en santé au travail.
 - Notions permettant de passer de l'individuel au collectif.
 - Définition d'une stratégie de saisie de données.
 - Passer des données aux indicateurs.
- Organiser le suivi du projet de service.
 - Indicateurs pertinents pour le suivi des actions.
 - Indicateurs d'activité. Indicateurs d'impact.
- Suivre le projet N et élaborer le projet N+1.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Les thésaurus en santé au travail

Des outils indispensables



Tout métier de l'équipe pluridisciplinaire

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b039



14 h
Nous consulter



Nous consulter

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Cette formation propose de découvrir et s'approprier les différents thésaurus disponibles, d'en cerner l'intérêt collectif et d'aborder sous la forme d'ateliers l'utilisation concrète de ces outils par les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire. Disponible en 100% e-learning sans les ateliers.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Intégrer l'intérêt collectif des thésaurus en santé au travail.
- Découvrir et s'approprier les différents thésaurus disponibles.
- Aborder sous la forme d'ateliers, l'utilisation concrète des thésaurus par les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire : actions en milieu de travail, suivi de l'état de santé...

Programme

- Analyser les thésaurus harmonisés.
 - › Le dossier médical informatisé en santé au travail : le cahier des charges de la Haute Autorité de santé.
 - › Préciser l'intérêt des thésaurus : production d'indicateurs, élaboration du projet de service, suivi des actions collectives, communication entre les membres de l'équipe pluridisciplinaire, diagnostic des besoins en prévention dans les entreprises...
 - › Identifier les thésaurus existants : structure, contenu, utilisateurs.
 - › Veille des thésaurus : rôle du groupe thésaurus et de la commission systèmes d'information, nomenclatures à venir, l'interopérabilité entre les logiciels métiers.
- Mettre en œuvre l'utilisation des thésaurus par les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire – travail en atelier.
 - › Fiche d'entreprise harmonisée : thésaurus nécessaires, liens entre les thésaurus (imputabilité des données).
 - › Actions en milieu de travail : saisie des actions réalisées, suivi des actions réalisées, les indicateurs d'impact sur le développement de la prévention primaire dans les entreprises.
 - › Suivi de santé au travail : thésaurus nécessaires, lien entre les thésaurus.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Cette formation n'a pas pour vocation d'aider à la saisie des thésaurus dans le logiciel métier sauf si demande sur-mesure pour suivi individuel des salariés.

Épidémiologie en santé au travail

Notions indispensables



Tout acteur de SPST

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b038



14 h

Nous consulter



Nous consulter

À DISTANCE Réf. 12b038_D



14 h

Nous consulter

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Ce stage permet d'acquérir les notions de base en épidémiologie et de cerner l'intérêt de la démarche pour des stratégies de prévention en santé au travail concernant des groupes d'individus.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Acquérir les éléments de méthodologie nécessaires à la compréhension des stratégies de prévention en santé pour des groupes d'individus à risques.
- Maîtriser les principes de base pour la réalisation d'études ou d'enquêtes en santé au travail.
- Identifier les actions du service entrant dans le champ de la démarche épidémiologique.
- Inscrire l'épidémiologie comme un des éléments clés de la mission du service de santé au travail.

Programme

- Promouvoir l'intérêt de la démarche épidémiologique.
 - Notions de risques, dangers, expositions professionnelles, dommages sur la santé.
 - Notions de déterminants de la santé, en tant que facteurs de risques et facteurs protecteurs.
 - Types d'enquêtes ou études selon la durée de l'enquête, la population étudiée, selon les objectifs.
- Acquérir les bases de l'épidémiologie descriptive.
 - Données à recueillir : données primaires et secondaires.
 - Objectifs d'une enquête ou étude descriptive.
 - Les étapes incontournables de la construction d'une enquête ou étude en santé.
- Introduire les notions d'épidémiologie nécessaires à la recherche de facteurs de causalité.
 - Distinguer les différentes modalités en fonction de la chronologie de l'étude, des modes d'échantillonnage et des types d'enquêtes.
 - Appréhender la notion de biais.
 - Définir les éléments à présenter et les graphiques à utiliser.
 - Maîtriser les principes de conclusion et de discussion des résultats de l'enquête ou de l'étude.
- Appréhender les enjeux humains, sociaux des programmes de promotion, prévention en santé.
- Établir le lien avec les objectifs du projet de service.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

DIR	MED	INF	IPRP	CPRP	ASM	ASS	AUTRE
-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-------

BASES DE LA PRÉVENTION PRIMAIRE EN MILIEU DE TRAVAIL

Les fondamentaux de la prévention des risques professionnels p. 79		●	●		●	●		
Développer des modules de sensibilisation et des ateliers de prévention dynamiques et attractifs p. 80			●	●	●			
Méthodes de visite des lieux de travail et rédaction de la fiche d'entreprise p. 81		●	●	●	●			
Passer de la fiche d'entreprise au DUERP p. 82			●	●	●			
Observation d'un poste de travail : approche spécifique de l'infirmier(e) de santé au travail p. 83			●					
Évaluation de la charge de travail p. 84		●	●	●				
Techniques d'analyse d'un poste de travail : risques physiques p. 85		●	●	●	●			
Accident du travail - Analyse des causes et conseils de prévention p. 86		●	●	●	●			
Réalisation de l'étude de poste et des conditions de travail dans le cadre d'une procédure d'inaptitude p. 87		●	●	●	●			
Cardiofréquencemétrie pratique p. 88		●	●	●				
Sensibilisation à la démarche ergonomique : méthodologie p. 89		●	●	●	●			
N Outil de ludopédagogie pour sensibiliser aux TMS Utilisation de « Team'Prév TMS » p. 90			●	●	●			

AMBIANCES PHYSIQUES ET PRÉVENTION DES RISQUES

Bruit : mesurage des expositions et prévention p. 91		●	●	●	●			
Vibrations : mesurage des expositions et prévention p. 92		●	●	●	●			
Risques liés aux ambiances thermiques (chaleur et froid) p. 93		●	●	●	●			
Éclairage : métrologie et conseils de prévention p. 94		●	●	●	●			
Rayonnements ionisants : évaluation des risques et étude des postes de travail p. 95		●	●	●	●			
Évaluation des risques et réglementation des expositions aux ondes électromagnétiques p. 96		●	●	●	●			

Actions en milieu de travail et prévention en entreprise

DIR	MED	INF	IPRP	CPRP	ASM	ASS	AUTRE
-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-------

4

PRÉVENTION EN ENTREPRISE PAR THÉMATIQUE

Les risques biologiques p. 97		●	●					
Prévention du risque routier en entreprise p. 98		●	●	●	●			
TMS des membres supérieurs - Facteurs de risque et stratégies de prévention p. 99				●	●			
Évaluation des risques liés aux manutentions et contraintes posturales p. 100		●	●	●	●			
Prévention et conception des activités tertiaires p. 101		●	●	●	●			
Prévention des risques liés au travail sur poste informatisé p. 102		●	●	●	●			
Risques cutanés : conseils de prévention individuelle p. 103		●	●	●				

PRÉVENTION DES RISQUES PAR ACTIVITÉS ET SECTEURS

Cliniques, hôpitaux et Ehpad - Repérage et prévention des risques professionnels p. 104		●	●	●	●			
Aide à la personne - Risques professionnels p. 105		●	●	●	●			
Métiers de la réparation automobile - Risques professionnels p. 106		●	●	●	●			
Métiers de la beauté - Risques professionnels p. 107			●	●	●			
Métiers des espaces verts - Risques professionnels p. 108		●	●	●	●			
Métiers de la restauration - Risques professionnels p. 109		●	●	●	●			
Métiers de l'hôtellerie - Risques professionnels p. 110		●	●	●	●			
Agents de propreté - Risques professionnels p. 111		●	●	●	●			
Grande distribution - Risques professionnels p. 112			●	●	●			
Collecte, tri et revalorisation des déchets - risques professionnels p. 113		●	●	●				

LES FORMATEURS

- **Laurent AVISSE**
ergonome, consultant, IPRP
- **Delphine BERTUCAT**
ergonome
- **Michel BLANCHET**
ergonome
- **Marie BLANCHARD**
infirmière de santé au travail
- **Véronique BOROTTO**
ergonome métrologie
- **Jean-Pierre BRION**
ergonome, hygiéniste industriel
- **Dr Hélène CADÉAC**
médecin du travail
- **Dr Marie-Bernadette CLEENEWERCK**
médecin du travail, dermatologue
- **Dr Laurence COLLIGNON**
médecin coordonnateur de service
- **Dr Karine DURAND**
médecin du travail, médecin coordonnateur
- **Laurent EL MEDIONI**
ergonome, consultant en santé au travail
- **Julie FARGEOT**
infirmière de santé au travail
- **Anne-Marie INCORVAÏA**
ergonome, IPRP
- **Dr Isabelle LAGROYE**
docteur en pharmacie
- **Corinne LARDIN**
toxicologue industrielle, hygiéniste du travail
- **Nicolas LESUR**
infirmier de santé au travail
- **Elsa MARGUERITE**
IPRP
- **Dr Philippe MEUNIER**
médecin du travail, ergonome, médecin du sport
- **Dr Murielle MONGE**
médecin du travail, ergonome
- **Frédéric MOREAU**
IPRP, ingénieur hygiène et sécurité
- **Dr Zineb OUAZÈNE**
médecin du travail
- **Kévin PEROLA**
IPRP
- **Dr Anne PERRIN**
docteur en biologie, master en philosophie
- **Cécile PUIROUX**
infirmière de santé au travail
- **Thierry REBUISSON**
hygiéniste industriel, coordonnateur d'un service prévention
- **Alexandre ROUSSELLE**
ingénieur santé sécurité
- **Olivier SCHROEDER**
ingénieur sécurité au travail, hygiéniste industriel
- **Thierry VÉZIE**
responsable pôle hygiène et sécurité
- **Marine VIALATTE-KHODR**
infirmière de santé au travail

Les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

 **Médecins
Infirmier(e)s
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux**

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b055

 **21 h**
29,30 septembre
et 1^{er} octobre

 **1200 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Hygiéniste industriel ou ingénieur sécurité ou ergonome

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation pour un public très large qui passe en revue les principes généraux de l'évaluation des risques, le document unique, la fiche d'entreprise et les enjeux de la prévention. Les expositions professionnelles les plus fréquentes sont étudiées.

Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Acquérir les notions de base concernant l'organisation de la prévention dans l'entreprise.
- Maîtriser les principes d'évaluation et de prévention des risques et leur articulation.
- Appréhender les méthodes d'analyse des risques, les facteurs de pénibilité.

Programme

- Définir les principes généraux de prévention, de l'évaluation des risques à la FE et au DUERP.
- Analyser la démarche de prévention et ses enjeux.
- Distinguer les études de risques préventives des études a posteriori.
- Analyser les expositions professionnelles suivantes :
 - Activités exposant à des risques de TMS.
 - Exposition au bruit.
 - Conduite routière à titre professionnel.
 - Exposition à des produits ou substances chimiques.
- Identifier les facteurs de risque liés à la pénibilité.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Développer des modules de sensibilisation et des ateliers de prévention dynamiques et attractifs



Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b004



14 h
13.14 mars
ou 24.25 septembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

IPRP ou ingénieur hygiène et sécurité

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Les SPSTI proposent à leurs adhérents des sensibilisations aux risques professionnels dans le cadre de l'offre socle ou de l'offre complémentaire. Savoir créer et animer des modules et ateliers dynamiques et attractifs permettra aux équipes pluridisciplinaires de faire passer des messages de prévention ciblés et percutants à leurs adhérents, salariés, managers ou employeurs.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Positionner l'action de sensibilisation et d'information en fonction du contexte et des attentes.
- Créer des modules de sensibilisation attrayants et dynamiques.
- Animer efficacement une session de sensibilisation aux risques professionnels.
- Évaluer l'action.

Programme

- Analyse de la demande
 - › Diagnostic préalable (définition de la demande, contexte, public).
 - › Choix de la thématique et définition de l'objectif.
 - › Moyens nécessaires.
 - › Planifier la démarche.
- Création de modules de sensibilisation attrayants et efficaces
 - › Les stratégies d'apprentissage.
 - › Techniques d'animation ludiques et participatives.
 - › Construction des modules en fonction des objectifs et des niveaux de performance attendus.
 - › Intégrer l'évaluation et le suivi.
 - › Les bonnes pratiques.
- Animation d'une action de sensibilisation ou d'un atelier prévention
 - › Accueillir.
 - › Les fondamentaux de l'animation (guide de l'animateur).
- Cas pratiques / mise en situation
 - › Exemples d'ateliers de sensibilisation.
 - › Création et animation d'un module par les stagiaires.

Modalités pédagogiques

- Méthode participative (travail en sous-groupes, brainstorming, jeux pédagogiques).
- Création et expérimentation d'ateliers.
- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Méthodes de visite des lieux de travail et rédaction de la fiche d'entreprise



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b056



14 h
24.25 novembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Ingénieur sécurité
ou médecin du travail
ou ergonomiste

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation pratique qui analyse les rôles spécifiques de chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire lors des AMT, et aborde la fiche d'entreprise en tant que compte rendu de visite des lieux de travail destiné à donner des conseils de prévention au chef d'entreprise.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Conduire une visite d'entreprise et repérer les expositions professionnelles à risque.
- Établir une FE selon le type d'entreprise et l'activité concernée.
- Conseiller utilement en matière de prévention collective et individuelle.

Programme

- Rappeler les différents contextes et objectifs de la pratique des visites d'entreprise.
- Définir AMT et visite des lieux de travail (VLT).
- Situer la place de la fiche d'entreprise dans la réglementation par rapport au DUERP.
 - Passer de l'obligation de la FE à une fiche réellement utile pour l'entreprise.
 - Rôle et responsabilité des différents acteurs.
- Conduire des visites d'entreprises.
 - Communication avec l'entreprise. Éléments utiles préalables à la visite.
 - Les différentes techniques de visite des lieux de travail.
 - Méthode d'appréciation des conditions générales de travail.
 - Définir les FAR et la notion d'exposition professionnelle.
 - Passer des facteurs de risque aux risques.
 - Identifier les risques d'AT et de MP.
 - Identification de la prévention existante (collective/individuelle).
- Quelle synthèse élaborer ? Le compte rendu de la visite et les actions de prévention à préconiser.
- Les documents à délivrer et les suites à donner. Identifier l'impact des conseils donnés après une période donnée.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Cette formation peut être demandée sur trois jours en intra pour approfondir le programme et la pratique (mise en situation).

Passer de la fiche d'entreprise au DUERP



Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b015



14 h
28.29 avril



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Ingénieur sécurité
ou ergonomiste

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Les dispositions de la loi du 2 août 2021 relatives au document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) placent les membres de l'équipe pluridisciplinaire comme ressource contributive à sa rédaction et à sa mise à jour. Cette formation précise le contexte et les modalités d'intervention des IST, IPRP et CPRP (ex ATST).

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Maîtriser les bases réglementaires et rédactionnelles de la FE.

Objectifs

- Maîtriser la réglementation applicable en matière de DUERP.
- Identifier le contenu type d'un DUERP et celui des différentes rubriques selon le type d'entreprise et l'activité concernée.
- Conseiller l'employeur ou son représentant pour la rédaction et la mise à jour du DUERP et du plan d'action / programme annuel de prévention.

Programme

- Réglementation en vigueur.
- Étapes d'élaboration du DUERP et du plan d'action ou du programme annuel de prévention : qui fait quoi ? Rôle et responsabilité des différents acteurs.
- Comment s'aider de la fiche d'entreprise pour passer au DUERP.
- Plan type d'un DUERP et d'un plan d'action pour les entreprises de moins de 50 salariés, en fonction du type d'entreprise ou d'activité.
- Plan type d'un DUERP et d'un programme annuel de prévention pour les entreprises d'au moins 50 salariés.
- Conseiller l'employeur ou son représentant pour la rédaction et la mise à jour du DUERP et de son plan d'action pour les entreprises de moins de 50 salariés.
- Conseiller l'employeur ou son représentant pour la rédaction et la mise à jour du DUERP et de son programme annuel de prévention pour les entreprises d'au moins 50 salariés.
- Analyse de cas pratiques.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Observation d'un poste de travail : approche spécifique de l'infirmier(e) de santé au travail



Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 18b017

7 h
27 novembre

590 € HT - Repas inclus

Formation qui souligne la posture infirmier(e) de santé au travail dans l'observation d'un poste de travail et l'interaction avec le médecin du travail.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier la spécificité infirmière dans la VLT et l'analyse d'un poste de travail.
- Maîtriser le déroulement d'une étude d'un poste de travail.
- Rendre compte de l'observation infirmière du poste de travail.

Programme

- Définir le cadre d'intervention.
- Décrire le déroulement de l'étude d'un poste de travail.
 - Observation infirmière.
 - Questionnement du salarié.
 - Analyse des données, en tenant compte des éléments du dossier médical santé travail.
- Rédiger la synthèse et effectuer une transmission au médecin du travail.
- Rédiger le rapport pour l'entreprise tout en respectant le secret médical.
- Mettre en place et suivre des actions.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.
- Travail individuel et/ou en groupe à l'aide de films.

ANIMATION

Infirmier(e) en santé au travail

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Évaluation de la charge de travail



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b059



21 h
2 au 4 avril



1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Ergonome

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui donne des outils de diagnostic permettant d'effectuer des préconisations de prévention concernant la charge de travail aussi bien physique que mentale.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les éléments qui peuvent agir sur la charge de travail tant mentale que physique.
- Analyser et évaluer les déterminants de la charge de travail grâce à des outils adaptés.
- Proposer des solutions d'aménagement des situations de travail pour limiter la charge de travail.
- Proposer des outils d'analyse et d'évaluation adaptés aux différents acteurs de l'équipe santé travail.

Programme

- Définir les concepts de la charge de travail : déterminants et effets.
- Étudier la charge physique.
 - Connaissances physiologiques.
 - Fonctionnement musculaire.
 - Travail musculaire statique/dynamique.
 - Adaptations cardiaques et respiratoires.
 - Anatomie rachidienne.
 - Réglementation.
 - Méthodes et outils d'observation et d'évaluation.
 - Outils de dépistage (questionnaire manutention/TMS, check-list OSHA, outil WISHA).
 - Outils d'évaluation (normes NF 14 738, NF X35-109, NF X35-106, Modèle NIOSH, OREGÉ).
 - Exercices pratiques d'application des outils et méthodes.
 - Prévention de la charge physique (moyens, solutions, exemples).
- Étudier la charge mentale.
 - Charge mentale : définition et composantes.
 - Facteurs psychosociaux et charge mentale.
 - Évaluation du niveau d'exigence de la tâche.
 - Critères objectifs de la charge mentale : tâche/opérateur/production.
 - Outils et grilles d'évaluation : contrainte de temps, attention, minutie.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Techniques d'analyse d'un poste de travail : risques physiques


**Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)**
 DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b060
 21 h
 10 au 12 mars
 ou 15 au 17 octobre
 1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Ingénieur sécurité ou médecin du travail ou ergonome

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
 ➤ Tests de positionnement.
 ➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
 ➤ Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Formation qui donne des outils et méthodes d'analyse d'un poste de travail. Le programme développe le dimensionnement ergonomique, les techniques d'évaluation des sollicitations posturales et de la charge physique, les ambiances physiques de travail, ainsi que les notions d'espace de travail.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Procurer des méthodes et des outils permettant :
 - d'analyser l'activité de travail,
 - de procéder à une étude de poste de travail dans un autre contexte que l'inaptitude,
 - de développer et valoriser les actions dans le cadre de la pluridisciplinarité.

Programme

- Analyser le dimensionnement ergonomique d'un poste de travail.
 - Le poste assis.
 - Le poste assis surélevé.
 - Le poste debout, avec et sans appui.
- Appliquer les techniques d'évaluation des sollicitations posturales.
 - Méthodologie et outils d'aide à l'évaluation.
 - Les facteurs biomécaniques.
 - Les troubles musculosquelettiques.
- Appliquer les techniques d'évaluation de la charge physique.
 - Textes de référence.
 - Mise en application avec interprétation au regard de la législation et de la normalisation.
- Identifier l'environnement du poste de travail : ambiance sonore, ambiance lumineuse, ambiance thermique.
 - Textes de référence.
 - Méthodologies d'analyse.
 - Matériel de métrologie.
- Observer un espace de travail.
 - Organisation de l'espace de travail.
 - Implantation des postes de travail.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas. Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Cette formation n'aborde pas les problématiques liées aux risques psychosociaux, ni des risques chimiques. Pour la réalisation d'une étude de poste dans le cadre de l'inaptitude, il existe une formation spécifique.

Accident du travail

Analyse des causes et conseils de prévention



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 21b018



14 h
27.28 mars



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Responsable sécurité ou
IPRP

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Ce stage permet aux membres de l'équipe pluridisciplinaire intervenant en entreprise de disposer de méthodes d'analyse des AT (accidents du travail) basées sur les faits.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Mettre en œuvre une analyse des causes suite à un AT.
- Identifier les facteurs humains, techniques et organisationnels et proposer des actions de prévention.
- Accompagner un adhérent dans cette démarche.

Programme

- Identifier les facteurs contributifs au succès de l'analyse.
- Distinguer faits et jugements de valeur.
- Définir les méthodes :
 - Méthode graphique de l'arbre des causes.
 - Les règles de construction.
 - Recueil des causes premières et technique d'enquête.
- Réaliser un arbre des causes.
 - Exercices pratiques.
- Choisir des actions de prévention.
 - Agir à la source.
 - Intégrer l'organisation, la technique et l'humain.
- Effectuer un suivi et une analyse des AT.
 - Analyse statistique des AT.
 - Présentation d'un logiciel de suivi (remis par la suite aux participants).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Réalisation de l'étude de poste et des conditions de travail dans le cadre d'une procédure d'inaptitude

Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 19b005

14 h
13.14 mars
ou 24.25 novembre

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
ergonome

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation a pour objectif d'apporter aux stagiaires les capacités à conduire une étude de poste en entreprise dans un cadre réglementaire contraint afin de repérer les risques pour la santé et de présenter un rapport avec d'éventuelles propositions d'aménagement de poste.

Prérequis

- Exercer en SPST depuis au moins un an.
- Posséder les bases des méthodes d'analyses d'un poste de travail.

Objectifs

- Préciser les principes et les buts de l'étude de poste et des conditions de travail dans le cadre d'une procédure d'inaptitude réglementaire.
- Conduire une étude de poste et en repérer les contraintes et les risques.
- Repérer les possibilités d'aménagement du poste en fonction du contexte santé travail du salarié.
- Rédiger un rapport d'étude de poste précisant les possibilités d'aménagement du poste de travail.

Programme

- Poser le cadre réglementaire.
 - Cadre réglementaire de l'inaptitude au poste de travail : rappels.
 - Étude de poste confiée à un membre de l'équipe pluridisciplinaire : quelles règles ?
- Identifier les buts d'une étude du poste de travail dans le cadre d'une inaptitude. Bonnes pratiques de cette étude de poste.
 - Lieu de travail.
 - Description des tâches.
 - Dimensionnement du poste.
 - Évaluation des sollicitations biomécaniques.
 - Évaluation de l'organisation de travail et des rythmes de travail...
- Rédiger le rapport d'étude.
 - L'essentiel à faire ressortir.
 - Possibilités d'aménagement du poste : exemples.
 - Transmission des conclusions au médecin : exemples de rapports.
 - Le dossier médical en santé au travail.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Cardiofréquencemétrie pratique



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b061



21 h
24 au 26 mars



1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Ce stage apprend à utiliser un enregistrement de la fréquence cardiaque au poste de travail. Sont détaillés les modalités techniques, les cas particuliers de l'astreinte cardiaque du travail à la chaleur et la cardiofréquencemétrie en rééducation cardiaque. Formation sur mesure possible en intra avec le matériel du service.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Pratiquer et interpréter un enregistrement en continu de la fréquence cardiaque au poste de travail.
- Utiliser la cardiofréquencemétrie selon le contexte ergonomique du poste de travail ou lié à l'état de santé du salarié.

Programme

- Identifier le principe de l'étude cardiofréquencemétrie (CFM).
- Reconnaître :
 - les facteurs de variation de la fréquence cardiaque (FC),
 - les indications en santé au travail,
 - les contextes des études CFM,
 - la méthode des coûts cardiaques.
- Réaliser la pré-étude : pièges à éviter.
- Choisir le matériel recommandé, précautions de choix.
- Appliquer la méthodologie de recueil de la FC de référence.
- Définir les indices d'astreinte cardiaque et valeurs limites en milieu de travail.
- Utiliser les grilles et abaques de pénibilité.
- Identifier les étapes successives nécessaires pour interpréter informatiquement les tracés.
- Analyser les phases de travail à corrélérer avec l'activité.
- Évaluer l'astreinte cardiaque du travail à la chaleur.
- Utiliser la CFM en rééducation cardiaque et réadaptation professionnelle.
- Interpréter les données chez le salarié en reprise de travail.
- Rédiger le rapport et les conclusions.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Travaux pratiques : enregistrement, transfert, analyse informatique.
- Exemples d'études présentées par le formateur et échange à partir d'exemples concrets amenés par les stagiaires.
- Évaluation par quiz.

Sensibilisation à la démarche ergonomique : méthodologie



Médecins PAE
Médecins
collaborateurs
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN MIXTE Réf. 17b003



14 h (P) + 7 h (D)
12.13 juin
et 15 septembre



1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Ergonome

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation de trois jours concerne les intervenants en entreprise non formés à l'ergonomie. Elle a pour objectifs de différencier travail réel et travail prescrit, de transférer ces acquis dans un cas pratique et d'étudier différents outils d'analyse de l'activité de travail.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Observer et décrire les situations de travail et identifier leurs déterminants.
- Analyser l'activité de travail et la comparer à la tâche prescrite.
- Modéliser les situations de travail : le schéma des cinq carrés.
- Transférer ces acquis dans un cas pratique.
- Proposer des outils d'analyse adaptés à différents acteurs de l'équipe pluridisciplinaire.

Programme

- **2 jours : présentation de la démarche, de la méthode et des outils.**
 - Présenter différentes situations réelles de travail.
 - Mettre en évidence les outils et méthodes de l'analyse globale.
 - Schématiser la situation de travail : les déterminants entreprises et opérateurs, l'activité « réelle » de travail, les effets opérateurs et entreprises.
 - Décrire les liens entre les déterminants - l'activité - les conséquences sur la santé.
 - Élaborer des hypothèses.
 - Choisir des outils et des observables pour répondre à ces hypothèses.
 - Appliquer la démarche et utiliser les outils : transfert dans la pratique des stagiaires.
- **Intersession**
 - Un cas traité par les stagiaires.
- **1 jour : retour d'expériences**
 - Retour et exploitation des cas des stagiaires traités durant l'intersession.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.
- Évaluation : présentation du cas intersession.

Avertissement

Cette formation s'adresse aux IPRP non ergonomes.

Outil de ludopédagogie pour sensibiliser aux TMS

Utilisation de « Team'Prév TMS »



Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 25b002

7 h
16 juin

€ 590 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Ergonome

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Avoir lu le dossier INRS prévention du risque TMS.

Objectifs

- Connaître et s'approprier la démarche de l'INRS sur la prévention du risque TMS pour l'appliquer de manière durable auprès des dirigeants, des responsables d'équipes et du référent TMS dans les entreprises de moins de 50 salariés.
- Être en capacité d'utiliser le jeu Team'Prév TMS en entreprise dans l'objectif de :
 - › faire évoluer les représentations,
 - › aborder le sujet des TMS de manière ludique,
 - › faire le lien avec des situations concrètes et le vécu de l'entreprise,
 - › générer des échanges et du dialogue avec les responsables, les instances et le référent TMS de l'entreprise.

Programme

- Origine du projet visant à modifier les représentations sur les TMS des responsables et instances dans les entreprises de moins de 50 salariés.
- Présentation du jeu.
- Méthodologie INRS dans laquelle le jeu s'inscrit et apport de connaissances sur les TMS.
- Configuration d'utilisation du jeu : retours d'expériences.
- Déploiement du jeu dans les SPST dans le cadre de la formation interne pour faire monter en compétences sur le thème des TMS.
- Déploiement du jeu en entreprise : comment mobiliser la direction ou le CSE grâce au binôme préventeur / professionnel de santé qui intervient.
- Règles du jeu.
- Retour d'expérience et projection d'utilisation du jeu.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Découverte et manipulation des matériels.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Cette formation n'a pas pour vocation de permettre aux stagiaires d'utiliser le jeu pour des sensibilisations en entreprise auprès des salariés. Elle a pour but de permettre aux stagiaires d'accompagner les entreprises dans une démarche de prévention du risque TMS.

N

Bruit : mesurage des expositions et prévention

 **Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)**

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b062

 **14 h
16.17 juin**

 **930 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

IPRP
ou ergonomiste
ou ingénieur hygiène et
sécurité

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis :
autoévaluations, quiz,
analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation permet de maîtriser les modes d'évaluation des expositions au bruit et d'identifier les risques pour la santé des travailleurs ainsi que l'impact sur leur travail. Elle donne également les notions nécessaires à l'interprétation d'un rapport.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Mesurer l'exposition au bruit des salariés (selon la norme NF EN ISO 9612).
- Identifier les répercussions sur leur santé et leur travail.
- S'approprier les différentes méthodes d'atténuation du bruit perçu et conseiller l'entreprise dans les procédés de réduction les plus efficaces.
- Sensibiliser les salariés aux risques et au port des EPI (équipements de protection individuelle).

Programme

- Analyser les effets du bruit.
 - Notions d'acoustique.
 - Le système auditif.
 - Bruit et santé.
- Définir le cadre juridique.
 - La réglementation.
 - Les normes.
- Mesurer les expositions professionnelles au bruit.
 - Appareillage de mesure.
 - Les différents types de mesure.
 - Méthodologie de la mesure de l'exposition au bruit selon la norme NF EN ISO 9612.
 - Définir et mettre en œuvre un plan de mesure.
- Notions d'interprétation des mesures.
- Parcourir les modes de protection des salariés contre le bruit.
 - Principes généraux de prévention.
 - Protection collective.
 - Protection individuelle.
 - Sensibilisation.
 - Effet du bruit sur le fœtus pendant la grossesse.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Découverte et manipulation des matériels.
- Évaluation par quiz.

Vibrations : mesurage des expositions et prévention

 **Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)**

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b063

 **14 h**
8.9 décembre

 **930 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

IPRP
ou ergonome
ou ingénieur hygiène et
sécurité

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis :
autoévaluations, quiz,
analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui a pour objectifs de préciser les effets sur la santé des vibrations mécaniques, de repérer en entreprise les expositions professionnelles et d'être capable de construire avec l'entreprise une démarche d'évaluation et de prévention des risques liés aux vibrations.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les effets des vibrations sur la santé des salariés et repérer les sources d'exposition en entreprise.
- Construire une démarche de mesurage de l'exposition et de prévention des vibrations.
- Utiliser les appareils de mesure et mettre en œuvre un protocole de mesurage dans l'entreprise.

Programme

- Décrire les notions fondamentales sur les vibrations.
 - Définition de la vibration mécanique.
 - Caractéristiques : fréquence et intensité.
 - Principes de résonance mécanique.
 - Sources de vibrations en entreprise.
- Reconnaître les effets des vibrations.
 - Effets physiologiques.
 - Pathologies liées aux vibrations.
 - Tableaux de maladies professionnelles.
- Utiliser le matériel et les techniques de mesure.
 - Accéléromètres.
 - Méthodes pratiques.
 - Dépouillement des mesures.
 - Le cadre juridique : exigences réglementaires et normatives.
- Exercer des travaux pratiques.
 - Manipulation du matériel.
 - Exploitation des données et interprétation des résultats.
 - Détermination de l'exposition quotidienne.
 - Établissement du rapport d'une étude vibrations.
- Identifier les moyens et techniques de prévention.
 - Réduction des vibrations : mesures techniques.
 - Réduction de l'exposition : mesures organisationnelles.
 - Effets des vibrations sur le fœtus pendant la grossesse.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Manipulation des matériels de mesures et cas pratiques.
- Évaluation par quiz.

Risques liés aux ambiances thermiques (chaleur et froid)



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b064

21 h
1^{er} au 3 décembre

€ 1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

2 animateurs : un ergonome,
un médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation, qui éclaire sur les effets de la chaleur et du froid sur l'organisme, apprend à utiliser les matériels adéquats permettant de quantifier l'ambiance thermique, afin de proposer des conseils de prévention adaptés aux situations qui seraient préjudiciables à la santé des travailleurs.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Reconnaître les effets de la chaleur et du froid sur l'organisme au cours du travail et les valeurs limites.
- Utiliser le matériel de mesure des différents paramètres de l'ambiance thermique.
- Restituer un rapport à l'entreprise avec des conseils et des solutions adaptées en vue de la prévention des risques et du maintien en emploi.

Programme

- Identifier les composantes du bilan thermique.
- Reconnaître les mécanismes physiologiques mis en jeu : effets de la chaleur et du froid sur l'organisme (et pendant la grossesse).
- Décrire les risques pour la santé au travail à la chaleur et au froid.
- Appliquer les méthodes d'analyse de la contrainte thermique.
 - Réglementation et normes.
 - Paramètres mesurés sur le terrain.
 - Matériel de métrologie.
 - Critères de confort thermique.
 - Indices de contrainte à la chaleur ou au froid : valeurs limites.
 - Logiciel de calcul automatisé.
- Schématiser l'astreinte cardiaque lors de l'effort au froid et à la chaleur.
 - Technique d'enregistrement de la fréquence cardiaque à ce type de poste.
 - Calcul des indices spécifiques et valeurs limites.
 - Logiciel de cardiofréquencemétrie : fonctions dédiées.
- Conseiller et proposer des améliorations de la situation.
- Rédiger le rapport et des conclusions de l'étude.
- Communiquer des éléments de conseils de prévention à l'entreprise.
- Exercer des travaux pratiques de mesurage.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Manipulation des appareils de mesure et des cardiofréquencemètres.
- Évaluation par quiz.

Éclairage : métérologie et conseils de prévention



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b065



21 h
17 au 19 novembre



1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Métérologue
ou ingénieur santé sécurité
ou médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui a pour objectifs de conduire une étude métrologique, de s'approprier un protocole de mesurage conforme aux normes et à la réglementation, de restituer un rapport et de conseiller l'entreprise pour la réduction des risques.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Conduire une étude métrologique en milieu industriel et tertiaire.
- S'approprier le protocole de mesurage conforme à la réglementation et aux normes.
- Conseiller l'entreprise sur les conditions d'éclairage des locaux, des postes de travail et restituer un rapport à l'entreprise.

Programme

- Identifier les facteurs déterminant l'acuité et le confort visuel au poste de travail.
- Décrire les éléments de connaissance de la lumière.
 - Les unités photométriques.
 - Éclairage naturel et artificiel : lampes et luminaires (dont LED).
- Utiliser le protocole d'utilisation des matériels de mesure : luxmètre, luminancemètre.
- Choisir une méthodologie d'intervention.
 - Textes et normes récentes de référence.
 - Valeurs recommandées et limites.
 - Critères techniques de qualité du matériel d'éclairage à intégrer dans l'étude.
 - Mesures à réaliser au niveau du local.
 - Étude d'un poste tertiaire ou industriel à l'aide d'un luxmètre.
 - Mesures complémentaires de luminances : techniques, indications.
 - Évaluation du confort visuel du salarié à son poste.
- Communiquer des éléments de conseils ergonomiques à l'entreprise et aux salariés.
- Préconiser des éléments techniques garantissant un bon éclairage et un confort visuel.
- Rédiger le rapport de mesure et les conclusions : en secteur tertiaire (travail devant écran), en milieu de travail industriel.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Travaux de pratiques de mesurage (luxmétrie, luminancemétrie). Possibilité d'apporter son propre matériel pour une meilleure appropriation.
- Évaluation par quiz.

Rayonnements ionisants : évaluation des risques et étude des postes de travail



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b066

21 h
en attente

1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Formation qui procure des outils et méthodes d'analyse d'un poste de travail exposé aux rayonnements ionisants dans le but de maîtriser la démarche d'évaluation des risques radiologiques, la métrologie des rayonnements ionisants, le repérage des situations à risque.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser la démarche d'évaluation des risques radiologiques.
- Appréhender la métrologie des rayonnements ionisants (générateurs de rayons X, sources scellées et non scellées).
- Analyser les différents postes de travail exposés en milieu médical, industriel ou de recherche.
- Proposer des moyens de protection, de prévention et de formation adaptés aux risques rencontrés.
- Repérer les situations à risque et gérer un incident de radioprotection.

Programme

- Risques radiologiques.
 - La méthodologie de la démarche d'analyse de risque.
 - La métrologie des rayonnements ionisants : générateurs RX, sources scellées et non scellées.
- Modalités de zonage des locaux.
- Classement des salariés : catégorie A ou B.
- Moyens de protection, de prévention des expositions.
- Calcul des doses, le temps d'exposition, la distance et les écrans de protection nécessaires en matière de radioprotection.
- Illustration pratique d'une étude de poste de travail dans un cabinet dentaire.
- Cas concrets et mises en situation via des études de postes de travail :
 - en milieu médical : radiologie conventionnelle, interventionnelle, médecine nucléaire, radiothérapie et curiethérapie.
 - dans un cabinet vétérinaire, dans l'industrie, dans les laboratoires de recherche médicale, biologique et industrielle.
 - Cas particulier de la grossesse.
- Réglementation de la gestion des déchets radioactifs.
- Incidents de radioprotection : types, conduites à tenir, événement significatif de radioprotection (ESR).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas. Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Dans la période d'adaptation au décret relatif au renforcement de la protection des travailleurs aux rayonnements ionisants, cette formation n'est proposée qu'en intra. Voir aussi les pages 140

Évaluation des risques et réglementation des expositions aux ondes électromagnétiques



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b067

 **14 h**
10.11 décembre

 **1100 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

2 animateurs : un docteur en biologie, un docteur en pharmacie

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui étudie les risques liés à l'exposition aux OEM (professionnelles et non professionnelles), la réglementation applicable et les moyens de prévention.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- En inter, la formation est réservée aux IST ayant terminé leur formation initiale en santé travail.

Objectifs

- Identifier les risques sanitaires liés aux champs électriques et magnétiques basses fréquences (BF) et radiofréquences (RF) lors d'expositions résidentielles et professionnelles (équipements électriques et lignes haute tension, équipements industriels, Linky, téléphonie mobile, Wifi, réseaux sans fil...).
- Appliquer la réglementation.
- Mettre en place des réponses adaptées aux situations vécues des salariés.
- Prendre en compte les répercussions des aspects sociétaux et des craintes dans la gestion du risque.

Programme

Jour 1

- Identifier le spectre électromagnétique et ses applications ; notion de risque.
- Repérer les interactions ondes-personnes et évaluation des niveaux d'exposition, reconnaître l'hypersensibilité électromagnétique.
- Grossesse
- Évaluer le risque.

Jour 2

- Analyser les textes réglementaires et la mise en application du décret 2016-1074 pour la protection des travailleurs.
 - Principe de la réglementation européenne et française.
 - Seuils d'exposition.
 - Évaluation du risque en milieu du travail.
 - Surveillance médicale et travailleurs à risque particulier (femmes enceintes, porteurs d'implants).
 - Réduction des expositions - Conduite à tenir.
- Intégrer les aspects sociétaux (perception, controverse).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Les risques biologiques



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 19b006



14 h
26.27 novembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui permet de repérer le risque biologique en milieu professionnel, de s'approprier les différentes classifications des agents biologiques et leur mode de transmission.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- En inter, la formation est réservée aux IST ayant terminé leur formation initiale en santé travail.

Objectifs

- Repérer le risque biologique en milieu professionnel.
- S'approprier les différentes classifications de l'agent biologique et son mode de transmission.
- Construire une démarche d'analyse du risque.
- Mettre en œuvre une prévention adaptée à partir de moyens de protection et de prévention collectifs et individuels.

Programme

- Analyser les données épidémiologiques actuelles.
- Données réglementaires : Codes du travail, de la santé publique, de l'environnement.
- Définir les agents biologiques : définition, classement.
- Appliquer les connaissances acquises dans le suivi individuel de l'état de santé des travailleurs exposés en fonction de la classification réglementaire des agents biologiques.
 - Suivi individuel.
 - Constitution et contenu du dossier médical en santé au travail des salariés exposés.
- Reconnaître les situations d'exposition à risque.
 - Principaux secteurs et professions concernés.
 - Présentation de cas concrets :
 - milieu de soins, laboratoires d'analyses médicales,
 - travaux en contact avec les animaux,
 - secteur agroalimentaire,
 - métiers de l'eau et de l'environnement (traitement des déchets),
 - maintenance et climatisation (contact avec les biocontaminants).
- Évaluer les risques.
- Mettre en place une démarche de prévention.
 - Prévention technique et organisationnelle.
 - Équipements de protection collective et individuelle.
 - Information et formation du salarié.
 - Rôle du médecin du travail et de l'IST.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Prévention du risque routier en entreprise


**Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)**

DPC MED (soumis à validation)

À DISTANCE Réf. 12b068


**7 h
4 avril**


590 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
 ➤ Tests de positionnement.
 ➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
 ➤ Évaluation à froid.



 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Ce stage d'une journée est destiné aux acteurs des services de prévention et de santé au travail intervenant dans les entreprises, et confrontés au risque routier professionnel. Il a pour objectifs principaux l'analyse des facteurs de risque contribuant à la genèse d'un accident de circulation pouvant être mortel, ainsi que l'étude des outils de prévention à mettre en place avec le chef d'entreprise et ses salariés.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Aborder le risque routier en entreprise.
- Distinguer conduite professionnelle et trajet domicile-travail.
- Appréhender la conduite professionnelle comme un risque professionnel.
- Analyser les différents facteurs de risque contribuant au risque routier.

Programme

- Analyser les enjeux, les statistiques générales et professionnelles d'accident routier.
- Les nouveaux modes de déplacement (vélo, trottinette, covoiturage...)
- Définir accidents du travail, accidents de mission, accidents de trajet.
- Lister les différents facteurs de risques contribuant au risque d'accident de la circulation (alcool, vitesse, organisation du travail, charge du véhicule, etc.)
- Mettre les bons outils en face des bons risques : évaluation et prévention.
- Apporter notre spécificité de service de santé au travail : parler à l'humain.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

TMS des membres supérieurs

Facteurs de risque et stratégies de prévention



IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b069



14 h
8.9 septembre



930 € HT - Repas inclus

Ce stage permet le repérage et l'identification des facteurs de risque à partir de l'observation de la situation de travail ainsi que d'approcher les stratégies d'évaluation des risques et de prévention en entreprise.

Prérequis

- Exercer en SPST.

Objectifs

- Repérer et identifier les facteurs de risque de troubles musculosquelettiques (TMS) à partir de l'observation de la situation de travail et l'utilisation d'outils de dépistage.
- Formuler des propositions d'aménagement technique et/ou organisationnel.

Programme

- Étudier les statistiques d'accident de travail et maladies professionnelles concernant les TMS, les mettre en lien avec les besoins d'intervention en entreprise.
- Identifier les principaux facteurs de risque déterminant la problématique TMS : facteurs biomécaniques, organisationnels et psychosociaux (RPS), sensibilité individuelle.
- Définir une stratégie d'approche des TMS en entreprise.
- Utiliser les outils de dépistage et d'identification des facteurs de risque.
 - Présentation.
 - Exercices pratiques.
- Introduire les stratégies de prévention : repérage, intervention, rôle de l'équipe santé travail. Se positionner dans l'équipe santé travail en fonction de son profil et de sa mission.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Ergonome
ou médecin du travail

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Avertissement

Pour les médecins et infirmier(e)s, voir la formation « TMS et travail - Diagnostic, facteurs de risques et démarche de prévention ». En intra, des groupes peuvent être constitués entre médecins, infirmier(e)s, IPRP et CPRP (ex ATST).

Évaluation des risques liés aux manutentions et contraintes posturales



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b070



21 h
29.30 septembre
et 1^{er} octobre



1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Ergonome

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

À travers les déterminants et facteurs de risques relatifs aux contraintes posturales, la formation propose une méthodologie d'évaluation des risques et de construction d'un programme de prévention et de maintien en emploi incluant des solutions techniques, organisationnelles et humaines.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les déterminants et les facteurs de risques relatifs aux manutentions et aux contraintes posturales.
- Analyser et évaluer les risques associés.
- Choisir des outils d'analyse et d'évaluation adaptés aux problématiques et aux différents acteurs de l'équipe santé travail.
- Construire un programme de prévention de ces problématiques et de maintien en emploi.

Programme

- Physiologie musculaire, adaptation de l'organisme à l'effort physique, anatomie rachidienne.
- Lister les pathologies liées au travail physique.
 - Pathologies dorsales et facteurs de risques.
 - Troubles musculosquelettiques et facteurs de risques.
 - Tableaux de maladies professionnelles.
- Analyser des données chiffrées et la réglementation.
 - Accidents du travail et maladies professionnelles associés au travail physique.
 - Réglementation relative à la charge physique.
- Construire une méthodologie d'évaluation et de prévention des risques liés à la charge physique.
 - Normes et outils applicables.
 - Dimensionnement des situations de travail (NF EN ISO 14738).
 - Évaluation des manutentions (questionnaires manutention, NF X35-109, WISHA, NIOSH).
 - Évaluation des contraintes posturales et gestuelles (questionnaires TMS, OSHA, OREGÉ).
 - Principes et moyens de prévention de la charge physique.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Prévention et conception des activités tertiaires

 **Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)**

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 22b002

 **7 h
6 octobre**

 **590 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Ergonome ou médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation pratique parcourt les divers risques liés aux activités tertiaires, et délivre des principes d'aménagement des espaces et postes de travail afin de conseiller entreprises et salariés.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Analyser les différentes composantes d'une situation de travail tertiaire.
- Identifier et évaluer les facteurs de risque d'inconfort postural, lumineux, sonore.
- Conseiller l'entreprise pour optimiser l'implantation et l'agencement des situations de travail tertiaire et de travail sur écran.

Programme

- Introduction
 - Identifier les problématiques et contraintes liées aux situations de travail tertiaire et au travail sur écran.
- Définir l'anatomophysiologie et les contraintes liées au travail tertiaire.
 - Posture assise et anatomie rachidienne.
 - Travail statique et physiologie musculaire.
 - Environnement de travail (éclairage, nuisances sonores, ambiances thermiques).
 - Bilan des contraintes TMS et physiques présentes dans les situations de travail tertiaire.
- Analyser les principes d'aménagement des espaces de travail tertiaire.
 - Aménagement global des espaces de travail : organisation spatiale des différents espaces de travail, accès et circulations, implantation des postes de travail.
 - Conception des installations d'éclairage adaptées au travail tertiaire : principes et solutions.
 - Acoustique et espaces de travail tertiaire : principes et solutions.
- Déterminer les règles d'aménagement du poste de travail sur écran.
 - Siège de travail et mobilier : caractéristiques, réglages et adaptations.
 - Positionnement et caractéristiques des outils informatiques et de communication.
 - Solutions pratiques d'aménagement des postes de travail tertiaire.
 - Synthèse des éléments d'ergonomie du poste de travail.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partages de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Prévention des risques liés au travail sur poste informatisé

 **Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)**

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b085

 **14 h**
23.24 juin

 **930 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Ergonome, IPRP

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation propose aux stagiaires des exposés théoriques alternant avec des exercices pratiques d'application, un accent étant mis sur les risques de TMS, et non pas uniquement le risque « visuel » et le matériel permettant le MEE.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Repérer et prévenir les risques liés au travail devant écran de visualisation.
- Analyser les différentes composantes d'un poste de travail informatique.
- Identifier les signes d'inconfort liés à l'immobilité posturale engendrée par une activité statique devant écran de visualisation.
- Optimiser l'implantation et l'agencement du poste de travail avec écran.
- Connaître le matériel spécifique disponible sur le marché pour le MEE en fonction du handicap (canal carpien, logiciels pour malvoyants, logiciel de dictée...)

Programme

- Définir les notions d'anatomie et de biomécanique humaine : focus sur le risque de troubles musculo-squelettiques.
- Définir les notions de physiologie du système visuel : focus sur le risque d'inconfort visuel.
- Lister les effets sur la santé de l'activité statique devant un écran de visualisation : charge visuelle, posturale et mentale.
- Décrire l'ergonomie du poste de travail devant écran : implantation du poste de travail, aménagement (mobilier, siège...), périphériques (écran, clavier, souris, accessoires...), environnement du poste (lumineux, sonore, thermique...), organisation temporelle de l'activité...
- Donner des éléments pour une installation optimale en télétravail avec un ordinateur portable.
- Présenter quelques outils contribuant au maintien dans l'emploi d'un poste de travail informatisé.
- Déterminer les activités physiques de compensation : exercices de « micro-pause active » permettant, par une détente musculaire, de compenser les astreintes de la posture assise statique prolongée.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Risques cutanés : conseils de prévention individuelle



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b084



7 h
Nous consulter



Nous consulter

ANIMATION

Médecin du travail
dermatologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Formation qui dispense les éléments essentiels permettant de délivrer les bons conseils en matière d'hygiène et de protection cutanées à partir d'une étude de poste mettant en évidence des risques liés à l'utilisation de produits chimiques.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les caractéristiques des crèmes, des gels, des gants de protection.
- Donner des conseils adaptés en matière d'hygiène et de protection cutanées (choix des équipements de protection individuelle (ÉPI)) à partir de l'étude du poste de travail pour protéger le salarié et favoriser son maintien en emploi.

Programme

- Définir l'hygiène cutanée au travail.
- Définir le bon usage des solutions hydroalcooliques (SHA).
- Expliquer l'hyperhidrose (transpiration excessive) et travail.
- Distinguer :
 - Les crèmes et les gels de protection. Avantages. Inconvénients. Quand les proposer ?
 - Les différents types de gants. Comment choisir un gant protecteur? Quels gants pour quel métier?
 - EPI et allergie (latex naturel, caoutchoucs synthétiques...).
- Construire une stratégie de prévention cutanée individuelle au travail.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Cliniques, hôpitaux et Ehpad

Repérage et prévention des risques professionnels

 **Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)**

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b086

 **14 h
13.14 octobre**

 **930 € HT - Repas inclus**

Formation destinée à mieux connaître les expositions et risques professionnels en milieu de soins.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Repérer et traiter les risques professionnels en milieu de soins en vue de la mise en place d'une stratégie de prévention.
- Identifier et préconiser la mise en place de protections collectives et individuelles.

Programme

- Évolution des métiers : quelques chiffres (AT, MP), salariés et types d'entreprises (hôpital, clinique, Ehpad).
- Milieu de soins et hôpital public ou privé.
- Rappel des bases de l'évaluation des risques professionnels.
- Identification des risques liés à l'activité physique.
- Conséquences de la charge mentale et organisationnelle de ces métiers.
- Identification des risques liés aux autres expositions professionnelles.
 - › Risques liés aux rayonnements ionisants.
 - › Risques liés aux agents biologiques.
- Effectuer une étude de poste en milieu de soins.
- Repérer ou conseiller sur la mise en place des protections collectives ou individuelles.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Hygiéniste industriel

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Aide à la personne

Risques professionnels

 **Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)**

DPC MED (soumis à validation)

À DISTANCE Réf. 22b004_D

 **7 h
31 mars**

 **490 € HT**

ANIMATION

Ingénieur sécurité

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.

➤ Tests de positionnement.

➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.

➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation destinée à mieux connaître les risques des métiers de l'aide à la personne afin d'être en capacité de délivrer des conseils de prévention.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Appréhender les risques professionnels spécifiques aux entreprises prestataires de services d'aide à la personne.
- Aider les entreprises du secteur dans la construction d'une démarche de prévention des risques professionnels et de maintien dans l'emploi.
- Développer et valoriser les actions en milieu de travail dans le cadre de la pluridisciplinarité.

Programme

- Caractéristiques et particularités de la population salariée.
- Spécificités du métier d'aide à domicile : travail isolé, le week-end, multiplicité des tâches, amplitudes horaires importantes, etc.
- Étude des principales tâches des aides à la personne : entretien ménager du domicile, réfection du lit, préparation du repas, aide à la toilette, à l'habillage et aux déplacements, accompagnement de la personne aidée, etc.
- Multiplicité des lieux de travail de l'aide à domicile (essentiellement le domicile des personnes aidées).
- Équipements et outils couramment utilisés : matériel de ménage, matériel de cuisine, fauteuil roulant, etc.
- Principaux produits employés.
- Public concerné : personnes âgées, malades, atteintes de handicaps, présentant des troubles de la personnalité, animaux de compagnie, famille/proches, etc.
- Identification des principaux risques professionnels au poste d'aide à la personne liés :
 - aux manutentions,
 - aux contraintes posturales,
 - aux ambiances physiques,
 - à l'emploi des produits chimiques,
 - à l'exposition aux agents biologiques,
 - à l'emploi des machines et outils,
 - aux contraintes organisationnelles et relationnelles.
- Réflexion sur les axes de prévention.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Métiers de la réparation automobile

Risques professionnels



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b088



14 h
20.21 novembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Hygiéniste industriel

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation essentiellement pratique permettant à l'intervenant en santé au travail d'identifier les risques et les produits utilisés dans les métiers de la réparation automobile, afin de préparer ses visites d'entreprise.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Repérer et traiter les RP en vue de la mise en place d'une stratégie de prévention.
- Organiser des actions de prévention argumentée.
- Donner des conseils aux employeurs et aux salariés.

Programme

- Évaluer les compétences et les attentes de chacun.
- Décrire les risques liés à l'activité en mécanique et carrosserie à l'aide de documents déjà utilisés et validés en entreprise.
- Effectuer un focus sur le risque chimique et principalement les CMR (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction).
- Citer les normes et textes réglementaires.
- Indiquer les moyens de protection et de prévention.
- Rédiger une FE.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Analyse et distribution de documents de travail utiles en ateliers et de documents d'information pour les salariés.
- Demi-journée consacrée à une visite de garage en situation réelle et concrète, suivie d'une analyse des situations rencontrées en utilisant les documents présentés.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Métiers de la beauté

Risques professionnels



Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 17b006



14 h
13.14 novembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

2 animateurs : un toxicologue, un médecin du travail dermatologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Animée par un(e) toxicologue industriel(le) la première journée et par un médecin du travail dermatologue la seconde, cette formation décrit des situations de travail et permet d'identifier les risques associés, en recourant à de nombreuses photographies de gestes professionnels et de cas cliniques.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Repérer et analyser les risques professionnels de ces métiers.
- Faciliter la rédaction d'une fiche d'entreprise dans ces entreprises.

Programme

- Repérer et analyser les risques professionnels.
- Décrire les locaux : ambiances lumineuses et sonores, aération et ventilation...
- Définir l'organisation du travail (horaires).
- Décrire les différentes activités de travail au sein d'un même métier.
- Citer les principaux produits utilisés et leurs modalités d'emploi.
 - Identifier les dangers chimiques. Informations sur les produits CMR.
- Analyser les gestes professionnels et les postures.
- Repérer les risques infectieux. Modalités de désinfection du matériel et des équipements de travail. Gestion des déchets.
- Repérer les risques pour la santé (peau, appareil respiratoire, troubles musculosquelettiques...).
- Associer grossesse et travail.
- Indiquer les moyens de prévention collective (ventilation, aspiration, stockage des produits chimiques...) et individuelle (ÉPI : gants...). Gestion du linge (blanchisserie).
- Lister les procédures en cas d'accident exposant au sang.
- Réaliser un projet de fiche d'entreprise dans les métiers de la beauté.

Modalités pédagogiques

- Moyens/outils pédagogiques : exposés théoriques illustrés de nombreuses photos, de gestes professionnels et de cas cliniques.
- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Abréviations utilisées :

CMR = cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques.

ÉPI = équipement de protection individuelle.

Métiers des espaces verts

Risques professionnels



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 19b008

14 h
20.21 janvier

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Ingénieur sécurité

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation s'adresse aux différents acteurs des services de prévention et de santé au travail qui désirent perfectionner leurs connaissances et compétences en identification des expositions professionnelles des métiers des espaces verts, sans oublier les cancérogènes professionnels.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Appréhender les risques professionnels spécifiques aux métiers des espaces verts.
- Aider les entreprises du secteur dans la construction d'une démarche de prévention des risques professionnels et de maintien en emploi.
- Développer et valoriser les actions en milieu de travail dans le cadre de la pluridisciplinarité.

Programme

- Décrire les caractéristiques du secteur d'activité des métiers des espaces verts.
- Étudier les principales tâches : le désherbage, la tonte, la taille, l'entretien et le nettoyage des installations, les travaux d'aménagement, le traitement et le soin des végétaux, la maintenance des outils de travail...
- Répertorier les principaux lieux d'activité.
- Identifier les machines et outils couramment utilisés (mise en œuvre, entretien).
- Énumérer les principaux produits et matériaux employés.
- Définir les relations des travailleurs avec le public.
- Identifier les facteurs de risques professionnels des métiers des espaces verts.
 - Ambiances physiques (bruit, vibrations, travail à l'extérieur, ambiance thermique, UV...).
 - Emploi des produits chimiques.
 - Agents biologiques.
 - Contraintes posturales et manutention.
 - Contraintes organisationnelles et relationnelles.
 - Autres dangers et autres risques.
 - Focus sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- Définir les mesures de prévention technique (collective et individuelle) et organisationnelle.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Métiers de la restauration

Risques professionnels



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 18b012



14 h
23.24 janvier



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Ingénieur sécurité

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Cette formation à destination des différents acteurs des services de prévention et de santé au travail a pour objectifs d'appréhender les risques professionnels spécifiques des métiers de la restauration, ainsi que la démarche de prévention et les conseils à prodiguer dans le but de la préservation de la santé des travailleurs.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les différents types de restauration.
- Repérer les risques professionnels spécifiques aux métiers de la restauration.
- Procurer des conseils aux entreprises du secteur de la restauration dans le cadre d'une démarche de prévention des risques professionnels et de maintien en emploi.
- Développer et valoriser les actions en milieu de travail dans le cadre de la pluridisciplinarité.

Programme

- Identifier les différents types de restauration.
 - La restauration traditionnelle.
 - La restauration collective.
 - La restauration rapide.
- Décrire les caractéristiques du secteur d'activité.
- Lister les métiers de la restauration.
- Identifier les risques professionnels des métiers de la restauration.
 - Les risques liés aux ambiances physiques.
 - Les risques de troubles musculosquelettiques.
 - Les risques psychosociaux.
 - Les autres risques.
- Indiquer les mesures de prévention technique (collective et individuelle) et organisationnelle.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Métiers de l'hôtellerie

Risques professionnels



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 19b009



14 h
Nous consulter



930 € HT - Repas inclus

Être en capacité de proposer à chacune des entreprises concernées des mesures de prévention à travers les différents types d'organisation, catégories d'hébergement, et diversité des métiers.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les différents types d'hôtellerie et d'hébergement, et les risques professionnels spécifiques de chacun des métiers.
- Aider les entreprises du secteur dans la construction d'une démarche de prévention des risques professionnels et de maintien en emploi.
- Développer et valoriser les AMT dans le cadre de la pluridisciplinarité.

Programme

- Identifier les différents types d'hôtellerie et restauration.
 - › Les caractéristiques du secteur d'activité.
 - › Les différentes organisations du secteur hôtellerie et hébergement.
 - › Les catégories d'hébergement et les chaînes hôtelières.
 - › L'hôtellerie traditionnelle et l'hôtellerie de prestige.
 - › Métiers : de la cuisine à la direction.
- Appréhender les facteurs de risques professionnels spécifiques aux métiers de l'hôtellerie et de l'hébergement.
 - › Relations des travailleurs et travailleuses avec la clientèle, dans le cadre de leurs activités.
 - › Ambiances physiques (bruit, vibrations, lumière)
 - › Emploi de produits chimiques.
 - › Agents biologiques, dont la COVID-19.
 - › Contraintes posturales et manutentions manuelles.
 - › Contraintes organisationnelles et relationnelles.
- Proposer des mesures de prévention technique (collective et individuelle) et organisationnelle.
 - › Aménagements des locaux et des chambres.
 - › Mobiliers et matériels ergonomiques.
 - › Gestion des produits d'entretien.
 - › Prise en charge du personnel confronté à la violence externe (clients).
 - › Rédiger une FE.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Ingénieur sécurité

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Agents de propreté

Risques professionnels

 **Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)**

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 22b005

 **7 h
25 avril**

 **590 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Ingénieur sécurité

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

› Supports de cours inclus.
› Tests de positionnement.
› Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
› Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Connaitre les risques professionnels des métiers de la propreté afin d'être en capacité de délivrer des conseils de prévention aux acteurs concernés.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Appréhender les risques professionnels spécifiques aux entreprises de propreté et de services associés (hors soins).
- Aider les entreprises du secteur dans la construction d'une démarche de prévention des risques professionnels et de maintien dans l'emploi.
- Développer et valoriser les actions en milieu de travail dans le cadre de la pluridisciplinarité.

Programme

- Caractéristiques et particularités de la population salariée et du secteur d'activité.
- Étude des principales tâches des agents de propreté.
- Caractéristiques des lieux de travail.
- Machines et outils couramment utilisés, mise en œuvre, entretien.
- Principaux produits et matériaux employés.
- Relations des agents de propreté avec les salariés des entreprises clientes, les particuliers employeurs, le public.
- Identification des principaux risques professionnels liés :
 - › aux ambiances physiques (bruit, vibrations, ambiance thermique, UV).
 - › à l'emploi des produits chimiques.
 - › à l'exposition aux agents biologiques.
 - › aux contraintes posturales et aux manutentions de charges.
 - › à l'emploi des machines et outils.
 - › aux contraintes organisationnelles et relationnelles.
- Réflexion sur les axes de prévention.
- Rédiger une étude de poste.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Grande distribution

Risques professionnels



Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 18b013



14 h
6.7 novembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Ergonome

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Cette formation à destination de non-médecins a pour objectifs le repérage et l'identification des risques professionnels dans les entreprises de la grande distribution, du supermarché à l'hypermarché, en passant par les drives.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Connaître le dispositif de prévention français, les notions de sinistralité.
- Posséder des notions de base sur l'évaluation des risques professionnels, sur les troubles musculosquelettiques la manutention manuelle et les RPS.

Objectifs

- Identifier les types de structures et appréhender les données socio-professionnelles de ce secteur.
- Repérer les risques professionnels des métiers du secteur et leurs déterminants.
- Faciliter la rédaction d'une fiche d'entreprise.
- Conseiller l'entreprise dans la mise en œuvre d'un plan de prévention.

Programme

- Décrire le secteur de la grande distribution en France.
 - Spécificités des hypermarchés et supermarchés.
 - Les fédérations d'appartenance : conséquences en termes de politique de santé sécurité.
 - Données socio-économiques.
- Détailler les indicateurs de sinistralité : données accidents du travail/ maladies professionnelles ou à caractère professionnel ; données médico-sociales, Evrest.
- Identifier dans chacun des secteurs : l'organisation du travail, les activités, les risques spécifiques et les mesures de prévention envisageables.
 - Réception camions et déchargements.
 - Rayons : liquides, fruits et légumes, produits grande consommation, « métiers de bouche » (boulangerie, boucherie, charcuterie, poissonnerie).
 - Postes d'encaissement.
 - Drives.
 - Traitement des déchets.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.
- Évaluation : chasse aux risques.

Collecte, tri et revalorisation des déchets

Risques professionnels

 **Médecins
Infirmier(e)s
IPRP**

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b090

 **14 h**
1^{er}.2 décembre

 **930 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Ingénieur sécurité

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Découverte du secteur du tri et de la revalorisation des déchets et de ses risques professionnels.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Appréhender les caractéristiques structurelles et socioprofessionnelles des entreprises et des salariés de ces secteurs d'activité.
- S'approprier les logiques de travail qui organisent, structurent et impactent les métiers de ces secteurs d'activité.
- Identifier les principaux risques professionnels (physiques, chimiques, organisationnels, etc.) de ces métiers.
- Accompagner les entreprises de ces secteurs dans la construction d'une démarche de prévention des risques professionnels, pour préserver la santé de leurs salariés et les maintenir en emploi.

Programme

- Des secteurs d'activité en évolution.
- Classification des déchets.
- Identifier les métiers et différencier les formes de collecte des déchets.
 - Importance des collectes en porte à porte, états des lieux, évolutions.
 - Les collectes en point d'apport volontaire.
- Analyser le ramassage des déchets.
 - La prise de risque et la confrontation aux risques professionnels.
 - La part croissante des collectes en point d'apport volontaire. Le périmètre de déchets concernés.
- Identifier les risques professionnels à partir de l'organisation des déchèteries.
 - Structuration d'une déchèterie et typologie des déchets.
 - Sources de risques professionnels.
 - Les facteurs de risques professionnels.
- Les centres de tri.
 - Analyser les différentes activités rencontrées et les principaux dangers.
 - Le recyclage : exemple de filières (DEEE, bois, etc.).
 - La valorisation organique (CVO) et la valorisation énergétique (CVE).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

SUIVI DE LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS

	Les fondamentaux de la physiologie pour le suivi de la santé et la prévention p. 117		●	●	●	●		
	Les fondamentaux des pathologies professionnelles et maladies professionnelles p. 118		●	●				
	Actualités neurologiques utiles en médecine du travail p. 119		●					
R	Santé mentale : l'entretien psychologique en SPST p. 120		●	●				
	Souffrance psychique au travail : 10 cas pratiques p. 121		●	●				
	Troubles psychiatriques et suivi individuel en santé au travail p. 122		●	●				
	Médecin et infirmier(e) du travail face aux personnalités difficiles et atypiques p. 123		●	●				
	Conduite à tenir face aux troubles anxio-dépressifs et au risque suicidaire p. 124		●	●				
	La psychologie positive au travail p. 125		●	●	●			
	Pathologies réactionnelles, stress post traumatique et travail p. 126		●	●				
R	Vision et travail - Diagnostic, prévention, maintien en emploi p. 127		●	●				
	Actualités du diabète et des pathologies thyroïdiennes utiles en médecine du travail p. 128		●					
	Travail et pathologies cardiovasculaires - Diagnostic, prévention, maintien en emploi p. 129		●					
	Actualités de l'appareil respiratoire utiles en médecine du travail p. 130		●					
R	Travail et pathologies respiratoires - Dépistage, imagerie p. 131		●					
	Actualités dermatologiques cliniques utiles aux médecins du travail p. 132		●					
	Travail et pathologies cutanées - Diagnostic et prévention p. 133		●					
	Métiers de la coiffure - Suivi de la santé p. 134		●	●				
	Dermatites de contact professionnelles - Rôle de l'IST dans l'hygiène et la prévention cutanée p. 135			●				
	TMS et travail - Diagnostic, facteurs de risques et démarche de prévention p. 136		●	●				
	Médecin et infirmier(e) face aux TMS des membres supérieurs et inférieurs p. 137		●	●				
	Les atteintes du rachis en médecine du travail p. 138		●	●				
	Métiers du BTP et suivi en santé au travail p. 139		●	●				
N	Rayonnements ionisants et suivi individuel de l'état de santé par le médecin du travail p. 140		●					
N	Rayonnements ionisants et suivi individuel de l'état de santé par l'IST p. 141			●				

Clinique médicale et infirmière

Prévention en suivi individuel

DIR	MED	INF	IPRP	CPRP	ASM	ASS	AUTRE
-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-------

SANTÉ PUBLIQUE ET SANTÉ AU TRAVAIL

Outils de prévention de santé publique en santé au travail p. 142		●	●					
Vaccinations en santé au travail p. 143		●	●					
Diététique pratique en santé au travail p. 144		●	●					
Horaires de travail atypiques et troubles du sommeil p. 145		●	●					

EXAMENS COMPLÉMENTAIRES EN SANTÉ AU TRAVAIL

Aspects théoriques des examens complémentaires médico-professionnels p. 146			●					
Pratique des examens complémentaires courants pour médecins et infirmier(e)s p. 147		●	●					
Pratique des examens complémentaires courants pour assistants médicaux p. 148						●		
Spirométrie dans le suivi en santé au travail p. 149		●	●			●		
Tests visuels dans le suivi en santé au travail p. 150			●			●		
Audiométrie dans le suivi en santé au travail p. 151			●			●		
Les examens biologiques dans le suivi de la santé au travail p. 152			●					
Surveillance biologique des expositions chimiques - Outils et pratiques p. 153		●	●	●				

URGENCES EN MILIEU DE TRAVAIL

Urgences médecins/infirmier(e)s, aspects théoriques et pratiques p. 154		●	●					
Urgences médecins/infirmier(e)s - AFGSU 2 p. 155		●	●					
Recyclage urgences médecins / infirmiers(e)s - AFGSU 2 p. 156		●	●					

N Nouveau contenu

R Refonte importante

LES FORMATEURS

- **Dr Benoît ATGÉ**
médecin du travail, toxicologue
- **Dr Pierre ATTALI**
cardiologue, praticien hospitalier
- **Dr Blandine AUBLIN**
médecin du travail, spécialiste en BTP et médecine hyperbare
- **Dr Nathalie AUNOBLE**
médecin du travail
- **Laurent AVISSE**
ergonome, consultant, IPRP
- **Dr Mohamed BENMEHIDI**
médecin du travail, spécialisé en radioprotection appliquée à la médecine du travail
- **Christopher BETHMONT**
secouriste
- **Dr Mikael BONNAN**
neurologue
- **Dr Hélène CADÉAC**
médecin du travail
- **Dr Marie-Bernadette CLEENEWERCK**
médecin du travail, dermatologue
- **Dr François CRESPO**
médecin du travail, psychiatre
- **Dr Marc DELANOË**
médecin du travail
- **Dr Virginie DIEU**
médecin du travail
- **Dr Éric DINGUIDAR**
urgentiste, praticien hospitalier, formateur AFGSU
- **Yannick DUPRÉ**
pompier, moniteur sauveteur secouriste
- **Laurent EL MEDIONI**
ergonome, consultant en santé au travail
- **Isabelle HUET**
pneumologue
- **Dr Sandra LAGADEC**
médecin du travail
- **Dr Élodie LOEUILLET**
médecin du travail, toxicologue
- **Dr Mireille LOIZEAU**
médecin du travail, toxicologue
- **Dr Philippe MEUNIER**
médecin du travail, ergonome, médecin du sport
- **Dr Agnès MONNIER**
rhumatologue
- **Véronique MORIN**
orthoptiste, opticien et optométriste diplômée d'Etat
- **Dr Anne MOROY**
psychiatre
- **Dr Zineb OUAZÈNE**
médecin du travail
- **Amandine PELISSOU**
psychologue du travail
- **Dr Liliane RENAUD**
médecin du travail
- **Caroline RIO**
diététicienne
- **Dr Virginie ROIG**
médecin du travail, médecin coordonnateur
- **Dr François SAHUT**
médecin du travail, spécialisé en radioprotection appliquée à la médecine du travail
- **Dr Benoît SAMAIN**
médecin du travail
- **Dr Dominique SERVANT**
psychiatre, psychothérapeute

Les fondamentaux de la physiologie pour le suivi de la santé et la prévention

 Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b001

 14 h
6.7 octobre

 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Acquérir ou développer des connaissances indispensables en physiologie pour une application quotidienne et utiliser le même langage au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Acquérir les éléments essentiels en anatomie et physiologie du travail utiles.

Programme

- Rapporter le fonctionnement des différents appareils du corps humain à l'étude de l'activité professionnelle des salariés :
 - Anatomie et physiologie articulaire et tendineuse : conséquences pour l'étude des TMS.
 - Anatomie fonctionnelle du rachis : conséquence sur la prévention des pathologies du dos.
 - Anatomie et physiologie des différents types de muscles : conséquences sur le choix des méthodes d'investigation du travail musculaire.
 - Métabolisme énergétique au repos et à l'effort.
 - Cœur et vaisseaux.
 - Activité électrique et physiologie cardiaque au repos.
 - Adaptation cardiaque à l'effort.
 - Tolérance au chaud et au froid : équilibre et régulation thermique.
- Comprendre le fonctionnement physiologique des organes ciblés par les examens complémentaires courants et la métrologie en milieu de travail :
 - Appareil pulmonaire.
 - Volume et débits respiratoires : conséquences sur la spirométrie et la métrologie des ambiances toxiques et des poussières.
 - Adaptation respiratoire à l'effort.
 - Appareil auditif.
 - Physiologie de l'audition et de l'équilibre.
 - Conséquences sur l'audiométrie et la métrologie du bruit.
 - Appareil visuel.
 - Physiologie de la vision.
 - Conséquences sur le dépistage visuel et la métrologie de l'éclairage.
 - Appareil urinaire.
 - Anatomie des voies urinaires, composition de l'urine.
 - Conséquences sur la pratique du dépistage par BU.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas. Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.
- Exercices d'interprétation physiologique d'examens complémentaires.

Les fondamentaux des pathologies professionnelles et maladies professionnelles



Médecins
Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 22b006



14 h
Nous consulter



Nous consulter

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.

afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Cette formation apporte des points de compréhension sur les interactions entre l'activité professionnelle d'un travailleur et les impacts sur sa santé.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Assimiler la différence entre pathologie professionnelle et maladies professionnelles.
- Connaître les principaux tableaux de maladies professionnelles en France.
- Conseiller le travailleur et l'employeur en vue d'une déclaration de maladie professionnelle.

Programme

- Définitions : AT, MP, MCP.
- Rôle de la branche AT/MP de l'Assurance maladie.
- La reconnaissance, l'indemnisation et la réparation de l'accident du travail et de la maladie professionnelle.
- Épidémiologie des pathologies professionnelles.
- Affections psychiques : AT ou MP ?
- Reconnaissances de MP dans la fonction publique : le conseil médical.
- Principaux tableaux de maladies professionnelles.
- Cas pratiques:
 - Les troubles musculosquelettiques (TMS) et les risques psychosociaux (RPS).
 - Tableau de synthèse.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Actualités neurologiques utiles en médecine du travail



Médecins

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b007

7 h
25 novembre

€ 590 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Neurologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Le neurologue praticien hospitalier qui anime cette journée de formation propose de passer en revue les actualités diagnostiques et thérapeutiques en neurologie, afin de donner aux médecins du travail des outils et éléments cliniques récents.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Actualiser ses connaissances cliniques et thérapeutiques en neurologie pour assurer le suivi du travailleur atteint et le maintenir dans l'emploi.

Programme

- Parcourir et étudier les actualités de la spécialité concernant :
 - Clinique en neurologie.
 - Les pathologies du système nerveux périphérique (SNP).
 - Syndrome du canal carpien, atteinte ulnaire au coude et autres mononeuropathies compressives, atteintes radiculaires.
 - Diagnostic et examens complémentaires. Ergonomie et conseils positionnels.
 - L'épilepsie.
 - Conduite à tenir devant une crise généralisée (notamment sur le lieu de travail).
 - Diagnostics : perte de connaissance, comment reconnaître une origine épileptique ; crises psychogènes. Syndrome postcritique et troubles comportementaux.
 - Nouveautés thérapeutiques.
 - Épilepsie, conduite automobile et activité à risque.
 - Les céphalées.
 - La migraine, hygiène de vie, alimentation et travail. Nouveauté thérapeutique.
 - La sclérose en plaques : nouveautés physiopathologique et thérapeutique. SEP et handicap. SEP et vaccination.
 - Les altérations cognitives.
 - Comment évaluer simplement l'état cognitif ?
 - Alcool, dépression et altération cognitive.
 - Nouveautés diagnostique et thérapeutique.
 - Les AVC : AVC et handicap. Quelle récupération après un AVC ?

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Santé mentale : l'entretien psychologique en SPST



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b010



14 h
23.24 septembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Psychiatre, médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.

afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Pendant cette formation, les médecins et infirmier(e)s s'entraîneront aux techniques d'entretien psychologique en santé au travail et utiliseront des outils permettant d'analyser les entretiens avec les salariés.

R

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- S'entraîner aux techniques d'entretien psychologique en santé au travail.
- Pratiquer l'entretien collaboratif.
- S'appuyer sur la méthode des 4 R, pour établir une alliance thérapeutique avec le salarié.
- Acquérir des repères pour la résolution de problèmes.

Programme

- Définir les objectifs et le cadre de l'entretien.
- Analyser la plainte du salarié.
- Appliquer les principes de l'affirmation de soi.
- Appréhender les notions de transfert et de distance professionnelle.
 - Se préserver dans un entretien.
 - Le schéma de l'interaction et les mécanismes de l'alliance thérapeutique.
 - Les émotions et les pensées automatiques.
 - La communication constructive.
- Enrichir sa pratique par différents modèles spécifiques à la médecine du travail :
 - Mener un entretien opérationnel (court et efficace).
 - Centrer l'entretien sur le problème et sa résolution.
 - Être authentique et chaleureux... tout en restant professionnel.
- SPSTI : prévenir le burn out de son équipe.
- Pratiquer l'entretien.
 - Observer.
 - Mener et analyser.
 - Restituer.
 - Faire un retour d'expérience et analyser.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques illustrés.
- Pédagogie interactive et expérientielle.
- Jeux de rôle, mises en situation pratique, ateliers en sous-groupes.
- Évaluation des acquis par tests de concordance de script.

Souffrance psychique au travail : 10 cas pratiques



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b009

14 h
27,28 janvier
ou 17,18 novembre

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Psychiatre,
psychothérapeute

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Animée par un psychiatre, cette formation permet l'acquisition de l'essentiel des connaissances en psychiatrie en vue d'une application dans le suivi de la santé et le maintien en emploi des travailleurs.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

À partir de 10 cas cliniques de souffrance psychique très fréquemment rencontrés dans le milieu du travail :

- Mener un entretien proactif : écoute, soutien, orientation.
- Repérer et diagnostiquer un état de souffrance et un trouble mental.
- Déterminer les éléments de prévention adaptés à chaque situation.

Programme

- Crise émotionnelle : conduite à tenir en service de santé au travail.
- Burn out : réaliser une analyse fonctionnelle.
- Stress au travail : repérer les conditions de l'inadaptation.
- Fléchissement de l'humeur : différencier un mal-être d'un trouble dépressif.
- Alcool et anxiété : identifier le cercle vicieux.
- Harcèlement d'un salarié : positionnement médical / positionnement infirmier.
- Personnalité difficile au travail : éléments de l'entretien.
- Tentative de suicide : évaluation du risque lors de la reprise.
- Surengagement : équilibre travail et autres valeurs.
- Estime de soi basse et manque de confiance : les conseils de prévention.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.
- Rappels sur les troubles psychiques rencontrés en santé au travail.
- Rappel sur les mécanismes psychiques en lien avec le travail.
- Cas et questions apportées par les stagiaires.

Troubles psychiatriques et suivi individuel en santé au travail



Médecins
Infirmier(e)s

À DISTANCE Réf. 12b011_D

14 h
11.12 septembre

€ 750 € HT

ANIMATION

Psychiatre

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


fometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Le psychiatre qui anime cette formation donne aux professionnels de santé les moyens d'identifier des troubles psychiatriques fréquents ou plus rares, et d'être en capacité de développer une écoute et des réponses proactives lors du suivi de la santé des travailleurs.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les pathologies psychiatriques des salariés ainsi que les traitements et l'évolution des pathologies.
- Développer une écoute et des réponses proactives lors du suivi individuel de l'état de santé.
- Appréhender les éléments nécessaires au maintien en emploi.

Programme

- Mémoriser un modèle pour comprendre la vie psychique.
- Reconnaître la sémiologie des troubles psychiques « fréquents ».
 - › Les troubles anxieux (troubles obsessionnels compulsifs, troubles d'anxiété généralisée, attaque de panique...).
 - › Insomnies.
 - › Dépression et troubles bipolaires.
 - › Dépendance aux toxiques et à l'alcool.
 - › Troubles d'expression somatique d'origine mentale.
- Reconnaître les troubles psychiques « plus rares ».
 - › Schizophrénies.
 - › L'urgence en psychiatrie, l'hospitalisation sous contrainte.
 - › Le risque suicidaire (évaluation et prévention).
- S'informer sur les actualités des modalités thérapeutiques.
- Conseiller le travailleur en souffrance psychologique dans un but de maintien en emploi.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Médecin et infirmier(e) du travail face aux personnalités difficiles et atypiques



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b012

14 h
13.14 janvier
ou 19.20 novembre

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Psychologue du travail
et/ou psychiatre

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui permet d'identifier les troubles de la personnalité, ceci dans le but de conseiller utilement les salariés concernés et d'identifier les déterminants de leur maintien en emploi.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Repérer les profils de personnalité le plus souvent rencontrés en santé au travail.
- Mener un entretien en santé au travail face à une personnalité difficile ou atypique.
- Évaluer l'impact d'un trouble de personnalité dans le milieu du travail.
- Proposer des mesures individuelles et collectives pour le maintien en emploi.

Programme

- Définition et notion de base (troubles et traits de personnalité, modèles, évaluation...).
- Repérer les principaux profils, mener un entretien avec une personnalité :
 - Évitante.
 - Obsessionnelle.
 - Hypersensible.
 - Égomaniaque.
 - Limite (borderline).
 - Sensitive.
 - Perverse.
 - Narcissique...
- Les profils atypiques :
 - Les personnalités à haut potentiel intellectuel.
 - Les personnalités à traits autistiques.
 - Les déficits mentaux légers.
- Comment aménager les postes :
 - Relations à l'environnement physique (stimuli sensitifs : bruit, foule, open spaces etc.).
 - Rapports sociaux professionnels (cognition sociale : perception des autres, leurs attitudes, perçus comme (in)adaptés dans les relations interpersonnelles).
 - Capacités et troubles cognitifs : mémoire, flexibilité mentale, attention et vitesse d'exécution.
- Comment orienter : recours en prévention primaire, secondaire, tertiaire.
- Les partenaires à mobiliser, comment intervenir sur l'équipe...).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas. Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Conduite à tenir face aux troubles anxio-dépressifs et au risque suicidaire



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b013



14 h
15.16 octobre



930 € HT - Repas inclus

Formation assurée par un(e) psychiatre, chef de clinique en milieu hospitalier, qui traite des troubles anxieux, des modalités de diagnostic, ainsi que des dispositifs à mobiliser en vue du maintien en emploi ou encore de la conduite à tenir face au risque de suicide.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les troubles anxio-dépressifs, au travers de leur sémiologie.
- Identifier et évaluer le risque suicidaire.
- Définir les conduites à tenir et acquérir le savoir-faire pratique face à ce type de problématique en santé au travail.

Programme

- Reconnaître les différents troubles anxieux et dépressifs :
 - Classifications, épidémiologie, données actuelles.
 - Diagnostics et évaluation, outils psychométriques.
- Appliquer une conduite à tenir.
 - Comment orienter un salarié dans un réseau de soins psychiatriques.
 - Rappels sur les thérapeutiques : médicaments (antidépresseurs, anxiolytiques), le soutien psychologique, les psychothérapies.
 - Le risque suicidaire : diagnostic, évaluation et conduite à tenir en santé au travail, en vue du maintien en emploi.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Psychiatre

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

La psychologie positive au travail



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b014



14 h
22.23 septembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Psychologue du travail
et/ou psychiatre

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Cette formation, destinée aux divers membres des équipes pluridisciplinaires, est animée par un psychiatre. Elle présente la psychologie positive et ses champs d'application pour une amélioration de la vie professionnelle et personnelle du travailleur.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Expliquer les fondements de la psychologie positive.
- Situer la place des émotions, des interactions sociales, des comportements proactifs dans l'équilibre psychique.
- Savoir appliquer quelques outils pratiques au cours de l'entretien en santé au travail pour favoriser le maintien en emploi, prévenir les troubles psychiques et favoriser le bien-être au travail.
- Expérimenter une pratique personnelle pour développer des compétences attentionnelles et vivre les expériences positives en conscience.

Programme

- La place des émotions positives dans l'équilibre psychologique.
- La notion de bien-être au travail et ses déterminants.
- Les forces de caractère : savoir les identifier et les mettre en application.
- Les interactions positives au travail, leurs bienfaits individuels et collectifs.
- La reconnaissance comme facteur de prévention du stress.
- Prendre conscience de l'instant présent et profiter des moments agréables au travail.
- Identifier ses valeurs et agir vers elles.
- Prendre soin de soi, l'auto-compassion et les comportements de santé.

Modalités pédagogiques

- Supports théoriques.
- Mise en situation à partir de cas pratiques.
- Échanges et analyses en binôme et en groupe.
- Illustration par des vidéos (extraits de films et témoignages).
- Utilisation d'outils (agenda, journal de reconnaissance et de gratitude, grilles des forces de caractère, boussole des valeurs, échelle de bien-être au travail...).
- Exercices de pleine conscience appliqués à la psychologie positive au travail (exercice en groupe et supports audios).

Pathologies réactionnelles, stress post-traumatique et travail



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 22b009

14 h
16.17 juin

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Psychiatre

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.

afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

À l'issue de cette formation, les médecins et les infirmier(e)s seront entraînés au repérage, à l'accompagnement et à l'orientation du salarié présentant une pathologie réactionnelle d'origine professionnelle. Ils sauront mettre en place des mesures de prévention secondaire et accompagner la reprise du travail.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Entraîner les professionnels de santé au repérage des troubles de l'adaptation et du stress post-traumatique.
- Soutenir, accompagner et orienter le salarié.
- Définir la conduite à tenir face à un choc psychologique d'origine professionnelle.
- Repérer les méthodes de prévention secondaire de gestion du stress.
- Lister les aspects législatifs concernant ces pathologies (AT, déclaration en maladie professionnelle, incapacité...)
- Favoriser la reprise du travail après un accident ou une agression survenue au travail.

Programme

- Évaluer les différentes réactions à court et moyen terme selon les contextes (stress, accident, violences, choc et traumatismes psychiques...).
- Dépister un état de stress aigu et un état de stress post-traumatique.
- Identifier les recours et les prises en charge du psycho traumatisme aujourd'hui.
- Enrichir sa pratique de l'entretien.
- Définir la conduite à tenir en situation de crise (individuel et collectif).
- Informer sur les méthodes comportementales et cognitives de gestion du stress et des émotions.
- Définir la conduite à tenir pour le ré-accueil et la reprise du travail.
- Partager les expériences en sous-groupes.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.
- Évaluation des acquis par tests de concordance de script.

Vision et travail

Diagnostic, prévention, maintien en emploi



Médecins
Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b036

14 h
en attente

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Orthoptiste

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.

afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Formation proposée en partenariat avec l'ASNAV. Elle a pour but d'appréhender la physiopathologie de l'œil afin de comprendre les liens entre pathologie oculaire et le travail.

R

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser les bases du fonctionnement du système visuel.
- Orienter les politiques de dépistage et de prévention au poste de travail.
- Identifier les prérequis médicaux pour accéder à certaines professions.
- Améliorer la prévention.

Programme

- Analyses des pratiques professionnelles. Notions générales
 - Anatomie-physiologie.
 - Conditions de vision nette : l'œil emmétrope, l'accommodation, vision mésopique et éblouissement.
 - Vision binoculaire : vision 3D, triade de vision de près.
 - Vision des couleurs.
- Les anomalies évolutives et leurs conséquences au travail :
 - Altérant la vision monoculaire : amétropies et troubles accommodatifs, acuités visuelles et test complémentaires, postes à risque.
 - Altérant la vision binoculaire : hétérophorie, hétérotropie et insuffisance de convergence, tests de fusion et stéréoscopiques, postes à risque, cas cliniques.
- Le dépistage en santé au travail :
 - Les appareils.
 - Leurs indications.
- Les altérations physiologiques de la vision après 45 ans et leurs conséquences au travail. Les anomalies pathogènes et handicapantes et leurs conséquences au travail :
 - Altérant les champs visuels : DMLA et glaucome.
 - Altérant le reste de la fonction visuelle : cataracte et rétinopathie diabétique.
 - Postes à risques.
- Vision et travail.
 - Impacts du travail sur la vision : analyse et description des risques professionnels spécifiques (travail sur écran, rayonnements...).
 - Impacts de la vision sur le travail : permis de conduire, prévention individuelle et collective, PDP des déficiences visuelles.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas cliniques.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Actualités du diabète et des pathologies thyroïdiennes utiles en médecine du travail



Médecins

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b008

 7 h
2 octobre

590 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Cardiologue

DÉROULEMENT

9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.

FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Le praticien hospitalier qui anime cette journée de formation passe en revue les actualités diagnostiques et thérapeutiques en matière de diabète et de pathologies thyroïdiennes afin de donner aux médecins du travail des outils et éléments cliniques récents.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Actualiser ses connaissances cliniques et thérapeutiques sur le diabète et les affections thyroïdiennes dans un but de maintien en emploi du travailleur.

Programme

- Identifier les modalités actuelles de la prise en charge du diabète.
 - Les objectifs thérapeutiques du traitement des diabétiques de type 1 et 2. Données nouvelles.
 - Les traitements pharmacologiques de l'hyperglycémie dans le diabète de type 2 : quelles indications pour les nouveaux traitements (gliptazone, gliptines, analogues du GLP1) ? Les indications de l'insuline sont-elles modifiées ?
 - Le diabète de type 1 : aperçu sur la méthode thérapeutique standard, l'insulinothérapie standard, l'insulinothérapie fonctionnelle.
 - Les interventions clés pour prévenir les complications du diabète (perte de la vue, insuffisance rénale, complications cardiovasculaires, lésions des pieds) ou comment éviter les pertes de chance et assurer le maintien en emploi de la personne atteinte.
- Identifier les modalités actuelles de la prise en charge des pathologies de la thyroïde.
 - Comment interpréter les dosages explorant la fonction thyroïdienne ?
 - Traitement des hyper et hypothyroïdies.
 - Nodules thyroïdiens : une prise en charge bien codifiée.
 - Conséquences en milieu professionnel.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Travail et pathologies cardiovasculaires

Diagnostic, prévention, maintien en emploi



Médecins

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b035



14 h
11.12 juin



930 € HT - Repas inclus

Le cardiologue praticien hospitalier qui anime cette formation permet d'approfondir les connaissances en cardiologie pratique et apporte les éléments essentiels pour un suivi adapté de la santé et la prévention de la désinsertion professionnelle liée à une maladie cardiovasculaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Approfondir ses connaissances en cardiologie pratique.
- Maîtriser les éléments clés pour déterminer le suivi de l'état de santé et le maintien en emploi en cas de maladie cardiovasculaire.

Programme

- Identifier les éléments de base pour lire un électrocardiogramme (ECG).
- Découvrir les « perles » de l'auscultation cardiovasculaire et de l'examen clinique cardiovasculaire.
- Poser le diagnostic d'hypertension artérielle et reconnaître l'urgence de la poussée hypertensive.
- Dépister une insuffisance cardiaque et favoriser le maintien en emploi.
- Diagnostiquer l'angor et connaître la prise en charge immédiate et à long terme.
- S'approprier les indications de l'implantation d'un stimulateur ou d'un défibrillateur cardiaque et les contraintes liées au travail.
- Repérer et prendre en charge les facteurs de risque cardiovasculaires.
- Analyser les éléments clés d'un point de vue cardiovasculaire pour la reprise du travail et le maintien en emploi.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Analyse de tracés ECG, éventuellement remis par les participants.
- Études de l'auscultation avec remise d'une clé USB.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Cardiologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Actualités de l'appareil respiratoire utiles en médecine du travail



Médecins

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b006



14 h
15.16 septembre



930 € HT - Repas inclus

Ce stage propose de balayer l'actualité en pneumologie à destination des médecins du travail. Le formateur, pneumologue praticien hospitalier et professeur universitaire fera le lien avec le suivi en termes de santé et les possibilités de maintien en emploi pour les travailleurs.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Actualiser ses connaissances cliniques, paracliniques et thérapeutiques en pneumologie.
- S'approprier les nouveautés en santé au travail impliquant l'appareil respiratoire (textes réglementaires, recommandations de bonnes pratiques...) pour réaliser le suivi de l'état de santé du travailleur et assurer le maintien en emploi et la prévention de la désinsertion professionnelle des travailleurs.

Programme

- Présentations actualisées portant sur les principales pathologies pulmonaires rencontrées en santé au travail (asthme, BPCO, cancer bronchopulmonaire, pneumopathies d'hypersensibilité, pneumopathies interstitielles diffuses, pneumoconioses).
- Analyse de situations et de cas cliniques sélectionnés par le formateur.
- Analyse de cas cliniques par les stagiaires et envoyés au formateur en amont de la session (3 semaines).

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques illustrés.
- Analyses de cas cliniques et évaluation.
- Échanges de pratiques.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Pneumologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Travail et pathologies respiratoires

Dépistage, imagerie



Médecins

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b034

14 h
8.9 décembre

930 € HT - Repas inclus

Ce stage propose de recueillir les éléments essentiels au diagnostic en matière de pathologies respiratoires d'origine professionnelle et de parcourir le panel des examens complémentaires.

R

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Appréhender la pathologie pulmonaire – notamment professionnelle.
- Adapter les demandes d'examens complémentaires pulmonaires aux éléments recueillis.
- Optimiser la réalisation des examens spirométriques et leur interprétation médicale.

Programme

- Rappeler l'anatomie et la physiologie pulmonaires.
- Reformuler les bonnes pratiques de la spirométrie en médecine du travail, validation, interprétation des courbes.
- Situer la place des différentes explorations pulmonaires en santé au travail.
- Asthme, BPCO.
- Tuberculose : pathologie et prise en charge en santé au travail.
- Environnement respiratoire (allergique et toxique).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Travaux pratiques de spirométrie (possibilité d'apporter son propre matériel spirométrique pour une meilleure appropriation).
- Étude de cas.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Pneumologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.

Actualités dermatologiques cliniques utiles aux médecins du travail



Médecins

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b003



7 h

Nous consulter



Nous consulter

ANIMATION

Médecin du travail,
dermatologue

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



En une journée, ce stage animé par une dermatologue médecin du travail, balayera les éléments d'actualité en termes de connaissances en dermatologie, diagnostic et dépistage.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Actualiser les connaissances à propos de l'examen clinique en dermatologie.
- Diagnostiquer les dermatoses courantes observées en santé au travail.
- Dépister précocement des mélanomes et autres cancers cutanés.

Programme

- Réviser avec une spécialiste les modalités de l'examen clinique en dermatologie.
 - › Rappels sémiologiques : notion de macules, papules, nodules.
 - › Brefs rappels sur l'histologie cutanée.
- Reconnaître les dermatoses fréquemment observées en santé au travail et faire le lien avec le travail :
 - › dermatite atopique,
 - › psoriasis,
 - › mycoses (tinea manuum...),
 - › mélanomes et autres cancers cutanés.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Exposés théoriques illustrés : points essentiels du diagnostic et actualités cliniques...
- Études de cas cliniques et de gestes professionnels.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Les eczémas de contact sont traités dans la formation « Travail et pathologies cutanées » (page suivante).

Travail et pathologies cutanées

Diagnostic et prévention



Médecins

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b032

21 h
10 au 12 décembre

1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
dermatologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



La dermatologue qui anime ce stage donne les clés du diagnostic et de la prise en charge des dermatoses professionnelles et non professionnelles. Des conseils pratiques d'hygiène et de protection cutanée en milieu professionnel sont également dispensés.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

Dans un objectif de prévention au poste de travail et de maintien en emploi :

- Faciliter le diagnostic et la prise en charge médicale des dermatoses professionnelles et non professionnelles.
- Décliner des conseils pratiques en matière de protection (choix des produits d'hygiène cutanée, des crèmes de protection et des gants...).
- Maîtriser les modalités de dépistage précoce des mélanomes.

Programme

- Rappeler l'histologie et la physiologie cutanée.
- Identifier les dermatites irritatives et allergiques de contact d'origine professionnelle : de la simple irritation cutanée à la brûlure chimique ; eczéma de contact ; urticaires de contact ; dermatites de contact aux protéines (BTP, mécanique, coiffure, santé...). Allergie au latex.
 - Analyser et interpréter les explorations allergologiques cutanées.
- Mettre en œuvre les moyens d'hygiène et de protection cutanée (crèmes, gants) en milieu professionnel.
 - Hyperhidrose et travail.
 - Ordonnances de prévention.
- Mettre en œuvre un dépistage précoce et prévention des mélanomes et autres cancers cutanés.
- Identifier les problèmes de dermatologie courante en santé au travail : pityriase versicolore, pityriase rosée de Gibert, gale acarienne humaine ou scabiose.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Moyens/outils pédagogiques : diaporama comportant des textes et de nombreuses photos de cas cliniques et de gestes professionnels.
- Évaluation par quiz.

Métiers de la coiffure

Suivi de la santé



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b089



14 h
26.27 juin



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
dermatologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Destinée à des professionnels de santé, cette formation a pour ambition l'étude et l'identification des risques de l'activité de coiffure. Des cas cliniques et situations pratiques sont étudiés à l'aide de nombreuses photos au cours de ces deux jours.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les risques professionnels des coiffeurs.
- Reconnaître les principales pathologies d'origine professionnelle.
- Proposer une prévention et un suivi adaptés en vue du maintien en emploi.

Programme

- Identifier les différents produits utilisés en coiffure et leurs composants.
 - Étudier les modalités d'utilisation de ces produits.
- Analyser les gestes professionnels et les postures.
- Identifier les risques cutanés, respiratoires, musculosquelettiques, infectieux...
- Décrire les principales pathologies rencontrées (allergiques ou non).
- Identifier les risques CMR en coiffure.
- Apprécier la compatibilité entre grossesse et travail en coiffure.
- Définir les modalités du suivi individuel de l'état de santé.
- Conseiller en matière de prévention individuelle et collective (produits d'hygiène cutanée, crèmes et gants de protection...).

Modalités pédagogiques

- Moyens/outils pédagogiques : diaporama comportant des textes et de nombreuses photos de cas cliniques et de gestes professionnels.
- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Dermatites de contact professionnelles

Rôle de l'IST dans l'hygiène et la prévention cutanée

 Infirmier(e)s

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 22b007

 14 h
3.4 juillet

€ 930 € HT - Repas inclus

Cette formation complète le cycle IST afin de donner des éléments de prévention des risques professionnels et de maintien en emploi pour les risques cutanés au travail.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les dermatites irritatives (mains) dues au travail.
- Savoir donner des conseils adaptés en matière d'hygiène et de protection cutanées au travail.

Programme

- Effectuer un rappel d'anatomie et de physiologie de la peau.
- Parcourir les aspects de :
 - Dermatites de contact (mains) professionnelles.
 - Notion de tests épicutanés.
 - Hygiène cutanée en général et au travail.
 - Stratégie de prévention cutanée individuelle au travail.
 - Produits de nettoyage cutané au travail.
 - Crèmes et gels de protection.
 - Crèmes d'entretien après le travail.
 - Quels gants pour quels métiers ? Quels gants pour le maintien en emploi ?
 - Divers problèmes cutanés d'actualité (tatouages labiles au henné noir...).

Modalités pédagogiques

- Pédagogie affirmative et active.
- Mise en situation pratique. Étude de cas cliniques, de gestes professionnels, de gants et de crèmes de protection...
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Médecin du travail,
dermatologue

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

TMS et travail

Diagnostic, facteurs de risques et démarche de prévention



Médecins
Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b033



21 h
30 juin au 2 juillet



1300 € HT - Repas inclus

ANIMATION

2 animateurs :
un rhumatologue,
un ergonome

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Cette formation, destinée aux personnels de santé, est animée par un rhumatologue et un ergonome. Elle apporte une vision croisée des pathologies par le praticien et de l'évaluation des risques par l'ergonome en matière de TMS. Cette formation propose également une initiation aux stratégies de prévention collective.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances cliniques concernant les TMS.
- Connaître et utiliser les méthodes et outils de dépistages de TMS.
- Animer et coordonner l'équipe pluridisciplinaire sur des actions TMS.
- Discuter, formuler et mettre en œuvre des aménagements techniques, organisationnels et/ou humains.

Programme

Jour 1

- Mise à jour des connaissances cliniques concernant les TMS :
 - › Pathologies de la main : syndrome du canal carpien, tendinite de De Quervain, doigt à ressort.
 - › Pathologies du coude : épicondylites, syndrome du nerf ulnaire.
 - › Pathologies de l'épaule : syndrome de la coiffe, arthrose, capsulite.
 - › Pathologies du genou et du pied.
- Thèmes abordés pour chaque pathologie.
 - › Diagnostic clinique et imagerie, signes de gravité, traitement.
 - › Suivi médical en santé au travail.
- Analyser les possibilités de reprise professionnelle et de maintien en emploi.

Jour 2

- Connaître et choisir les modèles adaptés.
- Identifier les principaux facteurs de risques :
 - › Sensibilité individuelle.
 - › Facteurs biomécaniques.
 - › Facteurs organisationnels et psychosociaux.

Jour 3

- Connaître et choisir les outils d'analyse adaptés à la situation traitée.
- Maîtriser la démarche de prévention : mobiliser, investiguer, transformer.
- Accompagner l'équipe pluridisciplinaire dans la mise en œuvre et la réalisation de la démarche.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas, partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Médecin et infirmier(e) face aux TMS des membres supérieurs et inférieurs



Médecins
Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b004



14 h
11.12 décembre



930 € HT - Repas inclus

Animé par un rhumatologue, ce stage permet de voir les pathologies les plus fréquentes de l'appareil locomoteur, en partant de l'anatomie humaine jusqu'aux principes de prévention et traitement, en passant par les symptômes et l'examen clinique.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Pratiquer un examen clinique des membres supérieurs et inférieurs.
- Identifier, lors de l'examen, les pathologies les plus courantes de l'appareil locomoteur dans le but du maintien en emploi du travailleur.

Programme

- Étudier pour chaque localisation de pathologies de l'appareil locomoteur :
 - Un rappel anatomique directement appliqué à la pathologie.
 - L'examen clinique au cours des affections les plus courantes, notamment en milieu professionnel.
 - Établir un (pré)diagnostic et connaître les diagnostics différentiels.
 - Les principes du traitement (médicamenteux et non médicamenteux), de prévention et d'aménagement de poste :
 - Membres supérieurs : épaule, coude, main, poignet.
 - Membres inférieurs : hanche, genou, pied.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Rhumatologue

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Les atteintes du rachis en médecine du travail



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED-INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b005



14 h
17.18 novembre



930 € HT - Repas inclus

Le rhumatologue qui anime cette journée propose aux médecins et aux infirmier(e)s de passer en revue les modalités de l'examen clinique du rachis (cervico-dorso-lombaire) et d'échanger autour de cas pratiques de diagnostics, traitements, et modalités de maintien au poste des travailleurs.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Procéder à l'examen médical du rachis.
- Appréhender les éléments de diagnostic, diagnostic différentiel et traitement utiles pour le maintien au poste de travail du travailleur.

Programme

- Réviser l'anatomie et la physiopathologie adaptées à la compréhension de l'imagerie (hernies, pathologies dégénératives, troubles de la statique rachidienne...).
- Faire une évaluation clinique du travailleur.
- Effectuer une mise au point sur les examens complémentaires actuels.
- Parcourir les différentes thérapeutiques médicales et chirurgicales.
 - › Traitements médicaux.
 - › Rééducation, écoles du dos, réadaptation à l'effort.
 - › Indications chirurgicales, suites des interventions, évaluation des possibilités de reprise professionnelle.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Rhumatologue

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Métiers du BTP

et suivi en santé au travail



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b091

21 h
4 au 6 février
ou 5 au 7 novembre

€ 1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation permet d'acquérir les moyens d'identifier les risques professionnels de ce secteur d'activité afin de proposer les principes d'un suivi et d'une prévention adaptée.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Expliquer le fonctionnement des entreprises du BTP et identifier les principaux métiers.
- Analyser les risques professionnels du secteur.
- Appréhender les principales situations de travail des métiers du BTP et les pathologies professionnelles les plus fréquemment rencontrées.
- Proposer les principes d'un suivi de santé spécifique et d'une prévention adaptée.

Programme

- Définir la terminologie BTP et les métiers type.
- Établir un état des lieux : population, morbidité (AT-MP, inaptitude).
- Citer les principales nuisances (CMR, ciment, bitume, bois, huiles, peintures, traitements de surface, soudure, rayonnement solaire, bruit, vibrations, agents biologiques).
- Décrire les principales situations de travail.
 - Charge physique de travail (cardiofréquencemétrie, tables de Meyer).
 - Manutention et troubles musculosquelettiques avec les principes d'une démarche ergonomique.
 - Travail en hauteur. Habilitation électrique. Travail à la chaleur.
- Lister les principales professions (exigences et contraintes, pathologies, suivi médico-professionnel) : coffreur bancheur boiseur, maçon, plaquiste, ouvrier second œuvre, électricien, plombier, peintre, couvreur, ouvrier de TP, poseur d'enrobés, conducteur d'engins.
- Focus permettant d'appréhender les risques :
 - Des nuisances : silice ; amiante et fibres de substitution.
 - D'une situation de travail : conduite d'engins de chantier.
 - Des exemples de métrologie : bruit et vibrations.
- Rappeler les points réglementaires : suivi individuel de l'état de santé, pénibilité, jeunes et intérimaires.
- Expliquer la démarche globale en santé travail (études métiers, grille de visite chantier, protocole pour visite d'information et de prévention).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Ressources et banques de données sur le secteur professionnel.
- Évaluation par quiz.

Rayonnements ionisants et suivi individuel de l'état de santé par le médecin du travail



Médecins

EN PRÉSENTIEL

Réf. 25b004

28 h
en attente

1500 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
spécialisé en radioprotection
appliquée à la médecine du
travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis :
autoévaluations, quiz,
analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Formation qui permet d'intégrer les bases physiques et physiologiques des rayonnements ionisants afin d'adapter le suivi individuel et la surveillance dosimétrique des salariés. La stagiaire appréhendera les sources d'exposition en milieu de travail, les modalités de protection et l'étude des postes de travail.

N

Prérequis

- Exercer en SPST.

Objectifs

- Intégrer les bases pratiques physiques et biologiques des rayonnements ionisants nécessaires à la compréhension de la réglementation et à l'évaluation des risques radiologiques.
- Accompagner le médecin du travail dans le cadre d'un SIR RI.
- Mettre en œuvre les moyens de protection et de prévention et connaître les modalités face à une surexposition.
- Intégrer les nouveautés réglementaires du décret du 21 juin 2023.

Programme

- Rappels de physique nucléaire et base de radiobiologie et grandeurs dosimétriques :
 - La physique et les effets biologiques des rayonnements ionisants
 - Les sources et les modalités d'exposition en milieu de travail.
- Sources d'exposition professionnelle aux RI avec les sources associées dans les différents secteurs d'activité :
 - La surveillance dosimétrique des salariés.
 - L'utilisation de SISERI selon les modalités du décret du 23 juin 2023.
 - Les modalités de protection contre les rayonnements ionisants.
 - Étude des postes exposés aux rayonnements ionisants : zonage des locaux et classement des salariés.
- Dispositif renforcé pour le suivi des travailleurs exposés :
 - Les missions et responsabilités réglementaires du médecin du travail relatives aux radiations ionisantes
 - L'aptitude médicale et le suivi renforcé
 - Exemples d'incidents d'exposition des salariés.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Rayonnements ionisants et suivi individuel de l'état de santé par l'IST



Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL

Réf. 25b005



14 h

2.3 octobre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
spécialisé en radioprotection
appliquée à la médecine du
travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis :
autoévaluations, quiz,
analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Formation qui permet d'intégrer les bases physiques et physiologiques des rayonnements ionisants dans le suivi individuel des salariés exposés, en lien avec le médecin du travail.

N

Prérequis

- Exercer en SPST.

Objectifs

- Intégrer les bases pratiques physiques et biologiques des rayonnements ionisants nécessaires à la compréhension de la réglementation et à l'évaluation des risques radiologiques.
- Accompagner le médecin du travail dans le cadre d'un SIR RI.
- Assurer une surveillance dosimétrique individuelle (SDI).
- Connaître les valeurs limites d'exposition.

Programme

- Rappeler :
 - La physique et les effets biologiques des rayonnements ionisants.
 - Les sources et les modalités d'exposition en milieu de travail.
- Décrire :
 - La surveillance dosimétrique des salariés.
 - L'utilisation de SISERI selon les modalités du décret du 23 juin 2023.
- Assurer :
 - La visite intermédiaire pour les travailleurs exposés classés en catégorie B (DMST en lien avec SISERI).
 - Une surveillance de la dosimétrie individuelle.
 - L'utilisation en lecture et en écriture de SISERI.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Outils de prévention de santé publique en santé au travail



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b005

14 h
5.6 février
ou 24.25 novembre

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

La loi du 2 août 2021 et le PST4 incluent la santé publique en santé au travail dans un but de PDP et de maintien en emploi des travailleurs. Cette formation, permettra aux professionnels de santé de s'acculturer et de mettre en pratique des outils de prévention efficaces en consultation.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les objectifs de santé publique de la loi du 2 août 2021 et du PST4.
- Prescrire l'activité physique adaptée (APA).
- Mettre en application pratique ces objectifs en suivi individuel et collectif.

Programme

- Cadre réglementaire
- Diététique pratique en santé au travail.
 - Repérer et conseiller les salariés en prévention primaire, secondaire ou tertiaire.
 - Informer les salariés, travaillant en horaires atypiques des pathologies nutritionnelles associées à ces postes et mettre en place des actions de prévention.
 - Présenter et analyser des outils pédagogiques pour une approche individuelle ou collective d'éducation alimentaire.
- Le sommeil.
 - Repérer et conseiller les salariés en prévention primaire, secondaire ou tertiaire.
 - Informer les salariés, travaillant en horaires atypiques sur le sommeil et mettre en place des actions de prévention.
 - Présenter et analyser des outils pédagogiques pour une approche individuelle d'éducation au sommeil.
- Usage de substances psychoactives (dont tabac, café, thé, sucre) et addictions sans produits (sport, travail, écrans, sexe, jeux).
 - Repérer et conseiller les salariés en prévention primaire, secondaire ou tertiaire.
 - Prescription de substituts nicotiniques en santé au travail.
 - Approche individuelle et collective de repérage et accompagnement.
- Risques spécifiques aux femmes. Repérer, accompagner et orienter : violences conjugales et intra familiales, endométriose, contraception, cancers gynécologiques (campagnes de prévention et de dépistage).
- Dépistage et base de l'accompagnement des maladies chroniques : diabète, syndrome métabolique et risque cardiovasculaire, cancers.
- Vaccins hors professionnels : prescription en santé travail, public cible.
- Activité physique adaptée : repérer, informer, conseiller, prescrire, orienter.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas. Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Vaccinations en santé au travail



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b017



14 h
26.27 mai



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Cette formation traite des caractéristiques des vaccins, des vaccinations obligatoires et recommandées en santé travail et en santé publique en santé au travail, et de leur incidence sur l'aptitude ou le maintien au poste des travailleurs.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur les vaccinations en milieu de travail en se basant sur l'évaluation des risques au poste de travail.
- Différencier les vaccinations obligatoires et recommandées.
- Identifier les vaccinations recommandées en santé publique dans le but du maintien en emploi et de la prévention primaire.
- Appréhender les conséquences sur le risque d'inaptitude.

Programme

- Rappeler :
 - › Les modalités de l'évaluation du risque biologique.
 - › Actualisation des connaissances sur les vaccins utiles en santé travail et en santé publique au sein de l'exercice en santé travail (composition, indications, contre-indications, précautions, effets secondaires, pharmaco-vigilance...)
 - › Les vaccinations obligatoires en milieu professionnel dont la vaccination des professionnels de santé.
 - › Les vaccinations recommandées en milieu professionnel et en santé publique (dont grossesse, voyage...).
- Analyser :
 - › La mise à jour du calendrier vaccinal.
 - › Les aspects juridiques des responsabilités du médecin du travail et de l'infirmier de santé au travail.
 - › Les incidences sur le maintien au poste du travailleur exposé.
- Mettre en œuvre la technique d'entretien motivationnel pour lever l'hésitation vaccinale chez les salariés.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Diététique pratique en santé au travail



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b022

21 h
12 au 14 mai

€ 1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Diététicien(ne)

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation permet à tout professionnel de santé d'acquérir les bases en diététique pour conseiller efficacement travailleurs et employeurs, aussi bien sur les relations nutrition-travail (travail de nuit, horaires découpés) que pour une prévention en santé publique (loi du 2 août 2021).

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Mettre en pratique les principes de base en diététique en santé travail.
- Repérer les travailleurs en prévention primaire, et conseiller les salariés (surpoids, obésité, diabète, rythmes de vie...).
- Faire passer des messages de prévention adaptés à chaque public.
- Mettre en œuvre des actions relatives à la nutrition en suivi individuel et collectif.

Programme

Jour 1

- État des lieux législatif et réglementaire.
- Le comportement alimentaire.
- Les contraintes liées au travail à horaires atypiques.
- Identifier les inégalités sociales pour accompagner les salariés.

Jour 2

- Actualisation des recommandations en nutrition.
- Repères pratiques pour conseiller les salariés.
- Objectifs nutritionnels pour les salariés selon la diversité des conditions de travail, des horaires et de l'organisation des pauses.
- Incidences des conditions de travail sur la prise de poids et de l'état de santé sur la qualité de vie au travail.

Jour 3

- Identifier les contraintes et les pratiques selon les postes de travail.
- Comportement alimentaire : stress, dépression, addictions.
- Diététique pratique selon les entreprises et les postes.
- Identification des aliments et des ressources culinaires ou organisationnelles pour déjouer les pièges.
- Présentation et analyse d'outils pédagogiques pour une approche individuelle et collective d'accompagnement et de promotion de la santé par l'alimentation.
- Pistes de méthodologie et de thématiques d'actions collectives.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas. Partage de pratique et mise en situation.
- Tests sensoriels.
- Évaluation par quiz.

Horaires de travail atypiques et troubles du sommeil



Médecins
Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b031

14 h
3.4 juillet

€ 930 € HT - Repas inclus

Le médecin du travail, spécialiste du sommeil qui anime cette formation permet de répondre aux questionnements sur l'organisation du travail en équipes de nuit ou alternantes afin d'organiser la prévention.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Définir le rôle du médecin et de l'infirmier.
- Expliquer le fonctionnement du sommeil et sa physiopathologie.
- Identifier les conséquences du travail à horaires atypiques (travail de nuit, travail posté avec ou sans équipe alternante, horaires décalés...) sur le sommeil.
- Répondre aux demandes des entreprises relatives à l'organisation et aux conséquences du travail de nuit.

Programme

- Décrire les mécanismes du sommeil.
 - Sa fonction, sa durée, son exploration.
 - L'insuffisance de sommeil – La somnolence.
 - La chronobiologie – Le rythme veille-sommeil.
 - Le diagnostic des troubles du sommeil.
 - Les apnées du sommeil. L'insomnie.
 - Le sommeil et le risque routier.
- Préciser le rôle du médecin du travail et de l'infirmier(e) en santé au travail.
 - La physiopathologie du travail posté.
 - La législation.
 - La pratique de terrain : aménagement de poste, organisation du travail dans l'entreprise, suivi individuel, conseils d'hygiène de vie au salarié...

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Médecin du travail
ou psychiatre

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Aspects théoriques des examens complémentaires médico-professionnels



Infirmier(e)s

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 18b003



14 h
15.16 septembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Comprendre les examens complémentaires courants et le cadre de l'orientation vers le médecin du travail à travers des rappels anatomiques et physiologiques des appareils concernés.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Comprendre les circonstances de pratique des examens complémentaires.
- Rappeler les bonnes procédures et les aspects à respecter (hygiène, la qualité et confidentialité).
- Analyser les résultats et connaître les critères d'orientation vers le médecin.

Programme

- Effectuer des rappels anatomiques et physiologiques: l'œil et la vision, l'oreille et l'audition, poumon et respiration, voies urinaires et composition de l'urine.
- Décrire les circonstances de pratique des examens en santé au travail.
 - Cadre législatif et réglementaire.
 - Suivi, nature fréquence des examens.
 - Métiers concernés, spécificité des examens en fonction du poste.
- Décrire les principes de conduite des examens complémentaires et les pathologies dépistées.
 - Examens visuels, défauts dépistés par les appareils, signification des résultats.
 - Audiométrie: conduite de tests, calcul des indices réglementaires, principaux types de courbes des pathologies ORL courantes en santé au travail, focus sur la surdité liée au bruit, maladie professionnelle.
 - Spirométrie: conduite de tests et contrôle qualité avant présentation au médecin, paramètres calculés, analyse des valeurs anormales en fonction de la pathologie pulmonaire couramment rencontrée en santé au travail. Critères d'orientation médicale.
 - Bandelette urinaire: principe technique de la BU, indications (exposition professionnelle, sécurité au travail, pathologie générale), paramètres analysés et leur signification.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Aucune manipulation de matériel ni travaux pratiques pendant ce stage.

Pratique des examens complémentaires courants pour médecins et infirmier(e)s



Médecins
Infirmier(e)s

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 21b001



14 h
2.3 juillet



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Formation qui détaille les modalités de réalisation des 3 examens les plus courants (l'audiométrie, le test visuel et la spirométrie) et propose la manipulation des matériels ad hoc.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Optimiser la réalisation des examens complémentaires.
- Comprendre les critères de normalité des résultats.

Programme

- Maîtriser les connaissances de base concernant l'œil et la vision, l'oreille et l'audition, le poumon et la respiration permettant d'optimiser les circonstances de réalisation des examens :
 - Cadre législatif et réglementaire.
 - Nature et fréquence des examens.
 - Métiers concernés et spécificité des examens en fonction du poste de travail et de la prévention de la désinsertion professionnelle.
- Détailler les procédures de réalisation et les pathologies dépistées :
 - Examens visuels.
 - Défauts dépistés par les appareils.
 - Pratique des tests visuels prescrits par le médecin en fonction du poste ou du dépistage souhaité en santé publique.
 - Signification des résultats.
 - Audiométrie.
 - Conduite normalisée des tests audiométriques et calcul des indices réglementaires.
 - Principaux types de courbes en fonction de la pathologie ORL courante en santé au travail.
 - Focus sur la surdité professionnelle et la presbycusie.
 - Spirométrie.
 - Procédure pratique d'un test spirométrique, précautions préalables, contrôle qualité avant présentation au médecin.
 - Paramètres calculés et valeurs normales.
 - Analyse des valeurs anormales en fonction de la pathologie pulmonaire couramment rencontrée en santé au travail.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Ce stage a la particularité de consacrer un temps conséquent à la manipulation de matériels permettant la réalisation de ces tests.

Pratique des examens complémentaires courants pour assistants médicaux



Assistants médicaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b016

7 h
25 juin

€ 590 € HT - Repas inclus

Formation qui détaille les modalités de réalisation des 4 examens les plus courants (audiométrie, test visuel, spirométrie et bandelette urinaire) et propose la manipulation des matériels ad hoc.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Optimiser les conditions de réalisation des examens complémentaires.
- Comprendre les critères de normalité des résultats.
- Pratiquer un contrôle qualité des informations recueillies avant présentation au médecin du travail.

Programme

- Maîtriser les connaissances de base permettant d'optimiser les circonstances de réalisation des examens :
 - Cadre législatif et réglementaire.
 - Nature et fréquence des examens.
 - Métiers concernés et spécificité des examens en fonction du poste de travail et de la prévention de la désinsertion professionnelle.
- Détailler les procédures de réalisation et les pathologies dépistées :
 - Examens visuels
 - Défauts dépistés par les appareils.
 - Audiométrie
 - Conduite normalisée des tests audiométriques.
 - Spirométrie
 - Procédure pratique d'un test spirométrique, précautions préalables, contrôle qualité avant présentation au médecin.
 - Paramètres calculés et valeurs normales.
 - Bandelette urinaire
 - Procédure pratique d'un test urinaire, précautions préalables, contrôle qualité avant présentation au médecin.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Avertissement

- Ce stage a la particularité de consacrer un temps à la manipulation de matériels permettant la réalisation de ces tests.
- Pour un temps de manipulation plus conséquent et/ou l'apport d'une base anatomo-physiologique, un 2^e jour peut être demandé en intra.
- La mise à disposition d'un visiotest, d'un audiomètre et d'un spiromètre est nécessaire en intra.

Spirométrie

dans le suivi en santé au travail



Médecins
Infirmier(e)s
Assistants médicaux

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b018



7 h
Nous consulter



Nous consulter

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation a pour objectif de faire acquérir les bases physiologiques pulmonaires mesurées par la spirométrie.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les grandeurs physiologiques mesurées par la spirométrie.
- Optimiser la réalisation de la spirométrie.
- Expliquer les indications de la spirométrie dans le contexte de la santé au travail (dont prévention de la désinsertion professionnelle et santé publique).
- Interpréter la spirométrie.

Programme

- Intégrer des éléments pertinents de physiologie et de physiopathologie respiratoire dans le contexte de la santé au travail.
- Utiliser des matériels et des logiciels permettant de pratiquer une spirométrie et de générer un compte rendu informatif.
- Maîtriser les étapes de la réalisation d'une spirométrie.
- Analyser les grandeurs mesurées et en faire l'interprétation en lien avec les problématiques spécifiques de la santé au travail.
- Échanger autour du suivi respiratoire en santé au travail (ponctuel/longitudinal, individuel/collectif).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Tests visuels

dans le suivi en santé au travail



Infirmier(e)s
Assistants médicaux

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b019



7 h
27 juin



590 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Cette formation est destinée à effectuer, de façon autonome, des explorations visuelles adaptées en fonction des postes de travail et à présenter les résultats au médecin du travail.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- À partir de la connaissance des contraintes des postes de travail ou de l'analyse des facteurs professionnels d'exposition, mettre en place une stratégie d'exploration adaptée.
- Préparer le salarié et dérouler de manière autonome les explorations visuelles.
- Pratiquer de manière responsable un contrôle qualité des informations recueillies pour faciliter une présentation au médecin du travail.

Programme

- Après un rappel anatomique et physiologique, décrire les différents tests d'exploration des fonctions visuelles correspondant aux pathologies courantes : myopie, hypermétropie, astigmatisme, presbytie, anomalies congénitales ou acquise de la vision colorée, hétérophories...
- Identifier les matériels disponibles pour réaliser les explorations visuelles en santé au travail.
- Analyser la stratégie pour un enchaînement logique et efficace des tests selon :
 - › la situation personnelle du salarié : âge, correction préexistante,
 - › les contraintes professionnelles,
 - › et/ou les exigences réglementaires.
- Pratiquer une validation technique, signification des résultats et recueil des informations à présenter au médecin.
- Identifier la population susceptible de bénéficier des explorations visuelles en santé au travail (dont prévention de la désinsertion professionnelle et santé publique).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Ce stage prévoit des travaux pratiques sur matériel de démonstration.

Audiométrie

dans le suivi en santé au travail



Infirmier(e)s
Assistants médicaux

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b020

7 h
2 juin

€ 590 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation animée par un médecin du travail qui présente l'utilisation des matériels conformément aux normes. Les mécanismes physiologiques de l'audition et les pathologies ORL courantes sont analysés.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser les mécanismes physiologiques de l'audition.
- Identifier les pathologies ORL courantes et d'origine professionnelle.
- Utiliser les audiomètres conformément aux normes.
- Analyser les résultats et connaître les critères d'orientation vers le médecin.

Programme

- Décrire :
 - › L'anatomie de l'oreille. La physiologie de l'audition.
 - › Les paramètres du son audiométrique.
 - › Les principes et indications de l'audiométrie.
- Appliquer la pratique de l'audiométrie.
 - › Méthodologie pour réaliser des tests conformément aux normes.
 - › Validation technique et contrôle qualité.
 - › Procédures d'hygiène, entretien et maintenance du matériel.
 - › Construction des courbes audiométriques à présenter au médecin.
 - › Calcul et signification des indices réglementaires de perte.
- Identifier les causes de surdité (professionnelles et non professionnelles).
 - › Type de lésion anatomique.
 - › Diagnostic précoce.
- Reconnaître la surdité professionnelle.
 - › Diagnostic audiométrique et clinique.
 - › Circuit médico-administratif, conséquences.
 - › Recommandations techniques réglementaires.
- Analyser les résultats et connaître les critères d'orientation vers le médecin.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas. Partage de pratique et mise en situation.
- Exercices de compréhension et contrôle qualité de tracés.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Les stagiaires pourront apporter des observations personnelles pour enrichir le travail au sein du groupe, ainsi que leur propre matériel pour les travaux pratiques sur les audiomètres.

Les examens biologiques dans le suivi de la santé au travail



Infirmier(e)s

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b006



14 h

18.19 septembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

- 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Formation qui aborde la surveillance biologique des expositions professionnelles (hors risque chimique) à mettre en œuvre selon les recommandations de bonne pratique (aptitude, suivi des expositions professionnelles, PDP).

Cette formation peut compléter le cycle infirmier.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Savoir prescrire par délégation du médecin du travail les différentes analyses biologiques.
- Intégrer la notion de surveillance biologique des expositions et de dépistage des pathologies professionnelles.
- Intégrer la notion de surveillance biologique dans le cadre de l'examen médical d'aptitude.
- Intégrer la notion de surveillance biologique en santé publique dans le cadre du maintien en emploi des travailleurs (dont indépendants).

Programme

- Décrire les analyses de biologie « classique » en santé travail.
 - › Rappels anatomo-physiologiques :
 - Système sanguin, rénal, hépatique.
 - Le bilan glycémique.
 - Le bilan lipidique.
 - Sérologies (dans le cadre des vaccins obligatoires).
 - Le bilan allergologique.
 - › Principales anomalies en santé au travail.
 - › Utilisation et intérêt d'une bandelette urinaire.
 - › Surveillance biologique réglementaire : rayonnements ionisants.
- Décrire les analyses de biologie dans le cadre de l'examen médical d'aptitude.
 - › Conduite.
 - › Travail en hauteur.
 - › Stupéfiants et réglementation.
 - › Métiers dits « de sécurité ».
- Santé publique.
 - › Sérologies dans le cadre des vaccinations recommandées.
 - › Bilan de prévention.
 - › Bilans sanguins demandés dans le contexte du risque de désinsertion professionnelle.
- Explorer les analyses au travers de fiche métiers et cas pratiques.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Surveillance biologique des expositions chimiques

Outils et pratiques



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b083



14 h
16.17 décembre



930 € HT

ANIMATION

Toxicologue,
médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui aborde la surveillance biologique des expositions professionnelles chimiques à mettre en œuvre selon les recommandations de bonne pratique.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les intérêts de la biotoxicologie.
- Prescrire et mettre en œuvre un protocole selon les recommandations de bonne pratique.
- Interpréter les résultats et donner des conseils de prévention appropriés.

Programme

- Principe des analyses biologiques dans le cadre du risque chimique.
 - Indication, intérêt, limites.
 - Mise en œuvre dans le cadre du suivi individuel et collectif (choix du ou des paramètres, stratégie d'une campagne de prélèvement).
 - Interprétation des résultats, valeurs limites IBE (indice biologique d'exposition).
Restitution, aspect éthique.
 - Exemples d'analyses pour évaluer et suivre les expositions professionnelles les plus fréquentes.
- Mettre en place une action de SBE en pratique :
 - Communiquer vers l'employeur et les salariés.
 - Coordonner les acteurs en pluridisciplinarité.
 - Restituer les résultats de SBE au niveau collectif et individuel.
 - Proposer des mesures de prévention adaptées.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

- Les IPRP spécialisés en risque chimique peuvent assister à la formation accompagnés du médecin de leur service.
- La lecture des recommandations de bonne pratique pour la surveillance biologique des expositions professionnelles aux agents chimique est recommandée en amont de la formation. <https://www.inrs.fr/media.html?reflNRS=TM%2037>

Urgences médecins/infirmier(e)s, aspects théoriques et pratiques



Médecins
Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b026



35 h
16 au 20 juin



1750 € HT - Repas inclus

ANIMATION

2 animateurs : un urgentiste
et un moniteur sauveteur
secouriste

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis :
autoévaluations, quiz,
analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation animée par un urgentiste qui actualise les connaissances dans le domaine des urgences : description des diverses urgences médicales les plus connues afin de les maîtriser, puis 2 jours de pratique des gestes d'urgence avec un moniteur national de secourisme.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Déclencher les secours adaptés et établir un bilan.
- Maîtriser les signes cliniques et paracliniques des urgences.
- Rédiger un protocole d'urgence.
- Maîtriser les urgences vitales et potentielles.

Programme

- Rappeler les fondamentaux des gestes d'urgence : protéger, alerter, secourir ; dégagement, bilan, position d'attente, libération des voies aériennes, PLS (position latérale de sécurité), pose d'un collier cervical, oxygénothérapie, ventilation, massage cardiaque externe, DAE (défibrillateur automatique externe).
- Décrire les signes cliniques et protocoles thérapeutiques des différentes urgences médicales : cardiovasculaires, pulmonaires, neurologiques, métaboliques, diverses (hypoglycémie, œdème de Quincke, choc anaphylactique, noyade, pendaison, électrisation).
- Pratiquer les gestes d'urgence : PLS, oxygénothérapie, ventilation, massage cardiaque, DAE.
- Décrire la trousse d'urgence et la fiche bilan.
- Actualiser les connaissances des stagiaires (mise à jour 2017 du secourisme, ILCOR 2015 ; conférences de consensus médical).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Présentations théoriques (secourisme et protocole).
- 2 journées de pratique des gestes d'urgence (avec un moniteur national de secourisme en demi-groupe selon l'effectif).
- Partage de pratique et mise en situation.
- Étude de cas.
- Évaluation par quiz.

Urgences médecins/infirmier(e)s

AFGSU 2



Médecins
Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b027



21 h
14 au 16 octobre



1435 € HT - Repas inclus

ANIMATION

2 animateurs : un urgentiste
et un moniteur sauveteur
secouriste

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

La formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 a pour objet l'acquisition de compétences nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe. Elle est obligatoire pour tout professionnel de santé exerçant en SPST depuis 2006. Elle donne une équivalence PSC1 (prévention et secours civiques niveau 1).

Le programme s'adapte aux besoins et priorités du service en termes de gestion des urgences.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser la théorie et la pratique des gestes d'urgences.
- Gérer efficacement tout type d'urgence.
- Attestation AFGSU 2 (validité 4 ans – agrément CESU).

Programme

- Prendre en charge des urgences vitales en entreprise
 - Identifier un danger immédiat et mettre en œuvre une protection.
 - Alerter le SAMU, transmettre les observations et suivre les conseils.
 - Identifier l'inconscience et assurer la liberté des voies aériennes.
 - Identifier une obstruction aiguë des VAS et réaliser les gestes.
 - Arrêter une hémorragie externe en respectant la gradation des mesures (compression, pansement hémostatique, garrot).
 - Identifier un arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec DAE.
 - Transmettre un bilan synthétique vital et circonstanciel.
 - Connaître les techniques d'hygiène de base.
 - Mettre en œuvre l'oxygénothérapie, les appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux.
- Prendre en charge des urgences potentielles
 - Identifier les signes de gravité d'un malaise et effectuer les gestes.
 - Identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané et effectuer les gestes adéquats.
 - Identifier les signes de gravité d'une brûlure et agir en conséquence.
 - Appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de protection face à un risque infectieux.
 - Transmettre les observations au SAMU.
- Participer à la prévention des risques collectifs
 - Identifier un danger et appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptée lors d'un événement exceptionnel.
 - Principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Apprentissage en groupe. Cas concrets évolutifs.
- Jeux de rôle encadrés avec matériel adapté : mannequins, DAE (attelles, colliers, garrots, etc.).

Avertissement

La validation AFGSU 2 est soumise à la présence et l'émargement du stagiaire.

Recyclage urgences médecins / infirmiers(e)s

AFGSU 2



Médecins
Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b007



7 h
Nous consulter



700 € HT - Repas inclus

ANIMATION

2 animateurs : un urgentiste
et un moniteur sauveteur
secouriste

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis :
autoévaluations, quiz,
analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Le « recyclage AFGSU 2 » est nécessaire tous les 4 ans pour conserver la validité de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU 2). Il a pour objet de réactiver les compétences nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Prérequis

- Exercer en SPST.

Objectifs

- Perfectionner et actualiser ses connaissances dans la pratique des gestes d'urgences.
- Gérer efficacement tout type d'urgence.
- Attestation recyclage AFGSU 2 (validité 4 ans – agrément CESU).

Programme

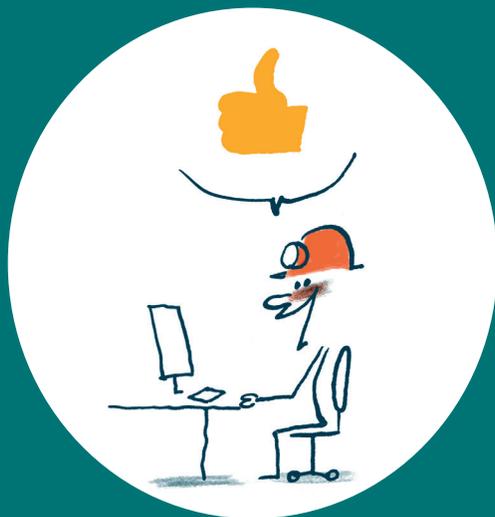
- Revoir la prise en charge des urgences vitales en entreprise
- Revoir la prise en charge des urgences potentielles.
- Poursuivre sa participation à la prévention des risques collectifs.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Apprentissage en groupe.
- Cas concrets évolutifs.
- Jeux de rôle encadrés par un médecin et un moniteur national de secourisme suivant l'effectif, avec matériel adapté : mannequins, DAE, attelles, colliers, garrots, etc.
- Iconographie (diaporama, photos, vidéos).

Avertissement

La validation recyclage AFGSU 2 est soumise au fait que le stagiaire doit fournir à l'AFOMETRA la preuve de la date d'obtention et la copie de l'attestation AFGSU2 de moins de 4 ans.



De nouvelles recrues, de nouveaux métiers,
de nouvelles compétences...

quelle que soit votre ancienneté,

IL FAUT SAVOIR (RE)VENIR AUX FONDAMENTAUX

... de la santé au travail 100 % e-learning	p. 11
... du suivi individuel des salariés 100 % e-learning	p. 15
... du risque chimique 100 % e-learning	p. 18
... du management	p. 26
... de la conduite de projet	p. 27
... de la prévention des risques professionnels	p. 79
... de la physiologie pour le suivi de la santé et la prévention	p. 117
... des pathologies professionnelles et maladies professionnelles	p. 118
... du maintien en emploi - Dispositifs, partenaires	p. 161
... des droits sociaux utiles en SPST	p. 166
... en addictologie	p. 177
... du risque chimique : de la théorie à la pratique	p. 187

Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

Maintien en emploi (MEE)

DIR	MED	INF	IPRP	CPRP	ASM	ASS	AUTRE
-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-------

MÉTHODOLOGIE ET PRINCIPES

R	Les fondamentaux du maintien en emploi - Dispositifs, partenaires p. 161	●		●		●		●
	Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP), maintien en emploi, handicap et travail p. 162		●	●	●	●	●	
R	Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) - De la théorie à la pratique et de la réparation à la prévention p. 163		●	●				●
	Aménager le poste d'un travailleur en situation de handicap physique p. 164		●	●	●	●		
	Aménager le poste d'un travailleur en situation de handicap neuropsychologique p. 165		●	●	●			●

DROITS SOCIAUX

	Les fondamentaux des droits sociaux utiles en SPST p. 166		●	●			●		●
	Assurance maladie et dispositifs pour le maintien en emploi p. 167		●	●					

PATHOLOGIES CHRONIQUES

	Douleurs chroniques et maintien en emploi p. 168		●						
	Maladies chroniques et maintien en emploi p. 169		●	●					
	Vieillesse au travail et PDP p. 170		●	●				●	●
	Les maladies et le travail - hors celles liées aux conséquences des RPS p. 171			●					
	Syndrome fibromyalgique ou apparenté - PDP et maintien en emploi p. 172		●	●					

N Nouveau contenu **R** Refonte importante

LES FORMATEURS

- **Laurent AVISSE**
ergonome, consultant, IPRP
- **Dr Emmanuelle CADIC-GAUTIER**
médecin du travail, spécialiste du maintien en emploi
- **Vivian DUMOND**
ergonome, psychologue du travail
- **Laurent EL MEDIONI**
ergonome, consultant en santé au travail
- **Pr Jean-Baptiste FASSIER**
professeur des universités, praticien hospitalier en médecine du travail, chercheur
- **Céline FRÉDÉRICQ**
assistante sociale du travail
- **Virginie GENTY**
docteur en droit
- **Dr Mounir GHEDBANE**
médecin du travail, médecin coordonnateur, consultant maintien en emploi
- **Dr Alain JABÈS**
médecin du travail, ergonome, spécialiste du maintien en emploi
- **Dr Gérald MAGALLON**
médecin du travail
- **Dr Agnès MONNIER**
rhumatologue
- **Céline MÉTAIS-INZA**
psychologue du travail, déléguée régionale adjointe Agefiph
- **Jean-Pierre PARAY**
sociologue, consultant en santé travail et PDP
- **Amandine PELISSOU**
psychologue du travail
- **Dr Liliane RENAUD**
médecin du travail

Les fondamentaux du maintien en emploi

Dispositifs, partenaires


 DRH
 RRH
 IPRP
 Assistants médicaux

À DISTANCE Réf. 21b003_D


 7 h
 15 décembre


 490 € HT

R

Destinée à prendre connaissance des dispositifs de maintien en emploi, cette journée donne aux participants les bases pour comprendre la prévention de la désinsertion professionnelle.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Analyser les dispositifs usuels en maintien en emploi.
- Distinguer les articulations entre les différents partenaires et le positionnement du médecin du travail.
- Valoriser les visites de préreprise et mi-carrière avec une approche qualitative.

Programme

- Analyser les dispositifs actuels.
 - Le maintien en emploi et la prévention de la désinsertion professionnelle : priorités nationales, depuis quand ? Pourquoi ?
 - Les dispositifs de maintien en emploi : lesquels ? Pour qui ? Quand ? pourquoi ? Avec qui ? Comment ?
- Détailler les principes des visites de préreprise et mi-carrière.
 - Histoire d'un dispositif, du simple temps d'échange au point de départ d'une démarche projet de maintien dans l'emploi.
 - Visite de préreprise et essai encadré, visites demi-carrière: quel intérêt ? quand ? comment ? avec qui ?
- Définir le rôle du médecin du travail et de la cellule PDP dans le maintien en emploi.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Étude de cas.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Médecin du travail,
psychologue du travail

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP), maintien en emploi, handicap et travail



Tout métier de l'équipe pluridisciplinaire

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b052



21 h
3 au 5 février
ou 1^{er} au 3 décembre



1350 € HT - Repas inclus

ANIMATION

2 animateurs consultants en santé travail et PDP

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Cette formation donne le cadre de la PDP et du maintien en emploi (MEE) en SPSTI.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser et mettre en place une méthodologie PDP et du maintien en emploi.
- Appréhender les bases réglementaires, la PDP dans la loi du 2 août 2021, les partenaires, aides, conventionnements, etc...
- Accompagner le retour à l'emploi des salariés en arrêt de longue durée.
- Outiller les professionnels du maintien en emploi pour optimiser leur positionnement.

Programme

- Décrypter le cadre juridique et les concepts dont le principe de non-discrimination et modalités d'aménagements raisonnables, concepts européens, etc.
- Décrire la réglementation et les recommandations en vigueur.
- Définir les déficiences, incapacités et désavantages.
- Différencier les différents handicaps : mental et psychique, physique, moteur, sensoriel, invalidant et leurs compensations.
- Appliquer la méthodologie nationale et process du maintien : nouveaux partenaires du MT ; visites de pré-reprise et essais encadrés ; pluridisciplinarité ; mesures d'insertion et de maintien en emploi ; modes de reconnaissances (IPP, invalidité, RQTH) ; accessibilité aux locaux de travail ; réactions des employeurs et des collègues de travail.
- La négociation avec le salarié, le médecin du travail, l'employeur et les autres partenaires de l'accompagnement - leurs déontologie.
- Relations médecin du travail, infirmier(e)s, IPRP, IRP, DRH, assistants de services sociaux, chefs de service et encadrement.
- Évaluer les actions (évaluation quantitative et qualitative) : indicateurs de prévention tertiaire.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.
- Analyse de cas concrets apportés par les stagiaires à partir d'un recueil préalable au stage.

Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

De la théorie à la pratique, et de la réparation à la prévention



Médecins
Infirmier(e)s
Tout membre
de la cellule PDP

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b008



21 h
1^{er} au 3 avril
ou 14 au 16 octobre



1350 € HT - Repas inclus

ANIMATION

2 animateurs :
médecin du travail et
psychologue du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Cette formation donne des outils concrets pour faire fonctionner efficacement une cellule PDP au quotidien, du suivi individuel en prévention secondaire et tertiaire à l'action collective en prévention primaire.

R

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Avoir suivi « Les fondamentaux du maintien en emploi » ou équivalent.

Objectifs

- Maîtriser les rôles d'une cellule PDP d'un SST, l'articulation pratique avec les partenaires, l'entreprise et les membres de l'équipe pluridisciplinaire dont le médecin du travail, chef d'orchestre de la PDP en SPST.
- Coordonner et sécuriser les parcours de PDP/MEE des travailleurs au sein des SPST pour les pathologies physiques et neuropsychologiques.

Programme

- Analyser les dispositifs actuels :
 - Le maintien dans l'emploi et la PDP : priorités nationales. Principales définitions et des principaux enjeux.
 - Les dispositifs MEE dont l'OETH, l'essai encadré et la reconversion professionnelle.
 - Savoir créer des partenariats et solliciter les aides disponibles : CARSAT, AGEFIPH, CAP EMPLOI.
- Actions en milieu de travail.
- Entretiens individuels.
- Visite de préreprise, essai encadré, rendez-vous de liaison, visite de mi-carrière.
- Rôle et fonctionnement pratique de la cellule PDP au sein des SPST.
 - L'accompagnement individuel des travailleurs à risque de désinsertion.
 - La sensibilisation collective des entreprises en amont de tout problème pour qu'elles intègrent une stratégie de prévention primaire de la désinsertion.
- Coordination et sécurisation des parcours de PDP/MEE des salariés avec exemples d'outils concrets pour les pathologies physiques chroniques, liées ou non au vieillissement.
- Coordination et sécurisation des parcours de PDP/MEE des salariés avec exemples d'outils concrets pour les pathologies neuro-psy, douleurs hors RPS.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Étude de cas.
- Évaluation par quiz.

Aménager le poste d'un travailleur en situation de handicap physique

 **Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)**

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b054

 **7 h
27 novembre**

 **590 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Consultant maintien en emploi, psychologue du travail, ergonomiste ou consultant en santé au travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui cartographie la répartition des rôles au sein de l'équipe pluridisciplinaire et leur articulation pour proposer des adaptations des postes de travail réalistes.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Comprendre et repérer les enjeux d'une situation de maintien en emploi.
- Faire émerger des propositions réalistes d'adaptation.
- Appréhender les limites du rôle d'intervenant et la répartition des rôles au sein de l'équipe santé travail.

Programme

- Passer de la déficience aux capacités résiduelles.
 - Notion de déficience, incapacité, handicap.
 - Quelques familles de déficiences : sensorielles, physiques, psychiques.
- Analyser les moyens de compensations techniques et organisationnelles.
 - Modalités de reconnaissance RQTH.
 - Types d'aides.
 - Rôle des membres de l'équipe santé travail dans l'adaptation d'un poste.
- Définir une méthodologie d'intervention individuelle ou collective.
 - Quelle méthodologie ? Du dépistage au règlement de la situation.
 - Situations individuelles de handicap.
 - Risques liés au vieillissement.
 - Amélioration des conditions de travail.
 - Études de cas concrets.
 - Présentation de situations concrètes (démarche, solutions d'adaptation).
 - Études de situations proposées par les stagiaires.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Aménager le poste d'un travailleur en situation de handicap neuropsychologique

 Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
Membres des cellules
PDP

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b009

 **14 h**
26.27 mai

 **930 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Psychologue du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui permet de repérer les troubles neuropsychologiques chez les travailleurs et d'agir pour leur maintien en emploi.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Repérer les situations de handicap cognitif.
- Décrire les impacts des troubles neuropsychologiques sur la vie professionnelle.
- Pouvoir proposer des actions concrètes aux entreprises dans une optique de maintien en emploi.

Programme

- Définir les troubles neuropsychologiques : approche théorique des fonctions exécutives, de la mémoire, de l'attention et la vitesse de traitement, du quotient intellectuel ...
- Comprendre l'intérêt du bilan cognitif : identifier les capacités résiduelles, orienter vers les bons acteurs (UEROS, MDPH, ...).
- Connaître les principales pathologies générant des troubles neuropsychologiques et leurs spécificités :
 - Pathologies neurovasculaires dont troubles cognitifs associés.
 - Traumatismes craniocérébraux.
 - Affections neurodégénératives précoces (syndrome parkinsonien, APP, etc.).
 - Sclérose en plaques (SEP).
 - Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) de l'adulte.
 - Maladie de Huntington.
 - Troubles des fonctions exécutives dans les pathologies psychiatriques (dépression, schizophrénie, anxiété généralisée, TOC, phobies).
- Engager une réflexion de maintien en emploi :
 - De l'individuel au collectif.
 - A court, moyen et long terme.
 - Les aides et partenaires à mobiliser.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Les fondamentaux des droits sociaux utiles en SPST



Médecins
Infirmier(e)s
Assistants médicaux
Membres de la cellule
maintien en emploi

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b048

14 h
11.12 septembre

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Assistant(e) social(e)

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation animée par un(e) assistant(e) social(e) qui présente le cadre législatif et réglementaire de l'Assurance Maladie afin de comprendre les spécificités du Code de la Sécurité sociale et la prise en charge assurantielle.

Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser le cadre législatif de la protection sociale de l'incapacité au travail dans un but de maintien en emploi.
- Présentation :
 - › de l'organisation administrative de la Sécurité sociale,
 - › de l'organisation du contentieux,
 - › des conditions de prise en charge des différents risques,
 - › des conditions de liquidation des droits à la retraite de base complémentaire : focus sur les départs en retraite anticipée.

Programme

- Rappeler brièvement l'histoire de la création de la Sécurité sociale à nos jours.
- Définir la prise en charge des différents risques et les conditions à remplir pour en bénéficier : l'assurance maladie, le temps partiel thérapeutique, l'assurance maternité, l'assurance invalidité, l'assurance accident du travail et maladie professionnelle, l'assurance décès.
- Analyser le rôle du médecin-conseil au sein de l'assurance maladie et sa coopération avec le médecin traitant et le médecin du travail dans la prévention de la désinsertion professionnelle.
- Décrire l'assurance vieillesse et la réforme des retraites.
 - › De base et complémentaires.
 - › Pour « longue carrière ».
 - › Pour « pénibilité ».
 - › Pour « situation de handicap ».

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Assurance maladie et dispositifs pour le maintien en emploi



Médecins
Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 22b008



14 h
3.4 novembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Assistant(e) social(e)

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Parcourir les dispositifs de l'assurance maladie visant au maintien en emploi, avec une assistante sociale qui précise les rôles de chacun et les modes de coopération entre la caisse d'assurance maladie et le service de santé au travail.

Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser et reconnaître les différents dispositifs de l'assurance maladie contribuant à la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) et au maintien en emploi.
- Adapter l'orientation et l'accompagnement des salariés selon la situation individuelle liée au handicap et/ou à la maladie.

Programme

- Définir le cadre de la PDP au sein de l'assurance maladie.
 - › Présentation des différents acteurs de prévention de la désinsertion professionnelle.
 - › Maintien dans l'emploi versus maintien en emploi.
- Identifier les dispositifs selon la situation particulière du salarié.
 - › Le salarié : identification précoce des situations à risques pour prévenir et mieux orienter.
 - › Les droits des salariés : informer pour mieux orienter et prévenir.
 - › Que dit la législation ? Comment mettre en place le dispositif adéquat à la situation particulière du salarié ?
 - › Favoriser le retour à l'emploi après un arrêt longue maladie.
 - › La formation : dispositif essentiel facilitant le maintien dans/en emploi ; son financement et sa mise en œuvre.
 - › Les autres dispositifs mobilisables et complémentaires.
- Maîtriser les modes de coopération entre les acteurs de la PDP.
 - › L'équipe pluridisciplinaire en santé au travail et la PDP - Rôle et limites tout au long des accompagnements.
 - › Les relations entre CPAM et service de santé au travail : conditions pour réussir la PDP.
 - › Repérer les freins et les leviers.
 - Créer la coordination nécessaire des professionnels.
 - Développer et maintenir le réseau entre les SPST, la CPAM et autres dispositifs.
 - › Le salarié : le rendre acteur de sa PDP.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Douleurs chroniques et maintien en emploi



Médecins

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b053



14 h
18.19 décembre



930 € HT - Repas inclus

Le médecin du travail praticien hospitalier qui anime cette formation aborde les mécanismes de la douleur, les pathologies chroniques douloureuses, l'aggravation du handicap par la douleur et donne des conseils et orientations pour la prise en charge et le maintien en emploi.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier et évaluer les différents types de douleur.
- Conseiller et orienter pour prendre en charge un salarié douloureux.
- Aider au maintien en emploi d'un salarié douloureux.
- Identifier les pathologies provoquant des douleurs chroniques.
- Prévenir l'aggravation du handicap induit par ces douleurs.

Programme

- Reconnaître les mécanismes de la douleur.
- Évaluer la douleur et sa prise en charge en médecine du travail.
- Identifier les pathologies de l'appareil locomoteur, ostéoarticulaires, neurologiques et musculaires.
- Distinguer le rôle du médecin du travail dans la pluridisciplinarité.
- Évaluer la douleur dans l'entreprise.
- Analyser une mission essentielle : prévenir ou réduire le handicap, maintenir l'employabilité du travailleur en situation de handicap.
- Intégrer la place des thérapies cognitivo-comportementales (TCC).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Cas clinique et examens cliniques, supports vidéo.
- Étude de cas.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Maladies chroniques et maintien en emploi



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 18b006



14 h
19.20 juin



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Animée par un médecin du travail, consultant en maintien en emploi, cette formation précise les rôles du médecin et de l'équipe pluridisciplinaire, ainsi que les outils et partenaires à mobiliser dans le cadre des pathologies chroniques.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les maladies chroniques les plus fréquemment rencontrées et déterminer leur impact sur le travail.
- Définir le rôle du médecin du travail et de l'équipe pluridisciplinaire dans la PDP et le MEE des travailleurs souffrants de maladies chroniques.
- Utiliser des méthodes et outils pour mobiliser le salarié et développer le travail en réseau (entretien motivationnel notamment).
- Conseiller et accompagner l'entreprise, le collectif de travail.

Programme

- Pourquoi s'intéresser aux maladies chroniques au travail ?
 - › Les données à partager : identifier les maladies chroniques les plus fréquentes.
 - › Les enjeux : impact de la maladie sur la capacité de travail, impact du travail comme source d'amélioration de la santé qui a été altérée.
 - › Les contraintes du travail pouvant révéler ou aggraver la maladie.
- Rappel des fondamentaux de la PDP. Les étapes à franchir pour le maintien en emploi.
- Rôle du SPST :
 - › Aspects réglementaires (loi du 2 août 2021).
 - › Actions lors des actions sur le milieu de travail.
 - › Actions lors du suivi médical.
- Focus sur l'entretien motivationnel, la relation d'aide et la promotion de la santé et de la prévention.
- Rappel des outils et aides pour le MEE en cas de maladie chronique.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Partage de pratique et mise en situation. Étude de cas.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

En intra, cette formation peut être complétée d'une journée en distanciel 3 mois après afin de faire part du retour d'expérience des stagiaires :

- Disposer d'un indicateur de risque pour le MEE en routine.
- Faire en sorte que le salarié soit acteur par une augmentation des visites à sa demande.
- Faire en sorte que l'employeur soit acteur de la PDP par une augmentation des visites à sa demande et des demandes d'intervention dans son entreprise.
- Retour sur la mise en place d'une cellule interne de PDP efficiente.

Vieillesse au travail et PDP

 Médecins
Infirmier(e)s
Assistants sociaux
Conseillers du travail

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 18b007

 **14 h**
2.3 octobre

 **930 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Médecin du travail
ou psychologue du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation détaille les outils, les partenaires et le rôle des SPST autour de la question du vieillissement au travail.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Appréhender la question du vieillissement au travail et de l'emploi des seniors.
- Accompagner les entreprises dans la mise en place d'une démarche de prévention orientée sur le maintien en emploi des seniors.
- Accompagner les salariés dans leurs problématiques d'âge, santé et travail.

Programme

- Décrire les données démographiques : population en activité, taux d'emploi des seniors, évolutions, espérance de vie.
- Reconnaître le vieillissement normal : aspects biologiques, fonctionnels et relationnels.
- Représenter l'usure professionnelle et le vieillissement pathologique.
- Définir les politiques européennes et nationales concernant l'emploi des seniors.
- Situer la santé au travail et la prévention de la désinsertion professionnelle : articulation du PST 4, COG AT/MP, CPOM, plan cancer.
- Situer la santé au travail et la pénibilité : dispositifs réglementaires, traçabilité des expositions, systèmes de compensation.
- Identifier le rôle des SPST.
 - Diagnostic de situation : indicateurs, cartographie au sein des entreprises.
 - Promotion du maintien en emploi et de la qualité de vie au travail, amélioration des conditions de travail.
 - Adaptation du suivi individuel de l'état de santé et évolutions réglementaires.
 - Place du suivi individuel dans le repérage des situations de vieillissement pathologique et la mise en place de processus de maintien à l'emploi.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Les maladies et le travail

hors celles liées aux conséquences des RPS



Infirmier(e)s

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 18b001



14 h
11.12 septembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Ce stage donne aux infirmier(e)s en santé au travail des points de compréhension sur la mission de prévention de l'altération de la santé liée au travail et sur la problématique de maintien en emploi des salariés atteints de pathologies chroniques.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Lors d'une visite d'information et de prévention, identifier les liens entre travail et santé (pathologies professionnelles et pathologies liées au travail).
- Appréhender les problématiques de maintien en emploi pour des pathologies influant sur la capacité à exercer son travail.
- Améliorer la traçabilité des expositions.
- Transmettre synthétiquement les informations utiles au médecin du travail.

Programme

- Identifier les liens entre les maladies et le travail.
- Distinguer les diverses pathologies professionnelles.
 - › Différence entre pathologie professionnelle et pathologie liée au travail.
 - › Les principales pathologies professionnelles, comment y penser ?
 - › Les questions utiles à poser au salarié.
 - › Le dossier médical en santé au travail (DMST).
 - › Les principaux métiers concernés.
 - › Les impacts sur l'avenir professionnel.
- Opérer avec le médecin du travail un suivi de la santé adapté aux maladies non liées au travail.
 - › Quelle connaissance en avoir ?
 - › Comment renseigner le DMST ?
 - › Orienter vers le médecin :
 - Dans le cadre des protocoles.
 - Les initiatives de l'infirmier(e) suite au diagnostic infirmier : dans quel cadre ?
 - › Participer avec le médecin du travail à la mission de maintien en emploi.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Syndrome fibromyalgique ou apparenté

PDP et maintien en emploi



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 24b004



7 h
23 mai



590 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Rhumatologue

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

La gestion des salariés atteints de maladies chroniques invalidantes que l'on peut difficilement soulager sont à risque de perte d'emploi et de désinsertion professionnelle avec mise en invalidité par défaut. Or, une connaissance des méthodes de prise en charge de ces salariés s'avère souvent efficace dans leur maintien en emploi notamment par le fait de les accompagner dans une reprise de leur activité professionnelle après un arrêt de travail. La rhumatologue qui anime ce stage est une spécialiste de la prise en charge de ces salariés complexes.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Connaître la physiopathologie des maladies (fibromyalgie, Lyme, syndrome d'Ehler Danlos), et savoir les expliquer au malade.
- Connaître les pistes thérapeutiques.
- Savoir désamorcer les fausses croyances.
- Favoriser l'adhésion du salarié, éviter le conflit et la rupture dans la prise en charge en médecine du travail (notamment limiter les freins à la reprise du travail). Modifier le paradigme : passer d'une démarche passive à une démarche active (self management).

Programme

- Physiopathologie des maladies (fibromyalgie Lyme, Syndrome d'Ehler Danlos).
- Critères diagnostiques et diagnostics différentiels.
- Prise en charge thérapeutique.
- Conseils de communication thérapeutiques et d'hypnose conversationnelle.
- Application à la consultation avec le salarié.
- Gestion d'un patient difficile.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.



FORMATION DES IST UNE EXIGENCE ACCRUE

Avec le décret n° 2022-1664 du 27/12/2022, il y a plusieurs conséquences pour les IST qui doivent avoir reçu un enseignement théorique de 240 heures et avoir réalisé un stage pratique de 105 heures pour les nouveaux arrivants.

L'AFOMETRA vous accompagne avec...

- > Une analyse de la situation de vos salariés.
- > Des solutions de formation clé en main ou sur mesure.
- > Validation des compétences via un jury de professionnels pour les IST exerçant en santé travail et n'ayant pas besoin de formations complémentaires.

Vous avez jusqu'au 31 mars 2026

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.afometra.org

Addictions et travail

7

DIR	MED	INF	IPRP	CPRP	ASM	ASS	AUTRE
-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-------

ADDICTIONS ET TRAVAIL

Les fondamentaux en addictologie p. 177		●	●	●				
Pratiques addictives - Approche individuelle et approche collective p. 178		●	●					
Outils pratiques de tabacologie en santé au travail p. 179		●	●					
Outils de repérage précoce et d'intervention brève en addictologie (RPIB) - Consommations d'alcool, de cannabis p. 180		●	●					
Addictions et travail : conduite à tenir en consultation infirmière p. 181			●					
R De l'hyperconnexion aux dépendances - Organisation, dosage et prévention p. 182		●	●	●	●			

N Nouveau contenu

R Refonte importante

LES FORMATEURS

● **Dr Corinne DANO**

médecin du travail, addictologue, praticien hospitalier

● **Dr Damien DUQUESNE**

médecin du travail, praticien hospitalier, psychothérapeute en addictologie

● **Florent GIRIN**

psychologue

● **Isabelle HUET**

pneumologue

● **Thierry LE FUR**

IPRP, expert en comportements numérique et addictif

Les fondamentaux en addictologie



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 18b004



14 h
3.4 mars



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
addictologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation animée par un médecin du travail addictologue qui actualisera les connaissances en matière de pratiques addictives, d'identification des effets des différentes substances et des comportements addictifs et abordera les principes de la prévention.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Actualiser ses connaissances en matière de pratiques addictives.
- Identifier les effets des différentes substances psychoactives et des addictions comportementales.
- Aborder les principes de prévention des pratiques addictives en milieu de travail au niveau collectif et au niveau individuel.

Programme

- Explorer les repères épidémiologiques (population générale et milieu de travail).
- Identifier les conduites addictives et addictions : de quoi parle-t-on ?
 - Dommages et dépendance.
 - Co-occurrence et comorbidité.
 - Classifications.
 - Un modèle polyfactoriel biopsychosocial, des facteurs de risque et de protection.
 - Approche neurobiologique des addictions.
 - Consommations de substances psychoactives (alcool, tabac, cannabis et autres drogues) et addictions comportementales.
 - Rôle particulier de l'environnement et du travail.
 - Pourquoi parle-t-on de maladie chronique à rechute ?
 - Les addictions particulières au travail : le workaholisme, la cyberdépendance.
- Analyser comment conduire un entretien sur les pratiques addictives
 - Les résistances.
 - Le style motivationnel et les autres approches.
 - Repérage, évaluation et intervention.
- Définir les outils d'accompagnement.
 - Approche psychosociale.
 - Traitement médicamenteux.
 - Travail en réseau.
- Santé publique et santé travail.
 - Ce que dit la loi.
 - Rôle et mission de chacun.
- Prévention primaire (FE / DUERP), secondaire, tertiaire.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Pratiques addictives

Approche individuelle et approche collective



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b023

14 h + 7 h
4,5 juin
et 5 décembre

€ 1300 € HT - Repas inclus

ANIMATION

2 médecins du travail
addictologues

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

La prévention des addictions est dans la mission des SPST : cette formation donne des repères pour la pratique clinique et les questions de sécurité au poste de travail ainsi que des outils de prévention au niveau de l'entreprise.

Le stage est mis à jour selon les recommandations en vigueur.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier et utiliser les repères actuels en addictologie et santé au travail tant pour le suivi individuel de la santé que pour les AMT.
- Mettre en œuvre concrètement des actions de prévention et en identifier les critères de réussite.

Programme

- Au niveau des entretiens individuels.
 - Identifier les repères pour la pratique clinique (RPC 2013).
 - Réaliser le bilan des addictions en entretien (médical ou infirmier).
 - Utiliser les techniques du RPIB (sur le mode motivationnel).
 - Orienter les salariés dans les réseaux internes et externes.
 - Appliquer à des situations cliniques en santé au travail.
 - Répondre à des questions liées aux aptitudes et suivis.
- Au niveau collectif.
 - Explorer les textes et ouvrages de référence.
 - Objectifs et les priorités.
 - Mise en place des actions, suivi et évaluation.
- Identifier les critères de réussite des plans de prévention collective.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Présentation de vidéos ressources.
- Réponses concrètes apportées aux situations présentées par les stagiaires.
- Mise à disposition de présentations pour les actions en entreprise.

Avertissement

Un accompagnement individualisé des stagiaires est assuré entre les deux parties de la formation.

Outils pratiques de tabacologie en santé au travail



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b010



14 h
1^{er}.2 juillet



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Pneumologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.

afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Cette formation a pour objectif de donner les bases à tout professionnel de santé pour prendre en charge un travailleur en première ligne : entretien motivationnel, prescription de substituts nicotiniques adaptés, orientation.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser les bases de l'addictologie en France.
- Repérer les stades du changement et l'entretien motivationnel.
- Prescrire des substituts nicotiniques (évolution en fonction de la réglementation en vigueur).
- Mettre en application pratique une prise en charge de 1^{er} niveau pendant un entretien individuel.

Programme

- Épidémiologie.
- Tabac : sous quelle forme ? Quelle cible ? Comment repérer la dépendance ?
- Le sevrage tabagique : pourquoi est-ce si redouté et difficile à envisager par les usagers ? Comment lever les freins et être efficace dans la substitution ?
- Bases de l'entretien motivationnel en tabacologie.
- Substituts nicotiniques :
 - Définition.
 - Dosage.
 - Prescription selon indications et contre-indications.
 - Les remboursements.
 - Conseils d'utilisation et de combinaison des pharmacopées.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Outils de repérage précoce et d'intervention brève en addictologie (RPIB)

Consommations d'alcool, de cannabis



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b024



14 h + 7 h
9.10 avril
et 17 septembre



1300 € HT - Repas inclus

ANIMATION

2 animateurs : un médecin
du travail addictologue, un
psychologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis :
autoévaluations, quiz,
analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Formation qui analyse les pratiques en matière de repérage des conduites addictives, donne les outils de l'intervention brève et aborde les entretiens motivationnels.

La pratique RPIB est recommandée aux équipes santé travail depuis 2013.

Ce stage est mis à jour selon les recommandations en vigueur.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Analyser les pratiques actuelles en équipe de santé au travail (rôles du médecin et de l'infirmier(e) en matière de repérage).
- Identifier et utiliser les outils de l'intervention brève.
- Réaliser des interventions brèves en équipe de santé au travail.
- Aborder les modalités des entretiens motivationnels.
- Mettre en place une prévention active des consommations à risque.

Programme

- Présenter l'outil d'aide au RPIB.
- Favoriser sa mise en application en santé au travail.
- Décrire le cycle du changement, les 6 étapes et l'action de l'équipe santé au travail (repérage/intervention).
- Identifier dans le RPIB la place de l'entretien motivationnel.
- Explorer les incidences sur l'aptitude et le travail en réseau, en particulier avec les médecins généralistes et les CSAPA (centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie).

Modalités pédagogiques

- Remise de documentations pour la réalisation des interventions brèves (alcool et cannabis).
- Exemples cliniques.
- Utilisation de cas concrets apportés par les stagiaires.
- Mise en pratique (jeux de rôle) pour expérimenter les techniques.
- Utilisation des tests de concordance de script pour définir les situations cliniques en lien avec les contextes spécifiques des postes de travail.

Avertissement

Un accompagnement individualisé des stagiaires est assuré entre les deux parties de la formation.

Addictions et travail : conduite à tenir en consultation infirmière



Infirmier(e)s

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b025



7 h (P) + 7 h (D)
19 mai
et 22 septembre



850 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
addictologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Cette formation aborde le repérage d'une pratique addictive au cours d'une consultation et les conduites à tenir face à des situations complexes.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Mener un entretien sur les pratiques addictives et faire face à des situations complexes.
- Utiliser les outils pour réaliser un bilan vis-à-vis des pratiques addictives.
- Échanger avec les réseaux interne et externe du SPST dans le respect du secret professionnel.

Programme

- Identifier les techniques de repérage et d'évaluation d'une pratique addictive problématique et de son degré de sévérité.
- Définir comment gérer les résistances de la personne concernée en adoptant un style motivationnel.
- Définir la conduite à tenir face à des situations complexes.
 - Trouble du comportement aigu.
 - Retrait de poste et droit d'alerte.
 - Procédures graduées d'évacuation.
 - Articulation avec l'employeur.
- Explorer les moyens d'évaluer l'impact du travail sur la pratique addictive (protecteur ou aggravant).
- Préciser :
 - L'orientation vers le médecin du travail.
 - Le réseau interne : modalités d'articulation entre l'infirmier(e), le médecin et les autres professionnels du SPST autour d'une situation complexe.
 - En externe : orientation vers quel réseau de soins ?
- Explorer les addictions comportementales au travail.
 - Le workaholisme : comment différencier un salarié workaholique d'un salarié impliqué ? Existe-t-il des postes à risque ? Les conséquences.
- La cyberdépendance (définition, symptômes, conséquences).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Cette formation peut voir lieu en INTRA avec des groupes mixtes médecins/infirmiers sous le titre « Addiction et travail : conduite à tenir en consultation ».

De l'hyperconnexion aux dépendances

Organisation, dosage et prévention



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 22b003



14 h
Nous consulter



Nous consulter

ANIMATION

Expert en comportements
addictifs

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.

afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation appréhende les enjeux de l'hyperconnexion et apporte grille de lecture et bonnes pratiques, pour engager des stratégies individuelles et collectives de prévention des risques addictifs et de RPS, en matière de télétravail, de connexion professionnelle et privée (loi du 2 août 2021).

R

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Appréhender les enjeux de l'hyperconnexion et les mécanismes biopsychosociaux associés.
- Identifier les enjeux en santé mentale et physique, performances et bien-être, maîtrise des bonnes pratiques du télétravail et du digital.
- Équilibrer les temps professionnels et les temps personnels.
- Partager les bonnes pratiques et savoirs pour une prévention « active ».

Programme

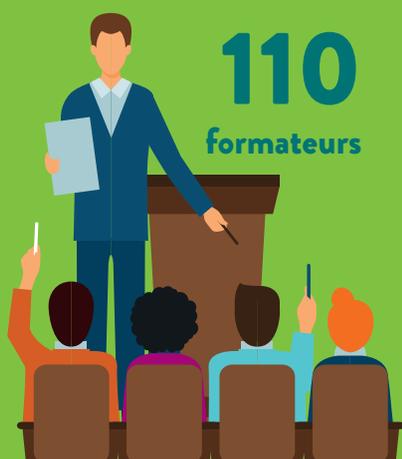
- Comprendre et anticiper les enjeux notamment en termes de processus "addictifs" (e-workaholisme), santé et qualité de vie (au travail et globale), performances, en faire des clefs motivationnelles pour agir.
- Identifier les mécanismes biopsychosociaux de l'hyperconnexion et des addictions.
- Adapter les rythmes et équilibres des temps (ex : durée et rythmes des visioconférences, organisation des journées de télétravail...).
- Focus sur des sujets clefs : risque de burn out, isolement / anxiété-dépression, sédentarité, troubles du sommeil, workaholisme, co-addictions.
- Démarrer des actions individuelles durables.
 - Stratégie de repérage des risques et actions par les autodiagnostic.
 - Conseils d'organisation d'une journée connectée et stratégies.
 - Le dosage du télétravail vs le travail au bureau.
 - Lien social : savoir le renforcer et/ou se faire accompagner.
 - RPIB.
- Développer des actions collectives durables.
 - Arguments clefs pour conseiller employeurs et managers.
 - Création d'un référentiel d'outils-clés : bonnes pratiques, DUERP.
 - Accords (ex. télétravail) : savoir les déployer (ou s'en inspirer).
 - Prévention : campagnes de sensibilisation, animation du lien social.

Modalités pédagogiques

- Autodiagnostic, boussole temporelle, quiz interactifs.
- Mini-cas pratiques, co-constructions, capsules vidéo.
- Évaluation par quiz.

LES CHIFFRES

DE L'ANNÉE 2024



6 000
stagiaires formés



10,9 nombre moyen
de stagiaires en
formation intra



90%
satisfaction
stagiaires

Risques chimiques

Toxicologie

DIR	MED	INF	IPRP	CPRP	ASM	ASS	AUTRE
-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-------

RISQUES CHIMIQUES ET PRÉVENTION

Les fondamentaux du risque chimique: de la théorie à la pratique p. 187		●	●	●	●			
Lecture avancée des FDS - Sources d'informations réglementaires et scientifiques p. 188		●	●	●				
Repérage du risque chimique en entreprise p. 189		●	●	●	●			
Évaluation du risque chimique et suivi des salariés dans 10 secteurs d'activité pour les infirmier(e)s p. 190			●					
Démarche d'identification des risques chimiques - Application dans les principaux secteurs industriels p. 191		●						

NUISANCES CHIMIQUES ET TOXICOLOGIE

Actualités en toxicologie - Hors perturbateurs endocriniens et nanoparticules p. 192		●	●	●				
Nanoparticules et perturbateurs endocriniens - Des problématiques émergentes p. 193		●	●	●				
Cancérogènes professionnels p. 194		●	●	●				
Solvants, plastifiants en milieu industriel p. 195		●	●	●				
Risques liés aux poussières et fibres (hors amiante) p. 196		●	●	●				
Amiante - Rôle et place du SPST p. 197		●	●					
R Rôle de l'IPRP, référent technique amiante p. 198				●				

RISQUES LIÉS AUX MÉTAUX

Repérer et prévenir les risques liés aux métaux en entreprise p. 199		●	●	●				
Travail des métaux - Découverte des principales techniques de soudage et de découpe p. 200		●	●		●			
Soudage des métaux - Risques professionnels p. 201		●	●	●				

APPLICATION TOXILIST

Découverte de l'application Toxilist - Profils lecture p. 202		●	●	●	●			
Édition des FDS dans l'application Toxilist - Profils écriture p. 203								●

N Nouveau contenu

R Refonte importante

LES FORMATEURS

- **Dr Benoît ATGÉ**
médecin du travail, toxicologue
- **Dr Nathalie AUNOBLE**
médecin du travail
- **Gérard AUQUE**
ingénieur hygiène sécurité, IPRP
- **Olivier BALHAWAN**
toxicologue industriel, IPRP
- **Dr Hélène CADÉAC**
médecin du travail
- **Florence CERTIN**
toxicologue industrielle, IPRP, responsable de pôle
- **Samuel CHOCHOY**
toxicologue industriel, IPRP
- **Jean-Claude DROUX**
expert formation chaudronnerie soudage,
meilleur ouvrier de France soudage 2004
- **Corinne LARDIN**
toxicologue industrielle, hygiéniste du travail
- **Valérie LASSAUVETAT**
toxicologue industrielle, IPRP
- **Dr Élodie LOEUILLET**
médecin du travail
- **Dr Mireille LOIZEAU**
médecin du travail, toxicologue
- **Dr Fabrice MICHIELS**
médecin du travail, toxicologue industriel, maîtrise
de physiologie
- **Axelle TREIBER**
toxicologue industrielle, IPRP

Les fondamentaux du risque chimique

De la théorie à la pratique

Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

EN PRÉSENTIEL Réf. 21b012

14 h
6.7 février

930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
toxicologue

DÉROULEMENT

9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Les principes d'absorption, distribution, métabolisation, excrétion (ADME) sont détaillés dans cette formation consacrée par ailleurs aux relations dose/réponse/effet et aux valeurs sanitaires de référence.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser les bases en risque chimique et toxicologie.
- Expliquer l'élaboration de la réglementation.
- Identifier et utiliser les outils et sources d'information.

Programme

- Fondamentaux sur les produits chimiques :
 - Définition d'un produit chimique.
 - Classification et étiquetage.
 - Point sur les CMR.
- Fondamentaux en toxicologie :
 - Absorption :
 - Absorption cutanée : propriétés chimiques associées, effets santé (notamment risque allergique), EPI, gants.
 - Absorption respiratoire : propriétés chimiques associées, effets santé, prélèvements atmosphériques, EPI masques.
 - Absorption digestive : effets santé, prélèvements surfaciques.
 - Distribution, métabolisation, élimination : point sur les indicateurs biologiques d'exposition (IBE).
- Les effets sanitaires et les sources de la réglementation sur le risque chimique.
 - Les grands types d'effets sanitaires.
 - Notions sur les relations dose-réponse.
 - Valeurs sanitaires de référence.
- Fondamentaux sur le risque chimique :
 - Outils et sources d'information : fiches médico-professionnelles (FMP), fiches d'aide au repérage (FAR), Seirich, etc.
 - Méthode d'évaluation du risque chimique de l'INRS.
 - Intégration dans la fiche d'entreprise, le DUERP et le DMST.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Lecture avancée des FDS

Sources d'informations réglementaires et scientifiques



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP

DPC MED (soumis à validation)

À DISTANCE Réf. 19b007_D



14 h
19.20 mars



750 € HT

ANIMATION

Toxicologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Ce stage de 2 jours a pour objectifs de donner aux stagiaires les capacités d'analyse d'une FDS (fiche de données de sécurité), et d'effectuer des recherches dans les sources d'informations valides en toxicologie afin de pouvoir conseiller au mieux l'entreprise.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Posséder les connaissances de base sur la réglementation du risque chimique.

Objectifs

- Lire et interpréter une FDS pour identifier les dangers et les risques pour la santé.
- Identifier les sources d'information disponibles et validées en matière de substances chimiques.
- Utiliser de façon efficace les supports et outils identifiés pour évaluer le risque et conseiller l'entreprise.

Programme

- Analyser une FDS (fiche de données de sécurité).
- Parcourir les différents moyens de trouver.
 - Les informations sur les dangers d'une substance (FDS, sites internet).
 - Pénétration respiratoire (pression de vapeur, point d'ébullition, solubilité, répartition granulométrique, absorption, ...).
 - Pénétration cutanée (log Kow, mention peau, ...).
 - Toxicité des CMR (listes, seuil, limite de concentration générique, ATP, site d'action, etc.).
 - Perturbateurs endocriniens.
 - Sensibilisants.
 - Les informations sur les moyens de quantification (FDS, sites internet).
 - Atmosphérique : valeurs de référence, Métropol, Mixie, ...
 - Fluides biologiques : IBE.
 - Les informations pour des conseils de prévention (FDS, sites internet).
 - Choix des gants et du masque.
 - Durée de vie des protections individuelles.
- Appréhender le cas particulier des cosmétiques.
 - Lecture d'une étiquette, risque nanoparticulaire.

Modalités pédagogiques

- Présentation des différents outils directement sur informatique.
- Manipulation des outils par les stagiaires pour leurs recherches particulières.
- Application à des cas concrets apportés par les stagiaires et le formateur.

Repérage du risque chimique en entreprise


Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b073


14 h
26.27 novembre


930 € HT - Repas inclus

ANIMATION
Toxicologue
DÉROULEMENT
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00
SUIVI ET ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Supports de cours inclus. ➤ Tests de positionnement. ➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc. ➤ Évaluation à froid.
 <p> fometra <small>FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL</small> ISO 9001:2015 Labellisation PMR </p>

Destinée aux membres de l'équipe pluridisciplinaire intervenant en entreprise, et ayant des connaissances limitées sur le risque chimique, cette formation nécessite d'avoir des connaissances préalables sur la réglementation, l'étiquetage et les FDS.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Posséder les connaissances de base sur le risque chimique, l'étiquetage et la fiche de données de sécurité, ou avoir suivi le stage « repérage du risque chimique » ou « les fondamentaux du risque chimique ».

Objectifs

- Acquérir les notions sur l'identification du risque chimique en vue d'améliorer le recueil de l'information.
- Faciliter la visite d'entreprise. Poser les questions pertinentes selon le secteur d'activité.
- Transmettre des informations pertinentes aux médecins du travail et aux IPRP en charge du risque chimique.

Programme

- Réalisation préalable d'une évaluation des prérequis : le produit chimique, l'étiquetage et la fiche de données de sécurité.
- Définir les principales notions de toxicologie industrielle à connaître pour l'observation d'un poste de travail.
 - Mise en application : améliorer le recueil de l'information / développer un regard critique.
 - Facteurs influençant les expositions professionnelles.
 - Principales familles chimiques rencontrées en entreprise : effets sur la santé.
- Analyser les principales mesures de prévention présentes en entreprise : mesures organisationnelles, mesures de protection collective (focus sur la ventilation et l'aération), les équipements de protection individuelle.
- Mettre en pratique : vers la réalisation d'un guide de visite.
 - Interaction avec les stagiaires pour développer ensemble un guide de visite simplifiée pour le risque chimique.
- Appliquer dans quelques secteurs d'activité : nettoyage et entretien, garage, beauté, etc. (les secteurs pourront être adaptés en fonction des attentes des stagiaires).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.
- Présentation de cas pratiques et de situations concrètes en entreprises (photos, films...).

Évaluation du risque chimique et suivi des salariés dans 10 secteurs d'activité pour les infirmier(e)s



Infirmier(e)s

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 23b011



14 h
17.18 septembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Toxicologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Cette formation destinée aux IST balaye les risques chimiques dans 10 secteurs d'activité (suivi de la santé et évaluation du risque). Elle peut compléter le cycle infirmier.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Définir les risques spécifiques à chaque secteur d'activité.
- Réaliser efficacement une FE, l'évaluation des risques et le plan d'action.
- Réaliser le suivi médical pour les secteurs d'activité ci-dessous.

Programme

- Rappels sur le risque chimique :
 - Qu'est-ce qu'un produit chimique ?
 - Classification et étiquetage.
 - Méthode d'évaluation du risque.
 - Principaux moyens de prévention.
- Étude détaillée du risque chimique dans les secteurs d'activité ci-dessous :
 - Métallurgie.
 - Mécanicien automobile.
 - Métiers de l'esthétique dont coiffure.
 - Menuisiers et travail du bois.
 - Métiers des espaces verts.
 - Techniciens de surface.
 - Métiers du BTP.
 - Prothésiste dentaire / Vétérinaire.
 - Métiers du médico-social (EHPAD, crèche, aide-soignant, infirmier, etc.).
 - Métiers des tissus (pressing, fabrication d'objets ou vêtements).
- Pour chaque secteur d'activité, seront développés les points suivants :
 - Risques spécifiques.
 - Plan d'action à proposer.
 - Mesurages atmosphériques et biologiques à recommander.
 - Suivi médical.
- Une fiche réflexe sera remise au stagiaire.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Démarche d'identification des risques chimiques

Application dans les principaux secteurs industriels



Médecins

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b074



14 h
15.16 mai



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
toxicologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation fournit aux médecins des « clés universelles » pour aborder l'identification et l'évaluation du risque chimique dans les entreprises de divers secteurs industriels.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Connaître les bases sur la réglementation du risque chimique, l'étiquetage et les FDS ou avoir suivi le stage « fondamentaux du risque chimique » (p. 186).

Objectifs

- Appliquer les principaux textes réglementaires.
- Adopter une démarche systématique pour repérer et évaluer les risques chimiques.
- Découvrir et utiliser les principaux outils d'évaluation.
- Identifier les risques chimiques et les pathologies associées dans les principaux secteurs industriels, pour en déduire les modalités de suivi de l'état de santé adaptées à chaque situation professionnelle.

Programme

- Les principales règles de classification et d'étiquetage des agents chimiques dangereux (SGH/CLP).
- Présentation des principes généraux d'évaluation du risque chimique.
 - Approche qualitative : collecter les données pertinentes dans les ressources documentaires et lors des études de poste.
 - Méthodes quantitatives : prescrire et savoir exploiter les explorations métrologiques et biométrologiques adaptées à chaque entreprise.
- Présentation de familles chimiques récurrentes dans le monde industriel (biocides et conservateurs dont formaldéhyde, sulfites, etc.).
- Application dans les principaux secteurs industriels d'une méthode d'identification des risques chimiques transposable :
 - Industrie agroalimentaire.
 - Les différentes matières plastiques.
 - Industrie et maintenance automobile.
 - Mise en œuvre des métaux (fluides de coupe, soudage...).
 - Autres secteurs du tissu industriel local (textile, papier...).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Actualités en toxicologie

Hors perturbateurs endocriniens et nanoparticules

 **Médecins
Infirmier(e)s
IPRP**

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 21b010

 **7 h
19 septembre**

 **590 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Médecin du travail,
toxicologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis :
autoévaluations, quiz,
analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Des dernières actualités à la veille scientifique, ce stage est régulièrement mis à jour par son auteur afin d'apporter aux stagiaires les moyens d'intégrer les risques professionnels émergents. À noter que les nanoparticules et les perturbateurs endocriniens sont abordés dans un stage dédié. Ce stage permet aux stagiaires d'échanger avec le formateur au sujet de différentes actualités.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Posséder les connaissances de base sur la réglementation du risque chimique, l'étiquetage et les FDS ou avoir suivi les formations « repérage du risque chimique » ou « les fondamentaux du risque chimique ».
- En inter, la formation est réservée aux IST ayant terminé leur formation initiale en santé travail.

Objectifs

- Actualiser ses connaissances en toxicologie.
- Se mettre en situation de veille active vis-à-vis de potentiels risques professionnels émergents.
- Décloisonner santé environnementale et risques professionnels.

Programme

- Actualités sur les solvants. La chimie verte : mythe ou réalité ?
- Actualités sur les fibres.
 - Dernières évolutions réglementaires.
 - Fragments de clivage et autres fibres minérales naturelles.
- Veille scientifique.
 - Dernières publications du CIRC et actualités du risque cancérogène en milieu professionnel.
 - VBR, VLEP et autres valeurs toxicologiques de référence : apprendre à utiliser les rapports de l'ANSES.
- Actualités du moment.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Nanoparticules et perturbateurs endocriniens

Des problématiques émergentes



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b077



14 h
19.20 juin



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
toxicologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Les perturbateurs endocriniens (PE) et les nanoparticules (NP) demeurent une problématique émergente. Cette formation vise à fournir des éléments de compréhension sur ces deux domaines et à aider à leur repérage, à exposer les méthodes de prévention dont les ouvertures récentes en termes de substitution.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- En inter, la formation est réservée aux IST ayant terminé leur formation initiale en santé travail.

Objectifs

- Percevoir les liens entre données environnementales et activités professionnelles.
- Développer une capacité d'analyse critique de la production scientifique sur deux thématiques complexes.
- Maîtriser des éléments de langage pour communiquer auprès des salariés et employeurs.
- Élaborer une démarche d'identification, de prévention des expositions voire de substitution des nanoparticules et perturbateurs endocriniens en entreprise.

Programme

Jour 1

- PE : un mécanisme d'action subtil à l'origine d'effets potentiels majeurs.
 - Une problématique environnementale large, une définition à peine stabilisée, une réglementation en construction.
 - Rappels physiologiques, mécanismes d'action et effets sanitaires.
 - Distinguer effet biologique et effet sanitaire ; introduction des nouveaux concepts en toxicologie.
 - Principales sources d'exposition professionnelle et présentation d'une démarche de repérage des PE en entreprise.
 - Outils numériques de repérage, de veille scientifique et d'aide à la substitution.

Jour 2

- Comprendre les enjeux économiques et sanitaires des NP et nanomatériaux.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas. Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

La complexité des sujets se prêtant particulièrement à une approche pluridisciplinaire, la présence de binômes (clinicien / préventeur) serait un plus pour la prise en compte de ces risques.

Cancérogènes professionnels

 **Médecins
Infirmier(e)s
IPRP**

DPC MED (soumis à validation)

À DISTANCE Réf. 12b079_D

 **14 h**
11.12 juin

 **750 € HT**

ANIMATION

Médecin du travail,
toxicologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui aborde les cancérogènes principaux rencontrés en milieu professionnel et l'étude de la liste européenne et de la liste du Centre international de recherche sur le cancer.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Posséder les connaissances de base sur le risque chimique, l'étiquetage et les FDS.

Objectifs

- Repérer les nuisances cancérogènes actuelles et passées, professionnelles et environnementales, étiquetées ou non.
- Utiliser la liste européenne et la liste du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC).

Programme

- Décrire l'évolution des paramètres épidémiologiques concernant les cancers en France : prévalence, incidence, mortalité.
- Identifier les principes de génotoxicité, mutagenèse et cancérogenèse.
- Identifier le danger et évaluer le risque : rappel sur l'étiquetage CLP et présentation des diverses listes existantes.
- Lister les cancérogènes rencontrés en milieu professionnel : définition, utilisations actuelles et passées, occurrence, niveaux d'exposition, pathologie et prévention, relations dose-effet (si existantes).
- Identifier les cancérogènes certains/possibles par site d'organe.
- Identifier les cancérogènes oubliés par la réglementation.
- Définir le suivi individuel renforcé.
- Définir le suivi post-professionnel.
- Lister les outils et les références : présentation et discussion.
 - Recommandations de bonnes pratiques (HAS) : poussières de bois, cancérogènes de vessie, amiante, cancérogènes pulmonaires.
 - Liste européenne, liste des cancérogènes établie par le CIRC.
 - Fiches d'aide au repérage (FAR) et d'aide à la substitution (FAS) de l'INRS.
 - Cancers Pro Actu et cancers Pro Doc (INCa).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Abréviations utilisées :
 CLP = Classification, Labelling, Packaging.
 CIRC = Centre international de recherche sur le cancer.
 HAS = Haute Autorité de santé.
 INCa = Institut national du cancer .

Solvants, plastifiants en milieu industriel



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP

EN PRÉSENTIEL Réf. 21b009



14 h
27.28 mars



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
toxicologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Le formateur délivre aux stagiaires les informations essentielles sur les effets sanitaires des différents solvants et résines et propose des modes de prévention.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- En inter, la formation est réservée aux IST ayant terminé leur formation initiale en santé travail.

Objectifs

- Décrire le mécanisme d'action des solvants et plastifiants à partir des interactions moléculaires.
- Identifier les différentes familles de solvants et de plastifiants et leurs applications.
- Définir les effets sanitaires des différents types de solvants et plastifiants.
- Intégrer les caractéristiques toxicologiques des molécules pour en déduire les modalités de suivi médical de l'état de santé et de prévention.

Programme

Jour 1 : Analyser les forces d'interaction de la matière et la toxicologie des solvants.

- Données communes aux solvants et plastifiants : les forces d'interaction de la matière.
- Les solvants.
 - Aspects réglementaires européens et français.
 - Classification des solvants.
 - Toxicologie et effets sanitaires de solvants.
 - Les solvants dans différents secteurs d'activité.
 - Nouveaux solvants : des pistes pour la substitution ?
 - La chimie verte : mythe ou réalité ?

Jour 2 : Découvrir l'univers des principales résines et leurs risques

- Les plastifiants.
 - L'univers des polymères et des matières plastiques : principes généraux et description des principales résines.
 - Résines thermoplastiques et leurs plastifiants : phtalates, bisphénols...
 - Résines thermodurcissables et leurs durcisseurs : amines...
 - Propriétés toxicologiques des plastifiants et évaluation des expositions.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Risques liés aux poussières et fibres (hors amiante)

 **Médecins
Infirmier(e)s
IPRP**

DPC MED (soumis à validation)

À DISTANCE Réf. 12b078_D

 **7 h**
2 avril

 **490 € HT**

ANIMATION

Médecin du travail,
toxicologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Ce stage dispense les notions permettant l'identification des risques liés aux poussières (dont les poussières de bois) et fibres (hors amiante) dans le monde industriel, et l'actualisation des connaissances sur ces sujets.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier les principales fibres de substitution à l'amiante.
- Développer les notions de risques liés aux poussières en milieu industriel, avec un point particulier sur les poussières de bois.

Programme

- Identifier les risques liés aux poussières.
 - Aéraulique des poussières dans les voies respiratoires.
 - Étude des principales poussières et de leurs répercussions sur la santé.
 - Notion sur l'explosivité des poussières.
 - Les poussières sans effets spécifiques.
 - Les poussières toxiques.
 - Bois.
 - Fibres céramiques réfractaires.
 - Talc.
 - Silice.
 - Poussières de métaux.
 - Métrologie.
 - EPC, EPI.
- Appliquer les recommandations de bonnes pratiques de la HAS (Haute Autorité de santé).
 - Discussion autour de cas pratiques.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Amiante

Rôle et place du SPST



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b081

14 h
23.24 juin

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
toxicologue

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui aborde le rôle du service de santé au travail face aux expositions à l'amiante, les matériaux pouvant en contenir, les conseils à donner, les recommandations pour le suivi des travailleurs exposés.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- En inter, la formation est réservée aux IST ayant terminé leur formation initiale en santé travail.

Objectifs

- Identifier les matériaux et donc les salariés exposés ou ayant été exposés à l'amiante.
- Conseiller les employeurs conformément à la réglementation en vigueur.
- Conseiller et suivre l'état de santé des salariés exposés ou ayant été exposés.

Programme

- Identifier l'amiante.
 - › Où en trouve-t-on ?
 - › Ses pathologies (imagerie), données épidémiologiques.
 - › Secteurs industriels et professions exposées.
 - › Suivi de l'état de santé des salariés exposés ou ayant été exposés : recommandations de bonnes pratiques de la HAS (Haute Autorité de santé).
- Définir les particularités du retrait d'amiante et du travail sur matériaux contenant de l'amiante.
 - › Évolution de la législation et résultats des mesures d'empoussièrément.
 - › Formation du personnel.
 - › Secourisme.
 - › Protections collectives.
 - › Protections individuelles.
 - › Astreintes physiologiques et évaluation de la pénibilité.
 - › Rôle et place du médecin du travail (stratégie d'échantillonnage, fiches de poste, organisation du travail, plans de démolition ou de retrait...).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Rôle de l'IPRP, référént technique amiante



IPRP

EN PRÉSENTIEL Réf. 17b005



21 h
3 au 5 décembre



1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Ingénieur sécurité

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Formation qui fait découvrir les matériaux amiantés, les risques pour la santé des travailleurs et les dernières évolutions réglementaires. Le premier jour détaille le rôle du médecin du travail, alors que la deuxième journée rappelle le rôle de l'IPRP et la collaboration médecin du travail / IPRP.

R

Prérequis

Exercer en service de santé au travail.

Objectifs

- Identifier les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et les conséquences de l'exposition des travailleurs sur leur santé.
- Repérer les dernières évolutions réglementaires.
- Appréhender les rôles du médecin du travail, de l'IPRP et leurs synergies.

Programme

Jour 1

- Mémoriser le cadre réglementaire depuis 2012.
- Expliquer les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses principaux effets sur la santé.
- Identifier les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter.
- Définir le rôle du médecin du travail.
 - Doit-il valider des documents ?
 - La prévention du risque amiante.
 - Les processus de travail et modes opératoires.
 - Les conditions de travail (pénébilité, durée des vacances, procédure de décontamination).
 - La stratégie d'échantillonnage des prélèvements atmosphériques.
 - Les notices de poste.
 - La fiche et attestation d'exposition.
 - L'élimination des déchets.
 - La procédure de secours.

Jour 2

- Définir les apports de l'IPRP, référént technique amiante, pour le médecin du travail.
 - Analyse critique des plans de retrait (processus, stratégie d'échantillonnage, durée des vacances, gestion des déchets).
 - Analyse des modes opératoires, et procédures notamment d'habillage (ÉPI).
 - Conseils en entreprise, visite de chantier.
 - Formation interne au SPST sur ces éléments.
- Définir les modes de coopération médecin du travail – IPRP référént.

Jour 3

- Cas pratiques

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas. Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Repérer et prévenir les risques liés aux métaux en entreprise



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b075



21 h
5 au 7 mars



1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Toxicologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Cette formation propose l'identification des risques des principaux métaux et alliages sur la santé, et les modes de repérage lors d'une visite d'entreprise. Les intérêts et limites des prélèvements atmosphériques et de la biométrie sont abordés.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- En inter, la formation est réservée aux IST ayant terminé leur formation initiale en santé travail.

Objectifs

- Définir le vocabulaire technique indispensable (procédés, alliages...) utile à la visite dans ce secteur d'activité.
- Repérer et identifier les dangers lors de la visite d'entreprise.
- Appréhender les effets sur la santé des principaux métaux rencontrés.
- Identifier les informations pertinentes à transmettre aux médecins du travail et à l'équipe pluridisciplinaire.

Programme

Jour 1 – Découvrir les métaux.

- Classification, propriétés.
- Parcourir la dénomination des alliages.
- Décrire des métiers et des procédés (1/3).
 - Introduction générale : de l'extraction à l'assemblage.
 - La transformation des métaux.
 - Les procédés de traitement de surface.

Jour 2 – Décrire des métiers et des procédés (2/3).

- Les procédés de traitement de surface (suite) : la métallisation.
- Usinage des métaux.
- Récupération et recyclage.
- Métiers d'art (joaillier, vitrailliste...).

Jour 3 – Décrire des métiers et des procédés (3/3).

- Brasage, soudage et découpe thermique des métaux.
 - Techniques de soudage et coupage des métaux.
 - Autres activités en lien avec le soudage.
 - Dangers, risques potentiels et principaux effets sur la santé.
 - Exposition et imprégnation en tenant compte de la spéciation.
 - Démarche de prévention.
- Synthèse générale.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas. Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

À noter que cette formation ne traite pas le sujet du soudage qui fait l'objet de formations spécifiques au catalogue de l'AFOMETRA.

Travail des métaux

Découverte des principales techniques de soudage et de découpe



Médecins
Infirmier(e)s
CPRP (ex ATST)

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 17b004



7 h + 7 h
4 février
et 1^{er} juillet



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Toxicologue

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui aborde l'essentiel du repérage des procédés de soudage. Après une intersession où les stagiaires auront visité des entreprises concernées par ces techniques, une mise en application et une analyse des pratiques se feront sur la dernière journée.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- En inter, la formation est réservée aux IST ayant terminé leur formation initiale en santé travail.

Objectifs

- Repérer, lors de la visite d'entreprise, les principaux procédés de soudage.
- Définir le vocabulaire technique indispensable.
- Faciliter la transmission des informations pertinentes sur le soudage aux médecins du travail et à l'équipe pluridisciplinaire.

Programme

Jour 1

- Identifier les procédés de soudage les plus rencontrés.
 - Procédés à la flamme : brasage tendre, brasage fort, soudage au chalumeau.
 - Le soudage semi-auto : MIG, MAG.
 - Le soudage à l'électrode enrobée (SAEE).
 - Le soudage TIG.

Jour 2

- Identifier les procédés de découpe thermique des métaux.
- Décrire les visites en entreprise effectuées en intersession par les stagiaires.
 - Échange de pratiques.
 - Réflexion autour de l'élaboration d'un guide de visite pour ce secteur d'activité.
- Énumérer les principaux risques liés au soudage.

Modalités pédagogiques

- Pédagogie affirmative, interactive et expérientielle.
- Exposés théoriques illustrés. Présentation de cas pratiques et de situations concrètes en entreprises (photos, films...).
- Échange et analyse des pratiques. Retour d'expériences avec les stagiaires.
- Évaluation de l'acquisition des connaissances sur le travail intersession.

Soudage des métaux

Risques professionnels



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b076



21 h
20 au 22 mai
ou 19 au 21 novembre



1760 € HT - Repas inclus

ANIMATION

2 animateurs : un toxicologue, un expert en formation soudage

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Formation qui se déroule en 2 temps : temps d'acquisition de connaissances (phases de travail du soudeur, jusqu'à l'identification des risques pour la santé) suivi immédiatement d'une journée en atelier afin de se familiariser avec les matériels et la pratique des principaux procédés de soudage.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- En inter, la formation est réservée aux IST ayant terminé leur formation initiale en santé travail.

Objectifs

- Définir le vocabulaire relatif au brasage et au soudage.
- Identifier lors d'une visite d'entreprise les principaux procédés employés.
- Appréhender les effets potentiels sur la santé liés aux nuisances professionnelles.
- Identifier les données utiles à recueillir sur le terrain pour déterminer les risques et la stratégie de suivi médical.
- Retranscrire sur le dossier médical les données pertinentes pour conseiller l'employeur et assurer le suivi de l'état de santé.

Programme

- Lister les différentes phases du travail de soudeur (de la préparation au contrôle).
- Définir les principales techniques de soudage.
- Repérer les dangers chimiques liés aux produits et aux métaux.
- Connaître les techniques existantes de réduction des risques.
- Identifier la pathologie professionnelle potentielle.
- Intégrer les apports épidémiologiques récents.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Familiarisation en atelier avec les matériels et la pratique des principaux procédés de soudage par les participants, suivis d'exposés théoriques médicaux et techniques. La dernière journée du stage se déroule en atelier en banlieue parisienne.

Avertissement pour la journée en atelier

- Le port d'un pantalon long coton de type jean est obligatoire.
- Prévoir des chaussettes laine ou coton (surtout pas de collants ou chaussettes synthétiques) et de bonnes chaussures de sécurité en cuir, fermées.
- Le haut du corps sera protégé par une blouse coton ou par des vêtements épais difficilement combustibles.
- Vu l'irradiation liée aux ultraviolets, il est déconseillé de se parfumer le visage pour éviter une photosensibilisation.

Découverte de l'application Toxilist

Profils lecture

 **Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)**

EN PRÉSENTIEL Réf. 21b024

 **7 h**
Nous consulter

 **Nous consulter**

Ce stage d'une journée est destiné à tout acteur d'un service de santé au travail adhérent de Toxilist et a pour objectif la découverte des principales fonctionnalités en lecture de l'application Toxilist.

Prérequis

Être salarié d'un service adhérent à l'association Toxilist.

Objectifs

- Identifier les principales fonctionnalités de l'application Toxilist pour une navigation avec un profil lecture.
- Rechercher une information toxicologique dans Toxilist.
- Comprendre et rechercher des informations sur les produits.
- Expliquer le fonctionnement du module adhérents de l'application Toxilist en vue de pouvoir exploiter les documents.

Programme

- Présentation générale de l'application Toxilist.
- Les bases toxicologiques.
 - Rechercher des informations sur les agents chimiques.
- Les bases produits : limites et intérêts.
- La base adhérents.
 - Retrouver les agents chimiques associés à un adhérent.
 - L'onglet Synthèse adhérent : graphiques et documents associés.
- Mise en situation.

Modalités pédagogiques

- Alternance d'exposés théoriques et de mise en application sur le logiciel. Remise d'un guide utilisateur – profil lecture.
- Exemples de cas pratiques.
- Évaluation : exercices de mise en situation avec utilisation du logiciel Toxilist.

ANIMATION

Toxicologue

DÉROULEMENT

➢ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Avertissement

- Venir avec son PC ou disposer d'un ordinateur portable avec un accès internet.
- Connexion internet indispensable.

Édition des FDS dans l'application Toxilist

Profils écriture



Salariés des services membres de Toxilist désirant obtenir le profil écriture

EN PRÉSENTIEL Réf. 21b025



14 h
28.29 avril



930 € HT - Repas inclus

Stage réservé aux salariés des membres de l'association TOXILIST, afin d'obtenir après la découverte de l'application Toxilist, le profil « écriture » permettant la création et l'édition de FDS dans l'application.

Prérequis

- Être salarié d'un service adhérent de l'Association Toxilist.
- Avoir suivi au minimum les 2 formations AFOMETRA suivantes : « Introduction au risque chimique » et « Lecture et analyse des FDS » niveau 1.
- Être identifié comme « intervenant » Toxilist.

Objectifs

- Obtenir un profil en écriture sur l'application Toxilist en accord avec le correspondant Toxilist du SPST.
- Identifier les principales fonctionnalités de l'application Toxilist pour pouvoir naviguer avec un profil écriture.
- Connaître et comprendre la Fiche Zéro FDS.

Programme

Journée 1

- Présentation générale de l'application Toxilist.
 - › Les bases toxicologiques.
 - › Les bases produits.
 - › La base adhérents.

Journée 2

- Création et édition de FDS.
- Association d'une FDS à un adhérent.
- La fiche zéro FDS.
- Mise en application.
 - › Exercices d'application en lien avec la Fiche Zéro FDS.

Modalités pédagogiques

- Recueil des attentes, échanges et analyse des pratiques.
- Alternance d'exposés théoriques et de mise en application sur le logiciel.
- Remise d'un guide utilisateur – profil écriture FDS + Fiche zéro FDS.
- Exemples de cas pratiques.
- Évaluation à chaud : exercices avec utilisation du logiciel Toxilist.
- Évaluation à froid : saisie de quelques FDS après formation.

ANIMATION

Toxicologue

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Avertissement

- Venir avec son PC ou disposer d'un ordinateur portable avec un accès internet.
- Connexion internet indispensable.

Risques psychosociaux (RPS) Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

DIR	MED	INF	IPRP	CPRP	ASM	ASS	AUTRE
-----	-----	-----	------	------	-----	-----	-------

IDENTIFICATION ET PRÉVENTION DES RPS

Les RPS - Identification, évaluation, prévention p. 207		●	●	●	●			
Interactions TMS et RPS - pour une approche de prévention globale p. 208		●	●	●				●
Le repérage des facteurs de risques psychosociaux et la fiche d'entreprise p. 209		●	●	●	●			
Détecter les facteurs de RPS dans les formes d'organisation et de management p. 210		●	●	●				●
N Repérer et accompagner les salariés en situation de burn-out - Psychologie positive p. 211		●	●					
La boîte à outils de la prévention des RPS p. 212		●	●	●	●	●	●	
Les RPS : savoir convaincre pour agir p. 213		●	●					

PRISE EN CHARGE DES EFFETS DES RPS

L'assistant médical face à un salarié en souffrance p. 214						●		
L'accompagnement de salariés en souffrance par le médecin et l'infirmier p. 215		●	●					
RPS et santé mentale au travail : l'entretien de soutien infirmier p. 216			●					
Répondre à une plainte RPS, mal-être ou stress p. 217		●	●					
Prévention du burn-out : le détecter et accompagner le retour au travail p. 218		●	●					
Harcèlement, violence managériale p. 219		●		●				●

QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

Santé des dirigeants indépendants et performance de l'entreprise p. 220		●	●					
Santé au travail et qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) p. 221		●	●	●	●		●	●
Conseiller l'entreprise dans une démarche QVCT p. 222	●	●	●	●	●	●	●	●
QVCT - Allier bien-être, efficacité et performance p. 223		●	●	●	●	●	●	

N Nouveau contenu

R Refonte importante

LES FORMATEURS

- **Nathalie BARTHÉLÉMY**
consultante en management
- **Aurélie BIOCHE**
IPRP
- **Dr Laurence COLLIGNON**
médecin du travail, médecin coordonnateur
- **Dr François CRESPO**
médecin du travail, psychiatre
- **Isabelle DENOUEIX**
consultante en management
- **Emmanuel DESERCY**
consultant en management et communication
- **Vivian DUMOND**
ergonome, psychologue du travail
- **Dr André DUBOIS**
médecin du travail, médecin coordonnateur
- **Laurent EL MEDIONI**
ergonome, consultant en santé au travail
- **Céline FRÉDÉRICQ**
assistante sociale du travail
- **Dr Johan JULY**
médecin du travail, spécialiste en psychopathologie du travail
- **Vanessa PAULIN**
consultante en management
- **Amandine PELISSOU**
psychologue du travail
- **Dr Véronique PERNOUD**
médecin du travail, IPRP
- **Dr Benoît SAMAIN**
médecin du travail
- **Dr Dominique SERVANT**
psychiatre, psychothérapeute
- **Thierry VÉZIE**
responsable pôle hygiène et sécurité

Les RPS

Identification, évaluation, prévention


Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)

DPC MED INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b092


14 h
25.26 juin


930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
 ➤ Tests de positionnement.
 ➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
 ➤ Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Destinée aux professionnels des SPST, la formation donne les principes d'identification des RPS. L'objectivation des facteurs de risques psychosociaux rend compréhensible les modalités d'action.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser les principes d'identification et d'évaluation des facteurs de RPS (tel que préconisé par le rapport Gollac).
- Comprendre les conséquences des RPS pour les salariés comme pour les entreprises afin de conseiller au mieux les uns comme les autres.

Programme

- Rappeler les données juridiques.
- Faire correspondre le concept de travail au concept de santé.
- Identifier les nouveaux modes de travail et l'émergence des RPS.
- Les RPS : des risques professionnels comme les autres mais à traiter spécifiquement.
 - Définition des RPS.
 - Le stress.
 - Le harcèlement moral, sexuel.
 - Les violences.
 - Autres psychopathologies.
- Mettre en œuvre l'entretien clinique individuel : de l'écoute active à la co-construction de perspectives d'action.
- Ajuster la conduite à tenir en présence de plaintes collectives.
- Créer l'alerte.
- Analyser le rôle du médecin du travail : conseiller les salariés et la direction de l'entreprise.
- Expliquer le lien possible entre RPS et accidents du travail ou maladies professionnelles.
- Définir et utiliser les indicateurs de santé.
- Intégrer les RPS dans la FE. Expliquer les outils existants et comment faciliter leurs mises en place.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Interactions TMS et RPS

pour une approche de prévention globale


Médecins
Infirmier(e)s
Membres des cellules
TMS
IPRP

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 21b022


14 h
8.9 décembre


930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
 ➤ Tests de positionnement.
 ➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
 ➤ Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

RPS et TMS sont liés : des facteurs de RPS ou des conditions techniques du travail peuvent engendrer des TMS et vice versa. En ayant une approche par les RPS, la formation permet de proposer une démarche de prévention des TMS.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Prendre en compte les contraintes psychosociales et organisationnelles dans la prévention des TMS.
- Passer d'un modèle d'analyse et d'accompagnement individuel RPS et des TMS à une prévention collective.

Programme

- Réviser les bases.
 - Définitions : TMS, troubles psychosociaux, RPS et facteurs de RPS: de quoi parle-t-on ?
 - État des lieux concernant les TMS et RPS en France.
- Actualiser et développer ses connaissances sur les modalités de survenue des TMS.
 - Du modèle biomécanique de survenue des TMS à la nécessaire prise en compte des facteurs psychosociaux : le rôle des déterminants organisationnels et managériaux dans la survenue des TMS.
 - Taire la douleur : quels effets de la répression émotionnelle ?
 - Le rôle du collectif de travail.
 - L'enjeu du pouvoir d'agir et de la participation des salariés.
- Concevoir un modèle d'intervention tenant compte de la dimension psychosociale et organisationnelle.
 - Les risques d'une approche centrée sur les facteurs de risques biomécaniques et sur l'individu.
 - TMS et RPS : l'approche par l'analyse des trois dimensions du geste professionnel (biomécanique, cognitive, psychique).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Le repérage des facteurs de risques psychosociaux et la fiche d'entreprise


**Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)**
DPC MED (soumis à validation)

À DISTANCE Réf. 19b011_D


**7 h
20 mai**


490 € HT

ANIMATION

Médecin du travail,
ergonome

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
 ➤ Tests de positionnement.
 ➤ Évaluation des acquis :
 autoévaluations, quiz,
 analyses de cas, etc.
 ➤ Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Destinée aux acteurs de l'équipe pluridisciplinaire intervenant en entreprise, cette journée de formation permet d'utiliser la fiche d'entreprise comme outil d'accompagnement de la prévention des RPS.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Rédiger des fiches d'entreprise.

Objectifs

- Identifier les risques psychosociaux en entreprise pour les intégrer à la fiche d'entreprise.
- Employer la fiche d'entreprise comme outil d'accompagnement des entreprises dans la prévention des RPS.

Programme

- Identifier les facteurs de risques psychosociaux.
 - Notions : risque, danger, dommage, exposition.
 - Le rapport Gollac et les 6 facteurs de risque.
- Définir les effets sur la santé, les effets sur l'entreprise.
 - Stress.
 - Violence interne.
 - Violence externe.
 - Coût pour l'entreprise.
- Explorer le cadre réglementaire de la fiche d'entreprise.
 - Obligations réglementaires.
 - Rôle et responsabilité des différents acteurs de l'équipe pluridisciplinaire.
- Appliquer une méthodologie et des outils pour le repérage des RPS.
 - Éléments utiles préalables à la visite.
 - Les étapes d'élaboration de la fiche d'entreprise.
 - Les actions de prévention préconisées.
 - Restitution de la fiche d'entreprise.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

En intra, cette formation peut être réalisée sur 2 jours avec analyse de cas pratiques apportés par les stagiaires et par le formateur.

Détecter les facteurs de RPS dans les nouvelles formes d'organisation et de management

**Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
Psychologues du travail**

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 20b013

14 h
7.8 octobre

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Consultant(e) en management ou médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.



Cette formation permet d'enrichir son approche clinique de nouvelles grilles d'analyse des RPS, en s'appuyant sur les concepts clés de la sociologie du travail, de la psychologie du travail et de la psychodynamique.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Connaître les bases sur les RPS (axes du rapport Gollac).

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la subjectivité au travail dans l'apparition des troubles psychosociaux.
- Identifier les enjeux des évolutions organisationnelles et managériales récentes en termes d'exposition aux RPS.

Programme

- Comprendre les enjeux psychiques du travail.
 - Pourquoi le travail peut rendre malade : l'enjeu de la subjectivité.
- Identifier les RPS induits par les transformations organisationnelles et managériales structurelles des dernières décennies.
- Repérer les nouvelles formes d'organisation en cours de développement et leurs impacts.
 - Organisations tayloriennes, lean ou apprenante. Quels facteurs de risques et quelles ressources ?
 - Vers le modèle de l'entreprise libérée ?
 - Le développement de l'ubérisation et ses impacts.
 - Les impacts de la digitalisation et des nouvelles technologies.
 - Télétravail et management à distance.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Repérer et accompagner les salariés en situation de burn-out

Psychologie positive

 Médecins
Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 25b003

 14 h
8.9 juillet

 930 € HT - Repas inclus



Dans cette formation orientée sur la résolution de problèmes, vous découvrirez comment analyser une situation de burn-out à travers l'approche multi dimensionnelle du stress au travail (AMDST) et comment utiliser efficacement les outils de la psychologie positive.

Prérequis

- Exercer en SPST.

Objectifs

- Détecter et comprendre le mécanisme du burn-out.
- Mettre en place un plan de prévention qui fonctionne.
- Utiliser avec discernement les outils de psychologie positive.

Programme

Journée 1 : Repérer le burn-out

- Les professionnels de la santé travail face au burn-out : retour d'expérience des participants.
- Dimension historique : du stress au travail au burn-out, naissance d'une épidémie.
- L'approche multidimensionnelle du stress au travail (AMDST) : un outil pour comprendre sans se perdre et bien poser le problème.
- Mener un entretien efficace avec l'outil AMSDT : approfondissement scientifique.
- Évaluer la perception du monde par les salariés avec le test des 4 saveurs.

Journée 2 : Utiliser les outils de la psychologie positive

- Introduction à la psychologie positive : du désespoir à la connaissance de nos forces de caractères.
- Décrypter le triptyque de la psychologie positive : gratitude, pardon, optimisme.
- Mener une prise en charge brève et efficace.
- Améliorer l'impact des SPST : trouver un terrain de communication avec les adhérents pour être mieux entendu.
- Exploiter les notions du théâtre d'improvisation : initiation à destination des SPST.
- Conclusion et ouverture : brève introduction à la psychologie prospective.

Modalités pédagogiques

- Échanges d'expérience.
- Méthodes interrogatives.
- Cas pratiques. Mises en situation.
- Mise à disposition d'une bibliographie scientifique étayée.

ANIMATION

Médecin du travail,
psychiatre

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

La boîte à outils de la prévention des RPS

 Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux
Assistants sociaux

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 19b012

 **14 h**
10.11 septembre

 **930 € HT - Repas inclus**

ANIMATION

Psychologue du travail
ou médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis :
autoévaluations, quiz,
analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Ce stage permet de développer les compétences des différents acteurs des services de prévention et de santé au travail dans la prévention des situations de RPS rencontrées lors des entretiens individuels, ou de façon collective dans les entreprises.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Développer des recommandations à la fois en termes d'actions de prévention primaire, secondaire et tertiaire selon la nature du RPS identifié, en allant au-delà de l'alerte.
- Conseiller employeur et salariés en proposant des solutions concrètes et réalistes de prévention.

Programme

- Détecter et explorer de façon efficace les 6 facteurs de RPS du rapport Gollac dans les situations réelles exprimées par les stagiaires.
- Discerner les causes racines des symptômes et de conséquences.
- Lister des solutions et propositions de prévention primaire, secondaire et tertiaire pour chacun des 6 facteurs sur la base des cas réels rencontrés.
- Imaginer d'autres solutions de prévention pour les cas potentiels non encore traités.
- Argumenter de façon efficace la pertinence des solutions proposées, en anticipant les objections et les enjeux des différents interlocuteurs.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Les RPS : savoir convaincre pour agir

 **Médecins
Infirmier(e)s**

DPC MED (soumis à validation)

À DISTANCE Réf. 24b003_D

 **7 h**
20 juin

 **490 € HT**

ANIMATION

Médecin du travail
ou psychologue du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
➤ Tests de positionnement.
➤ Évaluation des acquis :
autoévaluations, quiz,
analyses de cas, etc.
➤ Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Destinée aux professionnels de santé, la formation donne un argumentaire efficace pour convaincre de l'intérêt du sujet. Parce qu'aucune action efficace n'est possible sans une réelle implication des directions, cette formation est un prérequis essentiel à toute intervention en entreprise quand elle concerne les RPS.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Être en contact direct ou indirect avec les directions d'établissements (employeur, manager, CSE, CSSCT, etc.).
- Avoir les bases de connaissance sur les RPS (axes du rapport Gollac).

Objectifs

- Maîtriser le cadre juridique en lien avec les RPS.
- Comprendre les conséquences des RPS pour les salariés comme pour les entreprises.
- Échanger de manière constructive avec les employeurs et les instances autour des RPS.

Programme

- Rappeler les données juridiques en lien avec les RPS.
- Identifier le coût des RPS pour les entreprises.
- Être capable d'expliquer la reconnaissance en accident du travail ou en maladie professionnelle des pathologies engendrées par le stress.
- Intégrer « positivement » les RPS dans la fiche d'entreprise.
- Identifier les facteurs de risques dans l'organisation du travail afin d'y apporter des conseils et solutions réalistes et factuelles (notamment via le DUERP).
- Faire le lien entre QVCT et RPS afin d'optimiser les investissements dans cette catégorie.
- Conseiller l'employeur sur le suivi des indicateurs de santé.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

L'assistant médical face à un salarié en souffrance



Assistants médicaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b094



14 h
7.8 avril
ou 9.10 décembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Consultant(e) en management, médecin du travail ou psychologue du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis: autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Formation destinée exclusivement à des assistants médicaux faisant face à des salariés en souffrance : de l'accueil individuel des salariés à la réception des plaintes, détection du niveau d'urgence et des suites à donner.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Accueillir les émotions et les plaintes des salariés sans « souffrir de sa souffrance » au téléphone et en face-à-face, savoir les orienter vers le bon interlocuteur et discerner le niveau d'urgence de la demande.
- Identifier dans le cadre d'une plainte de salarié en souffrance, l'existence des facteurs de risques psychosociaux en se référant aux 6 facteurs de risques du rapport Gollac.
- En déduire les indices à communiquer au médecin et à l'équipe pluridisciplinaire.
- Contribuer aux enquêtes RPS.

Programme

- Identifier les 6 facteurs de RPS de Gollac dans les situations réelles amenées par les stagiaires.
- Identifier les rôles et responsabilités de chaque acteur autour des RPS au sein de l'équipe pluridisciplinaire et savoir orienter les salariés selon le cas décelé.
- Discerner les émotions de peur, colère et tristesse et leurs besoins associés et savoir les accueillir de manière professionnelle.
- Gérer les cas difficiles de grande dépression, risque suicidaire ou fortes colères.
- Discerner les cas urgents des cas moins urgents pour planifier les vacations de façon appropriée.
- Discerner les éléments importants à faire passer à l'équipe pluridisciplinaire, savoir les recueillir et trouver une méthodologie de transmission pérenne et efficace.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

L'accompagnement de salariés en souffrance par le médecin et l'infirmier



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 19b013



14 h + 7 h
29.30 septembre
et 4 décembre



1200 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Psychiatre,
médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Formation qui favorise l'identification dans la plainte de salariés, de la réalité des facteurs psychosociaux de risques, afin de proposer des actions de prévention efficaces et pérennes. L'intervenant(e) insistera sur les pratiques coopératrices des équipes pluridisciplinaires.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Avoir une bonne connaissance de base sur les RPS (axes du rapport Gollac).

Objectifs

- Identifier et utiliser les rôles respectifs de chaque intervenant.
- Questionner le salarié en souffrance pour clarifier les facteurs de risque psychosocial à son poste de travail.
- Mettre en place les actions de diagnostic complémentaires à la parole du salarié pour analyser le contexte et l'environnement de travail.
- Conseiller le salarié sur les demandes à faire en fonction des interlocuteurs (manager, collègue, DRH ou autre) pour améliorer son bien-être au travail.
- Conseiller les employeurs et DRH sur des solutions de prévention concrètes et réalistes (approche individuelle et collective).

Programme

Jours 1 et 2

- Repérer les RPS.
- Mettre en œuvre les analyses complémentaires et proposer les premières pistes de prévention.

Jour 3

- Partager les retours sur expérience.
 - Analyser les nouveaux cas traités entre les 2 sessions.
 - Réviser les points spécifiques non encore assimilés.
- Accompagner et conseiller le salarié et l'entreprise en cas de détection de RPS.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Formation sur-mesure possible en intra : 2 jours présentiel + 1 jour de retours d'expérience à distance.

RPS et santé mentale au travail : l'entretien de soutien infirmier



Infirmier(e)s

DPC INF (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b095

14 h
10.11 mars

930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
psychiatre
ou psychologue du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Formation à destination d'infirmier(e)s de santé au travail qui propose des éléments d'analyse du travail et des outils pour aborder les questions de santé mentale lors de l'entretien.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Mener un entretien infirmier efficace en ayant des outils pour aborder les risques psychosociaux (RPS) et les risques pour la santé mentale au travail.
- Aider le salarié à identifier et à atténuer les risques dans son travail et lui apprendre des techniques efficaces pour mieux faire face.

Programme

- Analyser le travail du salarié.
 - Le travail et la personnalité.
 - Besoins et attentes de l'être humain.
 - Le travail plaisir (opérateur de santé positif) : réalisation de soi, estime de soi.
 - Le travail souffrance (opérateur de santé négatif) : insatisfaction, dévalorisation de soi.
 - Le travail marqueur d'identité : l'image de soi et sa confrontation au réel.
 - La reconnaissance au travail : processus central.
 - Évaluer le travail réel, le travail prescrit, le vécu du travail.
- Mener un entretien infirmier efficace en ayant des outils pour aborder les questions de santé mentale au travail.
 - Comment évaluer les RPS et la santé mentale du salarié ? Stress, souffrance, violences, harcèlement moral. Évaluer les états anxieux, dépressifs, le stress du salarié.
 - La relation avec le salarié. Communiquer avec empathie.
 - L'écoute active, les questions à poser, la reformulation.
 - Gérer le temps de l'entretien.
 - Ne pas se faire déborder par les émotions (les siennes et celles du salarié).
 - Analyse fonctionnelle du problème de santé mentale.
- Comment aider le salarié, quelle orientation, quel retour auprès du médecin et des acteurs de prévention en entreprise ?

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Répondre à une plainte RPS, mal-être ou stress



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b096



14 h
8.9 septembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
psychiatre
ou psychologue du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Destinée à des médecins du travail ou infirmier(e)s de santé au travail, cette formation aide à répondre à des doléances du domaine des RPS, où sont abordées les notions de stress, anxiété, dépression et personnalités difficiles, ainsi que les interventions possibles en entreprise.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Répondre à des doléances dues au risque psychosocial, mal-être ou stress, à titre individuel ou collectif.
- Répondre à une demande émanant des acteurs de l'entreprise.
- Identifier les risques professionnels, l'état de santé des salariés.
- Mettre en œuvre les techniques d'entretien en santé au travail.
- Aider le salarié à identifier et à atténuer les risques dans son travail et lui apprendre des techniques efficaces pour mieux faire face.

Programme

- Définir le stress, l'anxiété, la dépression : diagnostic différentiel.
- Identifier et gérer des personnalités difficiles.
- Repérer les risques professionnels, diagnostiquer l'état de santé des salariés et les capacités personnelles pour y faire face.
- Utiliser des questionnaires. Analyse fonctionnelle du problème.
- Définir la prise en charge.
 - Techniques d'entretien, relation avec les salariés.
 - Identifier les émotions du salarié.
 - Identifier et gérer ses propres émotions.
 - Aider le salarié.
 - Relaxation rapide.
 - Repérage et amélioration des modes de perception et des automatismes de pensée du salarié.
- Identifier les interventions possibles en entreprise. Prévention primaire, secondaire.
- Mettre en œuvre des plans d'action collectifs et individuels.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Prévention du burn-out: le détecter et accompagner le retour au travail



Médecins
Infirmier(e)s

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 19b014



14 h
16.17 décembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail,
psychiatre
ou psychologue du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Cette formation s'adresse à des médecins et infirmier(e)s désirant comprendre ce que sont le burn-out et ses facteurs déclenchants. L'accompagnement des salariés au retour à l'emploi après un épuisement professionnel est également abordé.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Définir et comprendre ce qu'est le burn-out ou le syndrome d'épuisement émotionnel.
- Identifier les facteurs déclenchants et les terrains favorables à sa survenue.
- Accompagner le salarié : détecter les signes précurseurs, les signaux faibles, favoriser le retour à l'emploi après un épuisement professionnel et prévenir la rechute.
- Prévenir le burn-out en construisant des actions de prévention individuelles ou collectives : lutter contre les risques psychosociaux, travailler la « vrai » qualité de vie au travail.

Programme

- Définir les symptômes caractéristiques, les modèles, la cartographie des populations à risque de développer un syndrome d'épuisement émotionnel.
- Analyser la relation du burn-out avec le stress : notions, gestion individuelle du stress.
- Repérer les contextes favorables au burn-out : connaître les facteurs de risque psychosociaux (organisationnels, postes à risques, facteurs individuels prédisposants).
- Détecter les situations à risque et intervenir à bon escient.
 - Le burn-out vu de l'intérieur : profil de la personne à risque.
 - Évaluer, proposer des actions de prévention immédiate.
 - Fixer les limites de son intervention, savoir mettre en place des collaborations pour agir avec les autres acteurs de la prévention.
- Construire l'accompagnement de la personne en épuisement professionnel et favoriser son retour au travail.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Cette formation est limitée à 10 participants.

Harcèlement, violence managériale



Médecins
IPRP
Membres de cellule RPS

DPC MED (soumis à validation)

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b097

14 h
9.10 septembre

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Consultant(e) en
management et prévention
ou psychologue du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


fometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation qui permet d'acquérir les moyens d'identifier et accompagner les cas de harcèlement moral et autres violences internes, de conseiller employeurs et salariés en proposant des solutions concrètes et réalistes de prévention.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Maîtriser les fondamentaux des RPS.

Objectifs

- Comprendre ce que sont les situations de violence interne et ce qui s'y joue.
- Accompagner les différentes parties prenantes pour les aider à sortir de la situation.
- Conseiller l'entreprise pour prévenir ces situations et éviter qu'elles ne se reproduisent.

Programme

- Clarifier les formes de violences internes pouvant être vécues, notamment le harcèlement, ainsi que le cadre juridique.
- Faire le lien entre violences internes et facteurs de risques psychosociaux :
 - Articuler l'analyse interpersonnelle et l'analyse organisationnelle.
 - Comprendre les formes de violence collective.
- Savoir reconnaître les personnalités difficiles.
- Accompagner le salarié qui se dit victime :
 - Comprendre sa situation personnelle et professionnelle.
 - L'aider à trouver des solutions à son niveau.
- Intervenir auprès des différents acteurs de l'entreprise pour aider à la résolution de la situation :
 - Être au clair sur le rôle du SPST et de ses intervenants.
 - Savoir trouver les arguments pour intervenir dans l'entreprise.
 - Connaître les fondamentaux de la médiation pour intervenir efficacement.
- Conseiller l'entreprise pour prévenir ces situations :
 - Savoir quelle posture et quel langage adopter pour convaincre les entreprises à agir sur les situations et en prévention.
 - Accompagner le management dans son rôle de régulation des conflits.
 - Accompagner le management dans le déploiement d'un management moins porteur de risques de violences.
 - Identifier les actions de prévention pouvant être conseillées.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Santé des dirigeants indépendants et performance de l'entreprise



Médecins
Infirmier(e)s

EN PRÉSENTIEL Réf. 20b015

14 h
2.3 avril

€ 930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

2 animateurs : un(e)
assistant(e) social(e), un
médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Destinée aux professionnels de santé des SPST, cette formation donne des outils et des moyens de conseiller efficacement les dirigeants indépendants afin de concilier performance de l'entreprise et leur santé physique et/ou mentale.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Repérer la réglementation et droits sociaux applicables aux travailleurs indépendants et chefs d'entreprise non salariés.
- Identifier le lien entre l'état de santé du dirigeant et les performances de l'entreprise.
- Établir un rapport collaboratif avec le dirigeant pour qu'il puisse faire le lien entre sa santé et la santé de son entreprise.

Programme

Jour 1

- Aspects réglementaires :
 - Droits sociaux du travailleur indépendant : droits AT/MP, congé maternité / paternité, arrêt de travail, chômage, retraite, mutuelle, prévoyances.
 - Particularité de certains statuts : gérant, profession libérale.
 - Le suivi du chef d'entreprise par les SPST.
- Connaître les ressources partenaires existantes pour les travailleurs indépendants : fédération CAIRE, dispositif CPAM, dispositif AGEFIPH.

Jour 2

- Définition TPE/PME : dirigeant indépendant, parlons-nous d'un groupe homogène ?
- Santé du dirigeant : même impact dans les petites et grandes entreprises ?
- Épidémiologie : données de l'observatoire AMAROK.
- Particularité du dirigeant vis-à-vis de certains risques : postures sédentaires, RPS...
- Rappeler les bases neurophysiologiques du comportement : lien entre pensées, émotions et actions.
- Dédire de ce lien les applications pratiques pour la gestion d'une entreprise.
- Préparer l'entretien :
 - Identifier les résistances et réactances.
 - Outils et moyens pour les contourner.
 - Définir un objectif de santé raisonnable avec l'employeur.
 - Pour aller plus loin : utiliser l'engagement.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Étude de cas.
- Évaluation par quiz.

Santé au travail et qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)


Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)
Assistants sociaux
DRH
RRH

EN PRÉSENTIEL Réf. 17b007


7 h
7 octobre


590 € HT - Repas inclus

ANIMATION

ergonome spécialiste de la QVCT

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

➤ Supports de cours inclus.
 ➤ Tests de positionnement.
 ➤ Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
 ➤ Évaluation à froid.


 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Le cadre juridique de la QVCT expliqué aux acteurs pluridisciplinaires des SPST et la mise en pratique d'une démarche QVCT en entreprise. Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Appréhender les démarches qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) et leur mise en place dans les entreprises - Connaître les enjeux et les méthodes.
- Assurer le lien entre santé au travail et QVCT.
- Positionner le rôle du SPST et les apports du médecin du travail dans la démarche globale.

Programme

- De quoi parle-t-on? Définitions/concepts. Les bénéfices attendus.
- Identifier le cadre juridique.
- Construire :
 - Une démarche en 4 étapes : conception, diagnostic, expérimentation, déploiement.
 - Un processus de concertation, impulsé par les dirigeants, accompagné d'un réel dialogue social et impliquant l'ensemble des acteurs concernés.
- Mettre en pratique le thème de la mise en place du droit à la déconnexion : cadre juridique, exemples pratiques, recherche de propositions pour asseoir le rôle du SPST.
- Identifier l'articulation QVCT et politique de santé au travail.
 - Enjeux santé, sécurité, prévention et QVCT : liens et impacts.
 - Rôle du SPST : pluridisciplinarité, expertise, écoute, sensibilisation...
 - Apports du médecin du travail : connaissances, conseils, préconisations, déontologie...
 - Conditions de réussite : confiance, coopération, transparence, dialogue, méthodologie, ressources...

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Conseiller l'entreprise dans une démarche QVCT



Tout acteur de SPST

EN PRÉSENTIEL Réf. 20b014



14 h
4.5 novembre



930 € HT - Repas inclus

Cette formation est destinée à tout acteur pluridisciplinaire et permet d'accompagner les entreprises dans leur démarche QVCT articulée à la prévention des RPS.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Proposer aux entreprises des actions d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail (QVCT) pertinentes articulées de façon cohérente avec la démarche RPS.
- Former et communiquer sur les bénéfices de l'amélioration de la qualité de vie au travail.

Programme

- Identifier les bénéfices et les contextes porteurs pour initier une démarche QVCT.
- Proposer des axes de travail pertinents pour l'employeur parmi les 8 axes de la QVCT en lien (ou pas) avec ses problématiques RPS.
- Conseiller l'employeur sur les facteurs clés de succès et les erreurs à ne pas faire.
- Identifier et partager des bonnes pratiques organisationnelles et managériales favorisant la QVCT.
- Proposer des outils de mesure de l'efficacité de la démarche QVCT.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Consultant(e) en
management, ergonomiste

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.


afometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

QVCT

Allier bien-être, efficacité et performance



Médecins
Infirmier(e)s
IPRP
CPRP (ex ATST)
Assistants médicaux
Assistants sociaux

EN PRÉSENTIEL Réf. 12b108



14 h
17.18 novembre



930 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Médecin du travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.

FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Ce stage propose de développer les principes de l'ouverture et de l'intelligence émotionnelle, afin d'avoir une meilleure qualité de vie au travail, de communiquer de façon affirmée et non-violente.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Identifier le rôle des émotions sur la performance et la qualité de vie au travail.
- Développer son intelligence émotionnelle et sa pleine conscience pour développer performance professionnelle et bien-être au travail.
- Communiquer de façon affirmée et non-violente.
- Élaborer un plan d'action personnalisé.

Programme

- Explorer les émotions.
 - Les principales émotions.
 - Impact sur la perception, le jugement, la relation et la performance.
- Développer son ouverture et son intelligence émotionnelle.
 - Identifier l'état émotionnel : chez soi-même et chez l'autre.
 - Tests et autodiagnostic.
 - Exprimer son ressenti émotionnel.
 - La pleine conscience au travail.
 - Améliorer sa qualité de vie au travail, son bien-être et sa performance individuelle et collective.
 - Communiquer de façon affirmée et non-violente.
 - Lâcher prise, se détendre, satisfaire ses besoins.

Modalités pédagogiques

- Pédagogie affirmative et expérientielle.
- Échanges d'expériences entre les participants. Jeux de rôle.
- Tests individuels, cas concrets et exercices pratiques.
- Plan d'action personnalisé.

Cycles de formation

	DIR	MED	INF	IPRP	CPRP	ASM	ASS	AUTRE
DIR	●							
MED		●						
INF			●					
IPRP				●				
CPRP					●			
ASM						●		
ASS							●	
AUTRE								●

CYCLES MÉTIERS

Directeur(rice) de service de prévention et de santé au travail p. 228	●							
Médecin exerçant en service de prévention et de santé au travail p. 229		●						
Infirmier(e) de santé au travail - Intégrer les compétences santé au travail dans l'exercice infirmier p. 230 CYCLE CERTIFIANT			●					
Assistant(e) technique en santé au travail p. 232 CYCLE CERTIFIANT					●			
Préventeur en santé au travail p. 234					●			●
Assistant(e) médical(e) en santé au travail p. 235						●		

CYCLES THÉMATIQUES

Prévention de la désinsertion professionnelle, maintien en emploi p. 236		●	●	●	●	●	●	
Le médecin du travail, pilote de l'équipe pluridisciplinaire p. 237		●						

N Nouveau contenu

R Refonte importante

LES FORMATEURS

- **Anne-Claire AMADORI**
infirmière de santé au travail
- **Dr Benoît ATGÉ**
médecin du travail, toxicologue
- **Dr Blandine AUBLIN**
médecin du travail, spécialiste en BTP et médecine hyperbare
- **Laurent AVISSE**
ergonome, consultant, IPRP
- **Dr Marc BARREIRA**
médecin du travail
- **Auréliе BIOCHE**
IPRP
- **Marie BLANCHARD**
infirmière de santé au travail
- **Michel BLANCHET**
ergonome
- **Véronique BOROTTO**
ergonome métrologie
- **Ghislaine BOURDEL**
responsable qualité et études statistiques de Présanse
- **Jean-Pierre BRION**
ergonome, hygiéniste industriel
- **Martial BRUN**
directeur de Présanse
- **Dr Hélène CADÉAC**
médecin du travail
- **Dr Emmanuelle CADIC-GAUTIER**
médecin du travail, spécialiste du maintien en emploi
- **Roméo CANESTRO**
IPRP
- **Florence CERTIN**
toxicologue industrielle, IPRP, responsable de pôle
- **Laurent CHIOZZOTTO**
consultant en management
- **Samuel CHOCHOY**
toxicologue industriel, IPRP
- **Dr Laurence COLLIGNON**
médecin du travail, médecin coordonnateur
- **Émilie CORNU**
infirmière de santé au travail, psychologue du travail
- **Dr François CRESPO**
médecin du travail, psychiatre
- **Delphine CRON**
Responsable RH
- **Dr Corinne DANO**
médecin du travail, addictologue, praticien hospitalier
- **Dr Jacques DEBLAUWE**
médecin du travail, référent juridique
- **Benoît DEKERLE**
consultant, ex-directeur de SPST
- **Isabelle DENOUEIX**
consultante en management
- **François DÉSÉRABLE**
ex-directeur d'un SPST, juriste
- **Emmanuel DESERCY**
consultant en management et communication
- **Dr Virginie DIEU**
médecin du travail
- **Dr André DUBOIS**
médecin du travail, médecin coordonnateur
- **Vivian DUMOND**
ergonome, psychologue du travail
- **Dr Damien DUQUESNE**
médecin du travail, praticien hospitalier, psychothérapeute en addictologie
- **Fabienne DURAND**
infirmière de santé au travail coordinatrice
- **Dr Karine DURAND**
médecin du travail, médecin coordonnateur
- **Laurent EL MEDIONI**
ergonome, consultant en santé au travail
- **Céline FRÉDÉRICQ**
assistante sociale du travail
- **Auréliе FRÉDRIC**
infirmière de santé au travail
- **Samantha GALLOT-GOETZ**
infirmière de santé au travail
- **Virginie GENTY**
docteur en droit
- **Dr Mounir GHEDBANE**
médecin du travail, médecin coordonnateur, consultant maintien en emploi

LES FORMATEURS

- **Florent GIRIN**
psychologue
- **Dr Alain JABÈS**
médecin du travail, ergonomiste, spécialiste du maintien en emploi
- **Dr Johan JULY**
médecin du travail, spécialiste en psychopathologie du travail
- **Dr Sandra LAGADEC**
médecin du travail
- **Corinne LARDIN**
toxicologue industrielle, hygiéniste du travail
- **Valérie LASSAUVETAT**
toxicologue industrielle, IPRP
- **Laurence LE BRAS**
infirmière de santé au travail coordinatrice
- **Marie-Agnès LEFÈVRE**
formatrice en bureautique
- **Anaïs LEPREVOST**
juriste
- **Nicolas LESUR**
infirmier de santé au travail
- **Dr Élodie LOEUILLET**
médecin du travail, toxicologue
- **Dr Gérald MAGALLON**
médecin du travail
- **Elsa MARGUERITE**
IPRP
- **Céline MÉTAIS-INZA**
psychologue du travail
- **Dr Philippe MEUNIER**
médecin du travail, ergonomiste, médecin du sport
- **Dr Murielle MONGE**
médecin du travail, ergonomiste
- **Frédéric MOREAU**
IPRP, ingénieur hygiène et sécurité
- **Dr Anne MOROY**
psychiatre
- **Mohamed MOUNJI**
ingénieur HSE
- **Jean-Pierre PARAY**
sociologue, consultant emploi des personnes handicapées
- **Constance PASCREAU**
juriste
- **Vanessa PAULIN**
consultante en management
- **Amandine PELISSOU**
psychologue du travail
- **Jean-Baptiste PERIÉ**
directeur de SPST
- **Virginie PERINETTI**
avocate
- **Dr Véronique PERNOUD**
médecin du travail, IPRP
- **Kévin PEROLA**
IPRP
- **Cécile PUIROUX**
infirmière de santé au travail
- **Thierry REBUISSON**
hygiéniste industriel, coordonnateur d'un service prévention
- **Dr Maëlle RÉVÉLEN**
médecin du travail
- **Dr Liliane RENAUD**
médecin du travail
- **Dr Virginie ROIG**
médecin du travail, médecin coordonnateur
- **Alexandre ROUSSELLE**
ingénieur santé sécurité
- **Dr Pascal RUMÈBE**
médecin du travail, médecin coordonnateur, épidémiologiste
- **Dr Benoît SAMAIN**
médecin du travail
- **Clara SCHOOSE**
ergonomiste
- **Olivier SCHROEDER**
ingénieur sécurité au travail, hygiéniste industriel
- **Dr Dominique SERVANT**
psychiatre, psychothérapeute
- **Jean-Marie SURIREY**
juriste, ex-DRH de SPST
- **Axelle TREIBER**
toxicologue industrielle, IPRP
- **Sabine VER EECKE**
DRH
- **Thierry VÉZIÉ**
responsable pôle hygiène et sécurité

Directeur(rice) de service de prévention et de santé au travail



Directeur(rice)s

MIXTE * Réf. 12bCY05

56 h sur 8 j.
+ 8 h en e-learning
Dates en ligne

€ 2500 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Formateurs experts en leur domaine (directeurs de service, managers, juristes...)

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

* **Mixte** : alternance d'apprentissages en présentiel, distanciel et e-learning (en option).

Le suivi pédagogique tout au long du cycle est consolidé par un forum.

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Ce cycle de 8 jours permet aux directeur(rice)s ou membres du comité de direction d'un SPST, de prendre leur poste ou d'approfondir leurs connaissances sur l'écosystème de la santé au travail.

Prérequis

Exercer en SPST ou envisager d'exercer en SPST.

Objectifs

- S'approprier les spécificités du fonctionnement d'un SPSTI.
- Maîtriser l'élaboration et la mise en œuvre du projet de service.
- Mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue dans un cadre organisationnel.

Programme

● Rôles et missions du service de prévention et de santé au travail, organisation des activités

- › La gouvernance des services de santé au travail et les différentes instances.
- › Le projet de service des SPSTI.
- › Construire la relation adhérent en santé travail.
- › Fonctionnement et gouvernance des SPSTI (e-learning)

● Enjeux de la santé au travail, outils structurants

- › Santé publique et santé au travail.
- › Le maintien en emploi et la PDP.
- › Fondamentaux pour le suivi individuel de l'état de santé (e-learning)

● Outils de gouvernance et gestion des ressources humaines du service de santé au travail

- › Les ressources humaines du SPST. La convention collective. Les outils RH. Impact des décrets de la loi ST sur l'activité RH.
- › Le SPSTI, partenaire associatif dans un système à pluralité d'acteurs.
- › Cadre organisationnel du service de santé au travail à travers la démarche de progrès en santé.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques et échanges interactifs.
- Analyse de cas pratiques.
- Méthodes interactives expérientielles et interrogatives.
- Évaluation des connaissances acquises effectuée au démarrage et à la fin de chaque module de formation.

Avertissement

- Le programme pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.
- L'enseignement de ce cycle devra être suivi dans son intégralité. Cependant, une adaptation peut être envisagée en fonction du cursus du stagiaire.

Médecin exerçant en service de prévention et de santé au travail



Médecins

MIXTE * Réf. 22bCY01



155 h
dont 50 h en e-learning
Dates en ligne



4450 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Formateurs experts en leur domaine (médecins du travail, spécialistes juridiques...)

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

* **Mixte** : alternance d'apprentissages en présentiel, distanciel et e-learning.

Le suivi pédagogique au long du cycle est consolidé par un webinaire et un forum.

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Ce cycle, destiné aux médecins exerçant de façon récente en SPST, est complémentaire à la formation universitaire.

Prérequis

- Exercer en SPST.
- Avoir un niveau conversationnel en français.

Objectifs

- S'approprier les spécificités réglementaires de la santé au travail.
- Comprendre et exercer les différentes missions du médecin du travail, dont le pilotage de l'équipe pluridisciplinaire.

Programme

○ Périmètre de la santé au travail

- › Fondamentaux de la santé au travail.
- › Connaissance de l'entreprise.
- › Organisation de la santé au travail.
- › Réglementation de la santé au travail.
- › Notions de communication pour le médecin du travail.
- › Pathologies professionnelles.
- › Pratique de la biométrie dans les risques chimiques.

○ Outils utiles en santé au travail

- › Suivi de la santé des salariés.
- › Approche ergonomique.
- › Fiche d'entreprise.
- › Risques psychosociaux et santé au travail.
- › Notions de management pour le médecin du travail.

○ PDP et maintien en emploi

- › Notions de droit social.
- › Prévention de la désinsertion professionnelle.
- › Inaptitude.
- › Santé publique : application de la loi santé travail et clôture.

Modalités pédagogiques

- Alternance d'enseignement théorique et d'échanges sur des cas pratiques.
- Méthode affirmative et interrogative.
- Évaluation des connaissances acquises effectuée au démarrage et à la fin du cycle de formation.
- Suivi des stagiaires par l'équipe de l'Afometra, et notamment par une encadrante pédagogique.

Avertissement

- Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.
- L'enseignement de ce cycle devra être suivi dans son intégralité.

Infirmier(e) de santé au travail

Intégrer les compétences santé au travail dans l'exercice infirmier



Infirmier(e)s

DPC INF (soumis à validation)

MIXTE * Réf. 12bCY02



269 h
dont 80 h en e-learning
Dates en ligne



7200 € HT - Repas inclus

CYCLE CERTIFIANT
enregistré RS6051

ANIMATION

Formateurs experts en leur domaine (médecins du travail, infirmier(e)s, IPRP...)

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

* **Mixte**: alternance d'apprentissages en présentiel, distanciel et e-learning.

Le suivi pédagogique au long du cycle est consolidé par des webinaires d'étape et un forum.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis: autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Ce cycle certifiant est enregistré au Répertoire spécifique de France compétences (RS6051).

Ce cycle est destiné aux infirmier(e)s appelé(e)s à exercer en santé au travail (SPSTI ou service autonome). Pragmatique et concret, il permet d'acquérir les compétences pour exercer la fonction d'IST.

NB : une formation aux rayonnements ionisants est proposée pour tous les cycles démarrant eu 01/01/2025.

La présentation d'un travail personnel devant un jury clôt la formation qui décerne alors la certification RS6051.

Ce cycle est éligible à un financement via le CPF.

Prérequis

Être infirmier(e) diplômé(e) d'État.

Objectifs

- Appréhender le contexte réglementaire de la santé au travail.
- Développer les compétences dans la prise en charge spécifique des risques individuels et collectifs en milieu professionnel.
- Promouvoir la santé au travail.
- Mettre en œuvre, dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail, des stratégies d'intervention adaptées.

Programme

- **Définir le cadre d'action d'un(e) infirmier(e) en santé travail dans le champ de la santé au travail.**
 - Conseiller les employeurs et les salariés en matière de santé au travail.
 - Respecter le cadre réglementaire et les règles de déontologie pour l'infirmier(e) de santé au travail.
 - S'appuyer sur les bons relais pour la mise en œuvre des actions de prévention.
 - Adapter l'information en matière de promotion de la santé au travail en fonction de la typologie de l'entreprise.
- **Réaliser des entretiens infirmiers dans le cadre du suivi individuel des salariés pour proposer des actions de prévention et de maintien dans l'emploi des salariés fragilisés.**
 - Réaliser un diagnostic infirmier lors des entretiens avec des salariés.
 - Analyser la situation santé/travail du salarié pour adapter la réalisation des examens complémentaires.
 - Tracer les informations et actions relevant du suivi individuel de la santé du salarié.
 - Adapter l'information en matière de promotion de la santé au travail en fonction de la typologie de l'entreprise.
- **Accompagner l'entreprise et ses salariés afin de prévenir toute altération de la santé liée à une situation professionnelle en proposant des actions de prévention des risques professionnels.**
 - Conseiller employeurs et salariés, dans le cadre d'actions en milieu de travail, en proposant des pistes de prévention aux risques professionnels.





- Rédiger des fiches d'entreprise.
- Mettre en œuvre des actions de prévention collective dans un but de prévention des risques.
- Proposer des pistes d'interventions complémentaires au médecin du travail dans une démarche de prévention primaire, secondaire ou tertiaire en fonction des situations des salariés.
- **Contribuer à la prévention de la désinsertion professionnelle afin de maintenir les salariés fragilisés dans l'emploi.**
 - Dépister à travers un entretien infirmier les éléments relevant de la prévention de la désinsertion professionnelle nécessitant une orientation vers un médecin du travail.
 - Observer l'activité professionnelle d'un salarié à risque d'inaptitude à son poste de travail.
 - Proposer des pistes de solutions possibles pour un maintien en emploi en prenant en compte les experts et partenaires locaux.

Modalités pédagogiques

- Alternance d'enseignement théorique et d'échanges sur des cas pratiques.
- Méthode affirmative, interrogative et expérientielle.
- Évaluation des connaissances acquises effectuée au démarrage et à la fin du cycle de formation.
- À l'issue de la formation, un travail personnel de fin de cycle sera demandé et présenté devant un jury. Ce travail consistera à présenter une action en milieu de travail visant à repérer les risques et conseiller le salarié et l'entreprise.
- Encadrement tout au long du cycle :
 - Suivi des stagiaires par l'équipe de l'Afometra, et notamment par une encadrante pédagogique.
 - Pour les travaux d'intersession et de fin de cycle, il est recommandé qu'un maître de stage tuteur accompagne le stagiaire (formation des tuteurs en e-learning offerte par l'Afometra).

Avertissement

- Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.
- L'enseignement de ce cycle devra être suivi dans son intégralité. Cependant, une adaptation peut être envisagée en fonction du cursus du stagiaire.

Vers la licence sciences sanitaires et sociales

Pour les infirmier(e)s ayant validé le cycle infirmier AFOMETRA, un parcours spécifique est proposé par l'Université de Lille pour valider la licence « sciences sanitaires et sociales parcours santé-travail ». Ce parcours est issu d'un partenariat entre l'AFOMETRA, l'ISTNF, l'Université de Lille et l'Institut lillois en ingénierie de la santé.

Durée : 18 jours répartis sur un an.

Renseignements et inscriptions : formationcontinue@istnf.fr

Parcours passerelle

Assistant(e) technique en santé au travail



Secrétaires/assistants
médicaux souhaitant
devenir CPRP

MIXTE * Réf. 22bCY04



215 h
dont 40 h en e-learning
Dates en ligne



6980 € HT - Repas inclus

CYCLE CERTIFIANT
enregistré RNCP38494

ANIMATION

Formateurs experts en leur
domaine (médecins du
travail, IPRP...)

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

* **Mixte**: alternance
d'apprentissages en
présentiel, distanciel et
e-learning.

Le suivi pédagogique au
long du cycle est consolidé
par des webinaires d'étape
et un forum.

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis:
autoévaluations, quiz,
analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Formation de niveau V certifiée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP38494).

La formation ATST est composée de 3 blocs de compétences et est d'une durée de 215 heures.

À noter, la refonte des emplois de la convention collective des SPSTI a renommé la fonction ATST en « conseiller en prévention des risques professionnels ».

Ce cycle est éligible à un financement via le CPF.

Prérequis

- Avoir le niveau bac et un an d'expérience en SPST.
- Ou 3 ans d'expérience professionnelle préférentiellement en santé au travail ou en prévention des risques professionnels.

Objectifs

- Être un appui technique dans l'équipe pluridisciplinaire.
- Réaliser des fiches d'entreprise.
- Informer les entreprises sur la réglementation en santé travail et l'offre de service du SPST.
- Repérer les dangers et les risques en matière de santé et de sécurité au travail.
- Accompagner l'entreprise (notamment les TPE) dans ses actions de prévention.

Programme

- **Assurer la promotion de la prévention, de la santé au travail et des prestations du service**
 - › Identification des acteurs impliqués en matière de santé et de sécurité au travail au sein de l'entreprise et du SPST.
 - › Rappel de la responsabilité des employeurs/salariés (et inversement).
 - › Planification des actions en milieu de travail.
 - › Communication de l'offre socle de services du SPSTI adaptée au contexte de l'entreprise.
 - › Contextualisation de l'intervention du SPST dans l'entreprise en rappelant : la réglementation, les missions, les rôles des membres de l'équipe pluridisciplinaire.
 - › Définition de l'environnement d'accompagnement hors SPSTI.
 - › Présentation des dispositifs, aides et financements potentiels dans le cadre de prévention des risques et de maintien dans l'emploi des salariés.
- **Analyser les dangers et les risques en matière de santé et de sécurité au travail**
 - › Évaluation de la sensibilité de l'employeur à la SST dans son entreprise.
 - › Recueil des informations et bases documentaires en matière de SST disponibles dans l'entreprise.
 - › Repérage et description des moyens de prévention collective et individuelle disponibles dans l'entreprise.
 - › Réalisation d'un premier niveau d'évaluation et de quantification des risques.
 - › Hiérarchisation des risques.





- › Communication des résultats des observations et des entretiens, au médecin du travail et à l'équipe pluridisciplinaire du SPST.
- › Rédaction de la fiche entreprise.

● **Accompagner l'entreprise dans le déploiement du plan d'action de réduction des risques**

- › Partage du diagnostic avec l'entreprise avec représentation partagée des situations dangereuses.
- › Co-construction du plan d'action de réduction des risques avec l'employeur.
- › Planification des interventions d'expertises pluridisciplinaires à mobiliser.
- › Actualisation de la fiche d'entreprise en fonction de la démarche de prévention effectivement réalisée.
- › Conseil méthodologique pour l'élaboration du DUERP.

Modalités pédagogiques

- Alternance d'enseignement théorique et d'échanges sur des cas pratiques.
- Méthode affirmative, interrogative et expérientielle.
- Évaluation des connaissances acquises effectuée au démarrage et à la fin du cycle de formation.
- À l'issue de la formation, un travail personnel de fin de cycle sera demandé et présenté devant un jury. Ce travail consistera à présenter une action en milieu de travail visant à repérer les risques et conseiller l'entreprise.
- Encadrement tout au long du cycle :
 - › Suivi des stagiaires par l'équipe de l'Afometra, et notamment par une encadrante pédagogique.
 - › Pour les travaux d'intersession et de fin de cycle, il est recommandé qu'un maître de stage tuteur accompagne le stagiaire (formation des tuteurs en e-learning offerte par l'Afometra).

Avertissement

- Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.
- L'enseignement de ce cycle devra être suivi dans son intégralité. Cependant, une adaptation peut être envisagée en fonction du cursus du stagiaire.

Vers la licence sciences sanitaires et sociales TAP (Technicien assistant de prévention)

Pour les ATST ayant validé le cycle AFOMETRA, un parcours spécifique est proposé par l'Université de Lille. Ce parcours est issu d'un partenariat entre l'AFOMETRA, l'ISTNF et l'Université de Lille et l'Institut Lillois en ingénierie de la santé.

Cette passerelle permet d'obtenir la Licence sciences sanitaires et sociales - parcours santé travail pour les techniciens assistants de prévention. Le niveau licence offre la possibilité d'évoluer au sein du SPSTI et d'atteindre le niveau technicien hygiène sécurité (niveau 10 de la convention collective des SSTI). Être TAP permet de formuler des recommandations en termes de mesures de prévention dans le cadre d'actions adaptées.

Le parcours proposé comporte plusieurs étapes en 26,5 jours répartis sur un an. Chaque étudiant bénéficiera d'un tutorat tout au long de la formation (en général, par un médecin du travail et un IPRP ayant déjà suivi la licence).

Renseignements et inscriptions : formationcontinue@istnf.fr

Parcours passerelle

Préventeur en santé travail

Perfectionnement CPRP ou intégration nouveau technicien en ST



CPRP (ex ATST)

MIXTE * Réf. 24bCY06

49 h
+ 40 h en e-learning
Dates en ligne

€ 2100 € HT - Repas inclus

ANIMATION

IPRP professionnels en santé travail

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

* **Mixte** : alternance d'apprentissages en présentiel, distanciel et e-learning.

Le suivi pédagogique au long du cycle est consolidé par un webinaire et un forum.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Ce cycle permet aux assistant(e)s/conseiller(e)s en prévention des risques professionnels d'augmenter leurs compétences auprès des entreprises qu'ils conseillent et aux techniciens arrivant en santé travail de découvrir les spécificités du secteur.

Prérequis

- Exercer la fonction de CPRP, avoir suivi le cycle Afometra ATST ou disposer d'une expérience en HSE.

Objectifs

- Intégrer l'environnement juridique et pratique du préventeur afin de conseiller efficacement les employeurs.
- Développer des modules de sensibilisation attractifs.
- Accompagner les entreprises de plus de 20 salariés dans la gestion de leurs risques professionnels.
- Contribuer en équipe pluridisciplinaire pour une démarche globale de prévention des risques.

Programme

- Environnement d'intervention du préventeur en santé travail : notions juridiques, cas pratique.
- Accompagner l'entreprise par la mise en place de modules de sensibilisation : analyse de la demande, création, animation.
- Analyse des principaux risques professionnels en pratique dans des entreprises de plus de 20 salariés : de l'évaluation des risques professionnels au conseil aux entreprises, en passant par les préconisations d'EPC / EPI adaptés au maintien en emploi, la rédaction de rapports et les échanges avec l'équipe pluridisciplinaire.
 - Observations de poste.
 - Rédaction synthétique de FE.
 - Aide au DUERP et plan d'action / PAPRI Pact.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Études de cas. Échanges de pratique et mises en situations.
- Évaluation des connaissances acquises effectuée au démarrage et à la fin du cycle de formation.
- Évaluation par quiz et cas pratiques.
- L'obtention du certificat de fin de formation est conditionnée par le résultat obtenu au quiz final.

Avertissement

- Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité et réglementaire.
- L'enseignement de ce cycle devra être suivi dans son intégralité. Cependant, une adaptation peut être envisagée en fonction du cursus du stagiaire.

Assistant(e) médical(e) en santé au travail



Toute personne
désirant devenir
assistant(e) médical(e)
ou débutant à ce poste

MIXTE * Réf. 12bCY03

35 h
+ 8 h en e-learning
Dates en ligne

€ 1950 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Formateurs experts en leur domaine (médecins du travail, IPRP...)

DÉROULEMENT

➤ 9h00-12h30 / 13h30-17h00

* **Mixte** : alternance d'apprentissages en présentiel, distanciel et e-learning.

Le suivi pédagogique au long du cycle est consolidé par un webinaire et un forum.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.



Cette formation a pour objectif général d'apporter ou de développer les compétences nécessaires à un(e) assistant(e) médical(e) pour une collaboration optimale avec les médecins du travail et les membres de l'équipe pluridisciplinaire dans le cadre des missions du SPST.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Acquérir les connaissances de base nécessaires au métier d'assistant(e) médical(e).
- Contribuer à l'amélioration de l'accueil des salariés.
- Collaborer au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Programme

- Connaissance des missions des services de santé au travail.
- Suivi de l'état de santé des salariés.
- Physiologie de base pour la compréhension et la réalisation des examens complémentaires.
- Présentation du service de santé au travail aux entreprises.
- Maîtrise des modes de communication avec l'entreprise et les salariés.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Mises en situations pratiques.
- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Évaluation des connaissances acquises effectuée au démarrage et à la fin du cycle de formation.
- L'obtention du certificat de fin de formation est conditionnée par le résultat obtenu au quiz final.

Avertissement

- Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.
- L'enseignement de ce cycle devra être suivi dans son intégralité. Cependant, une adaptation peut être envisagée en fonction du cursus du stagiaire.

Prévention de la désinsertion professionnelle, maintien en emploi



Tout métier de l'équipe pluridisciplinaire

EN PRÉSENTIEL Réf. 21bCY12



42 h
Dates en ligne



2300 € HT - Repas inclus

ANIMATION

Experts en maintien en emploi

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


fometra
 FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
 ISO 9001:2015
 Labellisation PMR

Animé par deux spécialistes du maintien en emploi, ce cycle thématique a pour objectif de préparer à la mise en place d'une cellule PDP au sein de votre service.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

Inscrire le service dans une stratégie territoriale de PDP (service, département, collectivités territoriales, région, entreprise...), dans l'optique de bâtir une cellule dédiée au sein du service.

Programme

● Législations, représentations, acteurs, outils et méthodologie de la PDP (3 jours)

- › Présentation des différents dispositifs, données quantitatives et qualitatives.
- › Méthodologie et approche globale de la PDP, les systèmes d'assurance sociale et la compensation du handicap.
- › Situations pratiques, indicateurs de la prévention de la désinsertion professionnelle.

● Intersession – 4 semaines

- › Les stagiaires mettront à profit les 4 semaines entre les 2 premiers modules pour se poser, au sein de leur service, toutes les questions concernant la mise en place pratique d'équipes de maintien en emploi.

● Création et suivi d'une cellule maintien en emploi, appropriation et mise en œuvre d'outils en SPSTi (2 jours)

- › Repérage des situations à étudier annuellement dans le service.
- › Mise en place du projet à partir du recueil de tous les besoins des acteurs de la cellule et des autres acteurs du SPSTi.
- › Les outils de la PDP.
- › Mise en place des indicateurs d'action, de résultats et d'impact.

● Retour d'expérience (1 jour)

- › 1 journée de retour d'expérience, 6 mois après le dernier jour du module 2.

Modalités pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Analyse et échanges autour de cas pratiques.
- Méthodes interactives expérientielles et interrogatives.

Le médecin du travail, pilote de l'équipe pluridisciplinaire



Médecins

EN PRÉSENTIEL Réf. 21bCY11



42 h
Dates en ligne



2300 € HT - Repas inclus

Formation dédiée aux médecins du travail pour les outiller dans l'animation de leur équipe et amener l'équipe pluridisciplinaire à plus de performance.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

Développer les compétences d'animateur et de coordonnateur de l'équipe pluridisciplinaire en phase avec le projet de service et les missions du service de santé au travail.

Programme

- **Semaine 1 : Orchestrer efficacement l'activité de l'équipe pluridisciplinaire.**
 - › Responsabilités juridiques du médecin du travail.
 - › Animation individuelle de ses collaborateurs et développement des compétences managériales.
- **Intersession – 3 semaines**
 - › 3 semaines en SPST entre la semaine 1 et la semaine 2.
- **Semaine 2 : Influencer sur le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire pour une mise en œuvre agile du projet de service.**
 - › Développer son leadership.
 - › Conduite de projet.

Modalités pédagogiques

- Apport de connaissances théorique et pratiques.
- Études de cas et mises en situations.
- Exercices pratiques appliqués aux réalités vécues par les participants.

ANIMATION

Formateurs experts en leur domaine (management...)

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.



Index

Conditions générales de vente

INDEX PAR MOTS-CLÉS 240

CONDITIONS GÉNÉRALES 247

INDEX PAR MOTS-CLÉS

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'AFOMETRA est un organisme de formation sous format associatif dont le siège est établi 10 rue de la Rosière, 75015 Paris. L'AFOMETRA développe et dispense des formations en présentiel inter et intra entreprise, des formations à distance et en e-learning. Les bénéficiaires des services de l'AFOMETRA sont adhérents de l'association.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire, une cotisation annuelle est appliquée aux membres correspondants (c'est-à-dire autres que des SPSTI adhérents de l'AFOMETRA) lors de la première facturation de l'exercice.

1. PRÉINSCRIPTION

Les inscriptions se font :

- Sur notre site www.afometra.org.
- Par courrier, en téléchargeant le formulaire d'inscription sur notre site internet (modalités pratiques) à envoyer au 10 rue de la Rosière 75015 Paris.
- Par mail, en adressant votre demande à info@afometra.org

2. INSCRIPTION ET CONVENTION DE STAGE

Dès l'enregistrement de votre préinscription et selon la disponibilité des sessions, une convention vous est envoyée à retourner signée. Si la formation est complète, votre inscription est mise sur liste d'attente.

L'AFOMETRA se réserve la possibilité d'annuler toute formation au plus tard quatre semaines avant le démarrage en raison d'un nombre insuffisant de participants. Elle se réserve également la possibilité de modifier les dates des formations programmées en cas de force majeure.

3. FORCE MAJEURE

L'AFOMETRA ne pourra être tenue pour responsable en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Est considéré comme cas de force majeure :

- la maladie ou l'accident du formateur,
- les grèves ou conflits sociaux,
- l'interruption des télécommunications,
- l'interruption de l'approvisionnement en énergie,
- les interruptions des transports,
- ou toute autre circonstance échappant au contrôle de l'AFOMETRA.

4. CONVOCATION

Trois à quatre semaines avant le début du stage, la convocation, le programme, le règlement intérieur des stagiaires accompagnés de toutes les informations pratiques vous sont adressés.

5. RÉSERVATION D'HÔTEL

Pour faciliter vos recherches, une liste d'hôtels partenaires est jointe à la convocation et accessible sur www.afometra.org.

6. DÉROULEMENT DU STAGE

En règle générale, les stages se déroulent de 9h00 à 17h00. Pour les stages à distance, des horaires spécifiques peuvent être proposés.

Les repas sont pris en commun. Leur coût est inclus dans les tarifs inscrits dans le catalogue et est non remboursable.

La présence des stagiaires dans les locaux de l'AFOMETRA implique le respect des horaires de formation et du règlement intérieur des stagiaires.

La direction et l'équipe de l'AFOMETRA sont à votre disposition durant votre stage.

7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'AFOMETRA est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle des formations qu'elle propose à ses adhérents. À cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques demeurent la propriété exclusive de l'AFOMETRA. À ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée par l'AFOMETRA.

8. CONDITIONS DE FACTURATION

Factures, émargements et certificats de réalisation sont adressés à l'issue du stage.

Le règlement se fera par chèque ou virement à réception.

9. CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation de la formation par l'entreprise ou le service à moins de quatre semaines avant le démarrage, 30 % du coût total de la formation, sauf cas de force majeure justifié, sera facturé.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Tout stage commencé par un stagiaire est dû dans son intégralité. Toute absence de celui-ci pendant la formation, de son fait ou du fait de son employeur, sauf cas de force majeure, donne lieu à une facturation totale de la prestation prévue.

10. ÉVALUATION DE CONNAISSANCES ET SATISFACTION

Une évaluation des acquis est faite à la fin du stage par le formateur (hormis certains stages se concluant par un retour de pratiques ou cycles comportant une évaluation par une soutenance d'un travail personnel devant un jury).

Un questionnaire de satisfaction est soumis à chaque stagiaire, prioritairement de manière électronique, et doit être complété dans les meilleurs délais.

11. ATTESTATIONS

Au cours de chaque formation, un émargement électronique est soumis par demi-journée, visé par les stagiaires et le formateur attestant du déroulement de l'action de formation. Un certificat de réalisation est délivré à l'issue du stage pour tout type de formation (présentiel et distanciel). Pour les programmes DPC, l'attestation spécifique sera envoyée après validation de l'ANDPC.

Un certificat est remis à l'issue du cycle validé « Infirmier(e) de santé au travail - Intégrer la compétence santé travail dans l'exercice infirmier ».

12. PROTECTION DES DONNÉES

Les données à caractère personnel que l'AFOMETRA collecte sont indispensables pour assurer les inscriptions, l'exécution et le suivi des formations, conformément à l'article L. 6353-9 du Code du travail. Ce sont essentiellement des données de contact dont la durée de conservation est liée à la prescription légale de contrôle administratif ou financier des organismes de formation.

Conformément à la réglementation concernant le traitement des données à caractère personnel, les bénéficiaires peuvent exercer un droit d'accès, de rectification, de portabilité, de limitation ou d'opposition au traitement des données. L'intéressé devra alors adresser un mail à info@afometra.org en précisant ses nom et prénom et l'objet de sa demande. Le bénéficiaire peut également saisir l'autorité de contrôle compétente en cas de réclamation.

L'AFOMETRA s'engage à protéger les données collectées et à en respecter les finalités d'utilisation, à ne pas les transmettre à des tiers sans information du bénéficiaire ainsi qu'à lui notifier toute rectification ou suppression.

Dans le cas où l'intégrité, la confidentialité ou la sécurité des données à caractère personnel serait compromise, l'AFOMETRA en informera le bénéficiaire par tout moyen.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.monodpc.fr

www.afometra.org
10, rue de la Rosière 75015 Paris
Tél. 01 53 95 38 63 info@afometra.org

Organisme de formation certifié ISO 9001:2015
labellisé PMR